

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**

**Mémoire de fin de cycle d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en  
Sciences de Gestion**

**Spécialité : Comptabilité et Finance**

**Évaluation de la Performance d'un Système d'Information  
Comptable-SIC-**

**Cas: Groupe BCR "Filiale SANIAK"**

**Elaboré par :**

*AFTIS Hichem*

*DEKKAR Mohamed Amine*

**Encadré par :**

*DAHIA Abdellhafid*

**Lieu de stage :** Groupe BCR-Sétif "Filiale SANIAK"

**Période de stage :** de 26/03/2017 au 04/04/2017.

**Année :** 2016/2017



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**

**Mémoire de fin de cycle d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en  
Sciences de Gestion**

**Spécialité : Comptabilité et Finance**

**Évaluation de la Performance d'un Système d'Information  
Comptable-SIC-**

**Cas: Groupe BCR "Filiale SANIAK"**

**Elaboré par :**

*AFTIS Hichem*

*DEKKAR Mohamed Amine*

**Encadré par :**

*DAHIA Abdellhafid*

**Lieu de stage :** Groupe BCR-Sétif "Filiale SANIAK"

**Période de stage :** de 26/03/2017 au 04/04/2017.

**Année :** 2016/2017

## Remerciement

Nous remercions dieu tout puissant de nous avoir donné la force et le courage,  
la patience et la Volonté de réaliser ce travail.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude ainsi que notre sincère reconnaissance à tous ceux qui nous ont encouragés et qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ce modeste travail et particulièrement à :

Notre encadreur : *MR. DAHIA Abdelhafid* pour avoir accepté de diriger ce travail et pour son aide, orientation et guide tout au long de ce travail ;

Au personnel de groupe BCR – Sétif qui nous ont orientés pour la réalisation de cette recherche tout spécialement à : Mr BOUGAA

Au personnel de l'entreprise SANIAK qui nous orientés et guidés pour la réalisation de ce travail, en premier lieu : à notre encadreur Mr KHABABE Hichem ;

Aux membres du jury, de nous avoir fait l'honneur d'évaluer ce mémoire.



# *Dédicace*

**Je dédie ce travail à :**

**Mes très chers parents que dieu me les gardent**

**Tous mes frères**

**Toute ma famille**

**Touts mes amis et mes camarades**

**HICHEM,**

# *Dédicace*

**Je dédie ce travail à :**

**Mes très chers parents que dieu me les gardent**

**Tous mes frères**

**Toute ma famille**

**Touts mes amis et mes camarades**

**MOHAMED AMINE,**

## Sommaire

Dédicaces

Remerciement

Sommaire .....I

Liste des abréviations.....II

Liste des figures..... V

Liste tableaux.....VI

Liste des annexes .....VII

Résumé.....VIII

INTRODUCTION.....a

**CHAPITRE I : Le système d'information comptable et sa performance.....02**

**Section 01 :** Le système d'information..... 03

**Section 02 :** Le système d'information comptable..... 10

**Section 03 :** La performance du système d'information comptable ..... 30

**CHAPITRE II : La démarche d'évaluation de la performance de système d'information comptable.....40**

**Section 01 :** Le concept d'évaluation..... 41

**Section 02 :** La démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable..... 48

**Section 03 :** Présentation du modèle d'analyse..... 62

**CHAPITRE III : Évaluation de la performance du SIC de groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK .....71**

**Section 01 :** Présentation de l'organisme d'accueil groupe BCR Sétif – Filiale SANIAK..... 72

**Section 02 :** Description et diagnostique du système d'information comptable de groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK ..... 79

**Section 03 :** Évaluation de la performance du système d'information comptable du groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK ..... 86

**CONCLUSION.....108**

**Recommandation.....110**

**Bibliographie**

**Table des matières**

**Annexes**

### Liste des abréviations

**SI** : Système d'Information

**SIC** : Système d'Information Comptable

**BCR Groupe** : production de Boulonnerie Coutellerie et Robinetterie

**SANIAK** : Société de fabrication d'Accessoires Industriels et Sanitaires

**EDI** : Echange de Données Informatisé

**CRM** : Customer Relationship Management

**EGM** : Encyclopédies de la Gestion et du Management

**SD** : Système de Décision

**SO** : Système Opérant

**DVD** : Digital Versatile Disc

**SGBD** : Système de Gestion de Bases de Données

**PCN** : Plan Comptable National

**D** : Débit

**C** : Crédit

**S** : Solde

**JA** : Journal Auxiliaire

**ERP** : Entreprise Ressource Planning

**PGI** : Progiciels de gestion Intégré

**GSE** : Gestion Socialiste des Entreprises

**ABC** : Activity Based Costing

**IAS** : international Accounting Standards

**IFRS** : International financial Reporting Standards

**SCF** : Système comptable et financier

**CNCA** : Conseil national de la Comptabilité Algériens

**PGC** : Plan Comptable Général

**IASB**: International Accounting Standards board

**OPCVM** : Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières

**OD** : Opérations Diverses

**NTIC** : Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication

**TIC** : technologie de l'Information et de la Communication

**BDD** : Bases Des Données

**PC**: Personal Computer

**COSO**: Committee Of Sponsoring Organizations

**IIA**: Institute of Internal Auditors

**AAA**: American Accounting Association

**IMA**: Institute of Management Accountants

**FEI**: Financial Executives International

**SEC**: Securities and Exchange Commission

**FCPA**: Foreign Corrupt Practices Act

**AICPA**: American Institute of Certified Public Accountants

**DIN**: Deutsches Institut für Normung

**AFNOR**: Association Française de Normalisation

**ISO**: International Organization for Standardization, (**OIN**: Organisation International de Normalisation)

**URS**: Union des Républiques Souveraines

**EN**: European Norm

**SPA** : Société Par Actions

**DG:** Directeur Général

**RH:** Ressources Humaines

**OPGI:** Offices de Promotion et de Gestion Immobilières

**SARL:** Société à Responsabilité limitée

**CSCEC:** China State Construction Engineering Corporation

**DFC:** Directeur de finance et Comptabilité

**QCI:** Questionnaire de Contrôle Interne

**DFCG:** Direction de Finances et de Comptable et de Contrôle de gestion

**SYMA:** Logiciel SYMA

**RMA:** Rapports Mensuels d'Activité

**TRO:** Tableau de Réalisation des objectifs

**TCR:** Tableau de Compte du Résultat

**DRH:** Direction Ressources Humaines

**DCI:** Diagramme de Circulation de l'Information

**Liste des figures**

<b>N°</b>	<b>intitulé</b>	<b>Page</b>
<b>I.1</b>	<b>L'Entreprise et Son Environnement</b>	<b>06</b>
<b>I.2</b>	<b>Le Traitement des Données Comptables en Système Classique</b>	<b>12</b>
<b>I.3</b>	<b>Le Traitement des Données Comptable en Système Centralisateur</b>	<b>14</b>
<b>II.4</b>	<b>Les Facteurs de Performance du SI selon LAUDON et LAUDON</b>	<b>50</b>
<b>II.5</b>	<b>Les Dimensions Clés de la Performance selon GOODHE et THOMPSON</b>	<b>52</b>
<b>II.6</b>	<b>Modèle d'ISHMAN d'Évaluation de la Performance du SI</b>	<b>55</b>
<b>II.7</b>	<b>Modèle d'Analyse pour l'Évaluation de la Performance du SIC</b>	<b>63</b>
<b>III.8</b>	<b>Organigramme de l'Entreprise SANIAK</b>	<b>74</b>
<b>III.9</b>	<b>Organigramme de la Direction des Finances et Comptabilité</b>	<b>79</b>
<b>III.10</b>	<b>Les Flux d'Information</b>	<b>84</b>

**Liste des tableaux**

<b>N°</b>	<b>intitulé</b>	<b>page</b>
<b>I.1</b>	<b>Les Types des Systèmes d'Information Comptable</b>	<b>16</b>
<b>II.2</b>	<b>Audit des Systèmes d'Information</b>	<b>47</b>
<b>II.3</b>	<b>Comparaison des Modèles d'Évaluation de la Performance du SI</b>	<b>61</b>
<b>III.4</b>	<b>Fiche Technique du Groupe BCR - Sétif</b>	<b>73</b>
<b>III.5</b>	<b>RMA de Production de l'Exercice</b>	<b>83</b>



**Liste des annexes**

<b>Désignation</b>	<b>N°</b>
Le questionnaire	<b>01</b>
Les pièces justificatives	<b>02</b>
Les états financiers	<b>03</b>

## Résumé

De nos jours, et face à un contexte instable, la nécessité de disposer de comptabilités fiables et performantes apparaît comme une évidence pour les entreprises, en effet, L'information comptable est très capitale dans la vie de ces entités, elle permet de mieux apprécier la performance comptable, économique et financière qui est assurée par ce qu'on appelle le système d'information comptable (**SIC**). Par conséquent, les entreprises procèdent une évaluation régulière de la performance du système d'information comptable pour but de garantir sa perfection. .

En effet, l'objectif de cette étude vise à mesurer par une démarche plus fiable le niveau de performance d'un système d'information comptable de l'entreprise SANIAK, ainsi à comprendre le point d'un système d'information comptable performant dans cette dernière et son rôle pour la réalisation de ces objectifs.

Pour réaliser cet objectif, nous avons devisé ce travail en deux parties : le premier est théorique consacrée à la notion de système d'information comptable et sa performance, ainsi, la démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable.

Quant le deuxième est pratique, où nous essayons d'évaluer la performance du système d'information comptable du **Groupe BCR Sétif-Filiale SANIAK** par une étude qualitatif et quantitatif. Enfin nous essayons de proposer des recommandations, des suggestions et corrections à l'entreprise SANIAK pour améliorer son système et de combler ces insuffisances.

**Mots clés :** *système d'information(SI), système d'information comptable(SIC), information, comptabilité, évaluation, performance.*

## Abstract

In our days, and in an instable context, the need of having a performant and trusted accounting is a must for companies, in fact, the accounting information is very important in the company's life; it helps to appreciate more the financial, economic and accounting performance which is assured by of what we call accounting information system (AIS). In consequence, the companies precede a regular evaluation of the accounting information system performance to guarantee its performance.

In fact, the aim of these studies is to measure with a reliable gait the level of the **SANIAK** Company accounting information system performance, also to the point of the accounting information system in this company to realize its goals.

To realize this aim, we devised this work in two parts, the first one is theoretical, dedicated to the notion of the accounting information system and its performance and to its evaluation gait.

When the second part is practical, where we try to evaluate the **Groupe BCR Sétif-Filiale SANIAK** accounting information system performance with a qualitative and a quantitative method and at the end we try to propose some recommendations, suggestions and corrections to the SANIAK Company to improve its system and to fill in its insufficiency.

**Keywords:** *information system, accounting information system (AIS), information, accounting, evaluation, performance.*

***INTRODUCTION***

***GÉNÉRALE***

Nous vivons aujourd'hui dans un environnement en perpétuel évolution tant au niveau technologique qu'au niveau économique. Les entreprises, désormais confrontées aux effets de la mondialisation, ont des exigences de qualité, de sécurité, de normalisation, et souhaitent améliorer leur efficacité interne, leur réactivité avec leurs partenaires et la qualité de leurs services auprès de leurs clients.

Aujourd'hui, l'évolution des entreprises vers plus de réactivité, plus de décentralisation, plus d'implication individuelle, et plus d'autonomie ne signifie qu'une chose : un besoin plus grand d'informations et de systèmes pour les organiser, afin de résoudre des nombreux problèmes liés à la mauvaise gestion de l'information.

L'information est au cœur du fonctionnement d'une entreprise, celle-ci ne peut fonctionner convenablement que si elle dispose d'un ensemble d'informations disponibles, fiables, pertinentes pour mener à bien ses activités. L'information permet à une entreprise d'agir avec efficacité pour prendre les bonnes décisions au bon moment, Elle permet aussi de comprendre ce qui se passe à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Donc la circulation de l'information est capitale étant donné que l'entreprise est une organisation sociale vivante.

De toute une panoplie d'informations dont les responsables ont besoin ,les informations comptables jouent un rôle prépondérant dans la prise de décisions quotidiennes des responsables à cause de l'importance et l'implication des managers vers ces informations vue que la comptabilité est la fonction qui permet de traduire l'entreprises en chiffres , fournir des informations sur l'exploitation quotidienne et des synthèses périodiques sincères et donnant une image fidèle de patrimoine , de la situation financières et du résultat qui sont très utiles pour les utilisateurs lorsqu'ils prennent leurs décisions de gestion .

Plus une structure grandit, plus elle devient complexe et plus l'information comptable qui circule à son sein devient plus dense. Pour faire face à la densité et la complexité, l'entreprise doit développer une culture de réseaux et d'échange. C'est ainsi qu'elle doit disposer d'un véritable système d'information. Donc les professionnels de la finance et comptabilité ont pour objet de structurer et d'adapter le système comptable aux différentes évolutions en adoptant la logique de fonctionnement des systèmes d'information aux exigences de la tenue de la comptabilité ce qu'on appelle aujourd'hui le *système d'information comptable (SIC)* .

Le système d'information comptable d'une entreprise regroupe un ensemble organisé des ressources permettant d'acquérir, de traiter de stocker et de communiquer des informations financières sous différentes formes dans les organisations.

Il est devenu une pièce maîtresse du système d'information de l'entreprise, il assure en effet un rôle fédérateur en garantissant la cohérence des informations de gestion à usage interne et externe, son efficacité dépend aujourd'hui de sa performance.

La pérennité est un objectif cherché par n'importe quelle entreprise, cet objectif ne doit pas s'assurer que si l'entreprise dispose d'un véritable système d'information comptable performant dans le but de garantir sa gestion. Force est de constater qu'avec sa politique de croissance et de diversification, il pourrait être confrontée à des problèmes de prise de décision et de coordination de ses activités si le système d'information comptable est inadaptée.

Cette situation peut s'expliquer par :

- L'absence d'un véritable système d'information comptable performant ;
- Le non-respect des procédures du système d'information comptable ;
- L'évolution de l'environnement technologique et comptable ;
- L'évolution de la taille de l'entreprise ;
- Le non qualification du personnel.

Ce qui peut conduire à plusieurs risques à savoir :

- La non fiabilité et la non pertinence des informations comptables ;
- Le dysfonctionnement interne lié à une mauvaise compréhension de l'information comptable transmise ;
- La lenteur dans la circulation de l'information comptable.

Pour éviter ces risques, plusieurs solutions sont possibles à savoir :

### ***L'évaluation périodique de la performance du système d'information comptable existant.***

En fin une évaluation de la performance du système d'information comptable qui fera l'objet de notre étude, permettre d'identifier les faiblesses du système, les risques liés a ses

faiblesses et surtout de dégager les axes d'amélioration. A partir de cette idée, nous avons choisi de formuler notre problématique de la façon suivante :

### **Problématique :**

*« Comment peut-on réaliser une démarche d'évaluation pertinente de la performance d'un système d'information comptable ? ».*

De cette problématique , on va essayer de répondre à différentes questions qui soutiennent elle ,et qui sont :

### **Les sous questions :**

- Qu'est-ce qu'un système d'information comptable performant ?
- Quelle est la démarche d'évaluation la plus fiable pour évaluer la performance d'un système d'information comptable ?
- Comment peut-on évaluer la performance du système d'information comptable de l'entreprise SANIAK ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous avons proposé de tester les hypothèses suivantes :

### **Les hypothèses :**

- ❖ Le système d'information comptable est un sous-système du système d'information général mise en place par l'entreprise permet d'assurer l'efficacité et l'efficience dans le traitement des informations comptables, orienté vers la réalisation des objectifs fixés ;
- ❖ Il existe plusieurs méthodes d'évaluation de la performance d'un système d'information à savoir le modèle : GOODHE et THOMPSON, d'ISHMAN, du COSO, LAUDON et LAUDON, ainsi que le modèle d'évaluation que nous tentant à adopter.
- ❖ Pour évaluer la performance du système d'information comptable de l'entreprise SANIAK on utilise le modèle d'évaluation élaboré qui base sur l'évaluation des composants du système d'information comptable, et les modèle d'évaluation.

### **L'objet d'étude :**

Dans le cadre de notre travail de recherche qui a pour objectif d'évaluer la performance du système d'information comptable d'une entreprise à travers l'identification du système d'information comptable existant ,ces capacités et ces outils, ensuite en va mener une réflexion poussée sur sa performance ,sa dysfonctionnement , proposer des recommandations et des suggestions qui devront améliorer le processus comptable au sein de l'entreprise.

### **La méthodologie de la recherche :**

Afin de mieux cerner la problématique sous tous ses aspects et répondre donc aux diverses questions et interrogations posées, notre approche sera, dans un premier temps, descriptive et analytique, consistant à étudier les données théoriques dont nous disposons. Cette approche nous permet de décrire le système d'information comptable et l'évaluation de sa performance à travers plusieurs méthodes d'évaluation.

Dans un second temps, pour le cas pratique on va suivre une méthodologie basée sur un modèle d'analyse, et on va utiliser l'analyse documentaire, l'entretien et l'observation comme des méthodes de collecte des données, et un questionnaire comme un outil de collecte des données, afin d'évaluer la performance du système d'information comptable de l'entreprise BCR Sétif – Filiale SANIAK.

### **L'importance du thème :**

On a choisi de traiter le thème suivant : "*évaluation de la performance d'un système d'information comptable*" à cause des raisons suivantes :

- Le thème n'a pas encore été traité à l'École Supérieure de Commerce « ESC » ;
- l'actualité de ce thème dans le domaine de gestion ;
- l'importance confiée au système d'information comptable a cause de leur rôle primordial qu'il joue au sein des entreprises ;
- l'apparition des nouvelles technologies d'information qui nécessite l'adoption du système d'information comptable avec ces changements a travers l'évaluation de la performance du système existant ;
- c'est un thème qui fait partie de notre spécialité nous permettrons de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de notre formation.



Afin de réaliser cette étude, notre recherche s'articulera autour de deux parties indissociables :

La première partie : est une partie théorique qui sera orientée vers deux axes :

- La présentation des systèmes d'information en général et le système d'information comptable en particulier et sa contribution à la performance de l'entreprise.
- La démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable.

La deuxième partie : est une partie pratique au sein du groupe **BCR** situé à Sétif – Filiale SANIAK. Cette partie sera orientée sur trois axes :

- La présentation de l'organisme d'accueil, ses différentes structures qui interviennent dans le processus de traitement de l'information comptable, ainsi que la méthodologie de l'étude suivi pour évaluer la performance de système d'information comptable de l'entreprise SANIAK, tels que notre modèle d'analyse, les méthodes et les outils de collecte des données;
- Description et diagnostic du système d'information comptable existant, son personnel, sa structure et les procédures mises en place pour le traitement des informations comptables ;
- L'évaluation de la performance du système d'information comptable de la filiale SANAK, à travers, la présentation des résultats et l'analyse des ses résultats sous forme des points forts et des points faibles.



**PARTIE  
THÉORIQUE**

**CHAPITRE I :**  
**LE SYSTÈME D'INFORMATION**  
**COMPTABLE ET SA**  
**PERFORMANCE**

**Introduction :**

L'apparition du concept de système peut être expliquée en grande partie par la complexité croissante des phénomènes économiques, sociologiques (modification des modes de vie, phénomène de mondialisation...) et la multiplication des interactions entre ces différents phénomènes. Les approches traditionnelles (on pense surtout à la logique cartésienne) seraient insuffisantes pour maîtriser cette double évolution. Il devenait donc nécessaire de construire une nouvelle approche scientifique qui aurait une vision plus globale des phénomènes (l'analyse systémique).

Cependant son application à l'entreprise appelée aujourd'hui le management systémique qui considère l'entreprise comme un système et aussi la découpe en sous-système (production, information) s'accompagne d'une montée en puissance de l'informatisation des processus. Cette montée en puissance est provoquée par le besoin d'accélérer les traitements et les échanges. L'élément le plus important de l'échange entre l'entreprise et son environnement et entre les sous-systèmes de l'entreprise elle-même est l'information plus particulièrement dans ce chapitre l'information comptable qui est assurée par ce que l'on appelle le système d'information comptable (SIC).

L'information comptable est très capitale dans la vie d'une entreprise. Elle permet de mieux apprécier la performance comptable, économique et financière d'une entreprise.

Pour assurer l'efficacité, l'entreprise doit disposer d'un véritable système d'information comptable performant. Ce système le traitement des informations comptables afin de faciliter la prise de décision, au contrôle de l'organisation et à la coordination des activités.

## Section 01 : Le système d'information

### 1. L'entreprise comme un système :

#### 1.1. L'analyse systémique de l'entreprise :

Née aux Etats Unis au début des années 50, connue et pratiquée en France depuis les années 70, l'approche systémique ouvre une voie originale et prometteuse à la recherche et à l'action. La démarche a déjà donné lieu à de nombreuses applications, aussi bien en biologie, en écologie, en économie, dans les thérapies familiales, le management des entreprises, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, etc. Elle repose sur l'appréhension concrète d'un certain nombre de concepts tels que: système, interaction, rétroaction, régulation, organisation, finalité, vision globale, évolution, etc. Elle prend forme dans le processus de modélisation, lequel utilise largement le langage graphique et va de l'élaboration de modèles qualitatifs, en forme de "cartes", à la construction de modèles dynamiques et quantifiés, opérables sur ordinateur et débouchant sur la simulation. La systémique se présente comme l'alliance indissoluble d'un savoir et d'une pratique.

Deux axes sont généralement évoqués pour introduire le concept d'entreprise systémique les travaux de Forrester et le management japonais.

#### 1.1.1. Les travaux de Forrester :

Dans les années 60, la théorie des systèmes a été étendue à l'entreprise grâce aux travaux de Forrester. L'entreprise peut être en effet considérée comme une organisation (elle est en effet une structure sociale et un centre de production), un système complexe, composé lui-même de sous-systèmes. L'entreprise est un système concret (ensemble de machines, d'hommes) et abstrait (développement de la notion de culture d'entreprise). L'entreprise est un système organisé (Mintzberg). L'entreprise est un système ouvert (elle est en relation constante avec son environnement, elle en puise les ressources et subit les contraintes). L'entreprise est un système finalisé, qu'il y ait un objectif (maximisation du profit ou du chiffre d'affaire) ou plusieurs (parts de marché, pénétration, maximisation... ). « *L'entreprise est un système régulé qui s'adapte en permanence aussi bien aux chocs internes qu'externes. Cette régulation peut prendre trois formes (régulation par anticipation, par alerte, par erreur) »<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> FORRESTER J-J, Principes des systèmes, Presses universitaires de Lyon, 1980, P330.

### 1.1.2. La théorie du management à la japonaise :

Elle apparaît suite à la croissance forte du Japon. Le Japon bénéficierait d'un avantage organisationnel. Il s'agit en fait de la critique du taylorisme. Cette structure reposait sur une main d'œuvre sans qualification, or cette catégorie de la force de travail s'est amoindrie. Il s'agit de développer l'autonomie des salariés et leur créativité. *« Il faut également mieux utiliser les équipements. C'est le problème de la flânerie du capital et non celui des travailleurs (comme le soulignait Taylor). Il est nécessaire d'intégrer les travailleurs dans l'entreprise. Il faut se soucier d'eux, leur donner un profil de carrière, les motiver aux résultats de l'entreprise, développer l'aspect humanitaire de l'entreprise »*<sup>1</sup>. Le taylorisme concernait l'Organisation Scientifique du Travail (OST), il faut une vision plus large de l'entreprise. Il s'agit également d'une critique du fordisme, car on assiste à une disparition de la standardisation. *« On recherche aujourd'hui la différenciation des produits et la flexibilité, or le fordisme est trop rigide et statique »*<sup>2</sup>.

L'entreprise va s'efforcer d'avoir deux objectifs:

- Une organisation Technologique intégrée (complémentarité, cohérence...) .C'est une organisation de flux de communication. L'information devient fondamentale.
- Une organisation sociologiquement intégrée (les relations du travail, les qualifications....).

## 1.2. l'entreprise comme un système ouvert ; finalisé et commandé :

### 1.2.1. L'entreprise est un système ouvert :

On dit qu'un système est ouvert lorsqu'il est en relation avec l'extérieur, et qu'il peut être influencé par cet extérieur. Une entreprise est un système ouvert car elle est en relation avec l'extérieur et elle peut modifier sa stratégie suivant le marché. *« C'est-à-dire en relation permanente avec son environnement ; traversé par des flux (informations, biens, capitaux) sur lesquels il exerce une transformation pour créer d'autres éléments. »*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> BERIOT D, Manager par l'approche systémique, Editions d'Organisation, paris, 2006, P13.

<sup>2</sup> BRAESCH, La modélisation systémique en entreprise, Hermès Science publications, paris, 1995, P123.

<sup>3</sup> Cyrille Mandou, comptabilité générale de l'entreprise, Edition de boeck université rue des minimes 39, B-1000 bruxelles, 2003, P13.

### 1.2.2. L'entreprise est un système finalisé :

On entend par finalité, le fait d'avoir un objectif bien précis, un but à atteindre. De ce fait, une entreprise est un système finalisé car elle a un but précis, un objectif à atteindre (comme par exemple réussir à vendre 100 000 produits en une année).

### 1.2.3. L'entreprise est un système commandé :

Une entreprise est un système commandé car il existe une hiérarchie qui commande grâce à des variables de commandes (autrement dit, des moyens d'atteindre l'objectif). C'est ce qu'on appelle le principe de la variété requise. Elle est commandée par l'un des pilotes pour qui, ça doit fonctionner, doit disposer des moyens permettant d'atteindre l'objectif (piloter, réguler).

## 1.3. Les sous système qui composent l'entreprise :

### 1.3.1. Le système de décision (SD):

*« Il analyse l'environnement et le fonctionnement interne de l'entreprise. Il contrôle l'exécution des tâches du système opérant et assure la régulation du système en conservant des scénarios de solutions »<sup>1</sup>.* En générale leurs activités est comme suit :

- Exploite les informations qui circulent ;
- Organise le fonctionnement du système ;
- Décide des actions à conduire sur le système opérant ;
- Raisonne en fonction des objectifs et des politiques de l'entreprise.

### 1.3.2. Le système d'information(SI) :

Son rôle est déterminent pour communiquer et échanger efficacement en interne (intranet, groupware...) et avec les partenaires externes (extranet, EDI, CRM, Business Intelligence, etc.) et mémoriser des informations pour comparer, prévoir, ...

Ce système a aussi la charge de :

- Diffuser l'information
- Réaliser tous les traitements nécessaires au fonctionnement du système :

Les informations émises par le système opérant à destination du système d'information sont des informations détaillées renseignant sur les résultats obtenus par l'activité.

Le travail du système d'information consiste à mémoriser ces informations et à les synthétiser pour les transmettre ensuite au système de décision.

---

<sup>1</sup> [www.elmerouani.jimdo.com](http://www.elmerouani.jimdo.com) consulté le 05/03/2017 à 17 :00h

Le système de décision exploite les informations synthétiques reçus du système d'information. Il prend des décisions et transmet ses ordres sous forme d'informations incitatives.

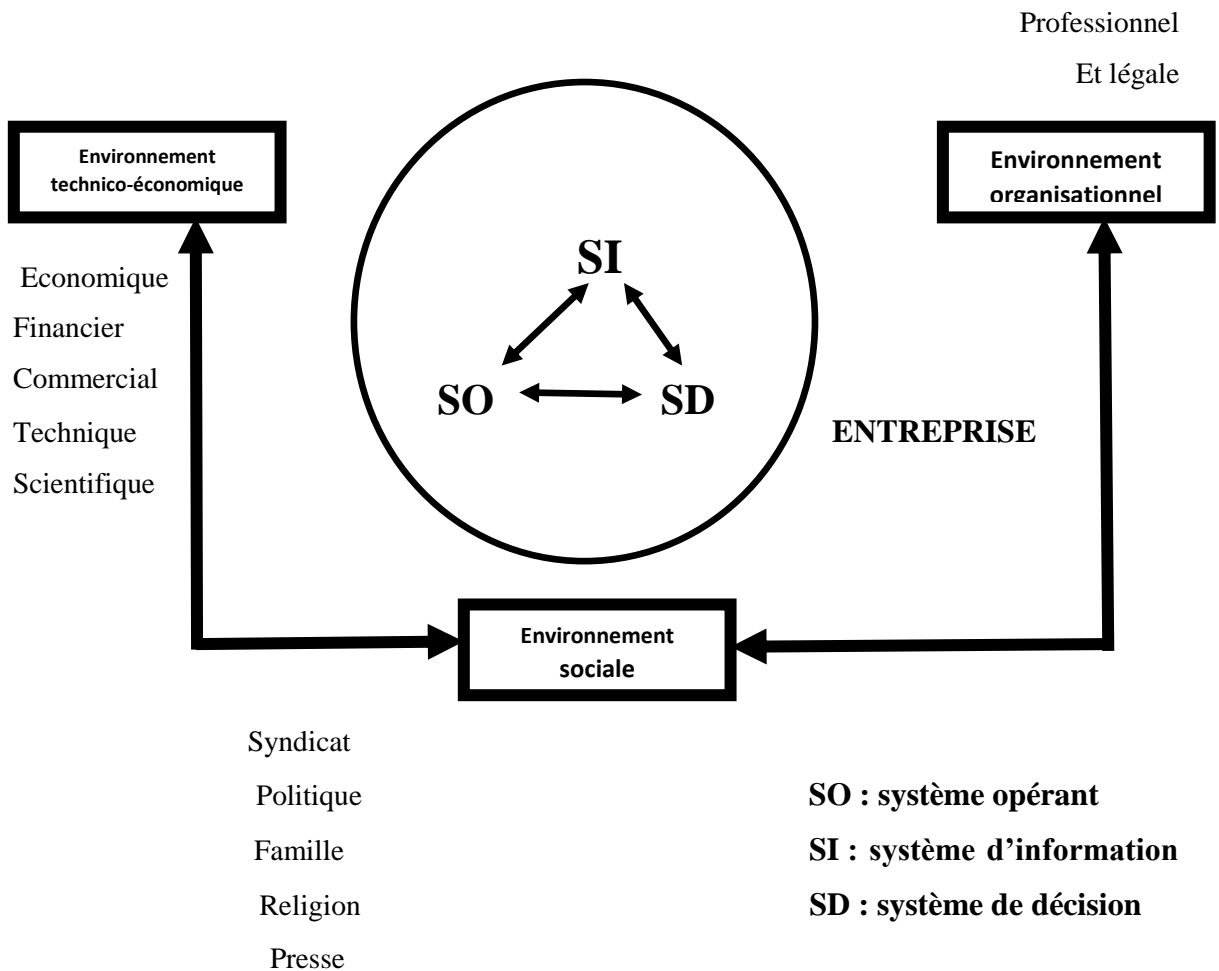
**1.3.3. Le système opérant(SO) :**

C'est le système qui assure la gestion courante (répétitive) et l'exécution des taches visant à atteindre les objectifs fixés par le système de pilotage. Il a généralement les activités suivantes :

- Reçoit les informations émises par le système de pilotage ;
- Se charge de réaliser les tâches qui lui sont confiées ;
- Génère à son tour des informations en direction du système de pilotage (Qui peut ainsi contrôler les écarts et agir en conséquence) ;
- Il englobe toutes les fonctions liées à l'activité propre de l'entreprise : Facturer les clients, régler les salaires, gérer les stocks, ...

Le schéma suivant représente l'entreprise et son environnement :

**Figure N° 01 : L'entreprise et son environnement**



Source : Nous-mêmes



## **2. Le système d'information de l'entreprise :**

**2.1. Définition :** Toute organisation humaine ou bien une entreprise peut être perçue comme un système. Un système peut être défini comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but.

*« Un système d'information de façon générale, est définie comme le fait de réaliser une intégration plus étroite des sources d'information disponibles. Afin de rendre cette information plus directement utilisable pour la prise de décision, tant dans la forme que dans le fond »<sup>1</sup>.*

L'interaction entre les différentes éléments du système grâce à des flux d'information, ces flux circulent à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise ; donc pour le fonctionnement de l'entreprise en tant que système elle aura besoin de mémoriser des informations (pour comparer ; prévoir ...), ce rôle est joué par le système d'information.

Le système d'information est définit comme étant *« ensemble des ressources (matériels, logiciels, données, humains, procédures, ...) structuré pour acquérir, traiter, mémoriser, transmettre et rendre disponible l'information (sous forme de données, textes, sons, images.). Dans et entre les organisations »<sup>2</sup>.*

Le système d'information(SI) d'une entreprise est l'ensemble des éléments qui doivent permettre à chacun d'y disposer ; au bon moment des informations nécessaire à son travail.

Il est généralement défini comme étant l'ensemble des flux d'information circulant dans l'organisation associé aux moyens mis en œuvre pour les gérer.

Pour traiter l'information, les ordinateurs et les humains mettent en œuvre des règles et des procédures. Par exemple : des modèles mathématiques, des algorithmes, des normes, des règlements, des procédures administratives...

### **2.2. Les moyens d'un système d'information :**

#### **2.2.1. Les moyens humains :**

Les moyens humains sont composés de l'ensemble des personnes qui reçoivent, manipulent et émettent de l'information qui se sont : les spécialistes informaticiens ; utilisateurs ; formateurs ....

---

<sup>1</sup> Encyclopédie de la Gestion et du Management(EGM), édition Dalloz, 2004, P1180/1181.

<sup>2</sup> Reix Robert, système d'information et management des organisations, 3<sup>ème</sup> édition, Edition Vuibert, paris, 2004, P487.

### 2.2.2. Les moyens matériels :

Englobent tous les dispositifs physiques et toutes les machines qui servent aux traitements de l'information ; degré de technicité plus ou moins poussé, permettant de recevoir, manipuler et émettre de l'information ; ils comprennent :

- Les systèmes informatiques: gros ordinateurs, mini ou micro- ordinateurs.
- Les périphériques informatiques: clavier, souris, (saisie) les écrans, les imprimantes (affichage des résultats). Les disques magnétiques ou optiques (stocker les données).

### 2.2.3. Logiciels et procédures :

Les logiciels correspondent à l'ensemble des programmes d'application et de service nécessaires au fonctionnement du système d'information (s'il est informatisé). Les procédures décrivent, quant à elles, l'articulation entre les traitements manuel et automatisé. On peut citer notamment : les méthodes (mathématiques, de recherche opérationnelle, comptables, économiques, etc.), les algorithmes, les plans, les normes, les procédures, administratives, les règlements, les programmes informatiques, les logiciels d'ordinateurs, etc.

## 2.3. Les fonctions d'un système d'information :

### 2.3.1. Recueil de l'information :

*« Pour fonctionner, le système doit être alimenté.il assurer la collecte régulière de certaine données internes et externes dans le but de produire des informations pertinentes »<sup>1</sup>.*

Donc, Les informations proviennent de différentes sources, internes ou externes.

#### - Les sources externes :

Proviennent de l'environnement du système. Il s'agit généralement de flux en provenance des partenaires du système (clients, fournisseurs, administrations...). De plus en plus, l'entreprise doit être à l'écoute de son environnement pour anticiper les changements et adapter son fonctionnement.

#### - En interne :

Le système d'information doit être alimenté par les flux générés par les différents acteurs du système. Ces flux résultent de l'activité du système : approvisionnements, production, gestion des salariés, comptabilité, ventes...

La plupart de ces flux sont parfaitement formalisés (existence de procédures bien définies) mais il existe également des flux d'information informelle (climat social, savoir-

---

<sup>1</sup> Coopers, Lybrand, la nouvelle pratique du contrôle interne, Editions d'organisation, paris, 1994, P378.

faire non formalisés...) qui sont par définition très difficiles à recueillir et à exploiter mais qui ont parfois beaucoup d'importance.

### 2.3.2. Mémorisation de l'information :

Une fois l'information saisie, il faut en assurer la pérennité, c'est à dire garantir un stockage durable et fiable.

Aujourd'hui, le support privilégié de l'information est constitué par les moyens mis à disposition par les disques des ordinateurs (magnétiques ou optiques, disques durs, Cédéroms, DVD, bandes et cassettes...) ; cependant, le papier reste un support très utilisé en entreprise (conservation des archives papiers).

Les informations stockées dans les ordinateurs sont sous forme de fichier ou organisés afin d'être plus facilement exploitables sous la forme d'une base de données. Le système de gestion de bases de données (SGBD) est donc une composante fondamentale d'un système d'information.

### 2.3.3. Traitement de l'information :

Pour être exploitable, l'information subit des traitements. Là encore, les traitements peuvent être manuels (c'est de moins en moins souvent le cas) ou automatiques (réalisés par des ordinateurs).

Les principaux types de traitement consistent à rechercher et à extraire de l'information, consolider, comparer des informations entre elles, modifier, supprimer des informations ou en produire de nouvelles par application de calculs.

*« L'efficacité du traitement de l'information s'accroît à mesure que les utilisateurs deviennent plus responsables de leurs propres application »<sup>1</sup>.*

### 2.3.4. Diffusion de l'information :

Pour être exploitée, l'information doit parvenir dans les meilleurs délais à son destinataire.

Les moyens de diffusion de l'information sont multiples : support papier, forme orale et de plus en plus souvent, utilisation de supports numériques qui garantissent une vitesse de transmission optimale et la possibilité de toucher un maximum d'interlocuteurs. Ceci est d'autant plus vrai à l'heure d'Internet et de l'interconnexion des systèmes d'information.

---

<sup>1</sup> O'Brien James, Marion Guy, les systèmes d'informations de gestion, Edition de Boeck Supérieur, Montréal, 1997, P800.

## **Section 02 : le système d'information comptable :**

Une entreprise ne pourrait vivre sans informations comptables. Ces dernières sont au cœur de la gestion de l'entité. La comptabilité permet le traitement de ces informations, sa bonne tenue constitue un succès pour les entreprises. De ce fait l'entreprise doit mettre en place un système d'information afin de garantir la qualité de l'information comptable.

Dans cette section il sera question d'une étude du système d'information comptable.

### **1. Définition :**

Définir la comptabilité de l'entreprise n'est nullement trivial, à notre avis, toute définition doit correspondre à l'approche que l'on veut en faire.

En effet ,en posant l'entreprise comme étant un système c'est-à-dire que l'entreprise est une organisation orientée vers un ensemble d'objectifs , apparait la problématique de mise en place d'un dispositif organisé ,structuré , et orienté vers l'objectif informationnel .

Parmi les différentes informations nécessaires pour aider les gestionnaires à prendre les bonnes décisions il y a les informations comptables, c'est-à-dire que sera posé le système d'information comptable (SIC).

Pour donner une définition au système d'information comptable, on doit définir tout d'abord le système d'information qui est « *Un système d'information est un ensemble organisé de ressources : matériel, logiciel, personnel, données, procédures, ..., permettant d'acquérir, de traiter, de stocker des informations (sous forme de données, textes, images, sons, etc.) dans et entre les organisations.* »<sup>1</sup>.

On applique cette définition sur la comptabilité comme un système d'information on conclure que Le système d'information comptable d'une entreprise regroupe un ensemble organisé des ressources permettant d'acquérir, de traiter de stocker et de communiquer des informations financières sous différentes formes dans l'organisation.

Donc La comptabilité « *est un système d'information permettant de formaliser les données relatives à l'entreprise. Elle fournit une information intelligible, significative, fiable et pertinente sur la réalité économique de l'entreprise. Elle permet notamment de rendre compte des relations de l'entreprise avec ses partenaires et d'informer sur la situation patrimoniale et les performances de l'entreprise* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> R. REIX, *Systèmes d'information et Management des organisations*, Vuibert, 2004, p3.

<sup>2</sup> Anne-Marrie Bouvier et Charlotte Disle ,introduction à la comptabilité ,DUNOD, Paris ,2008,p1.

Le système d'information comptable « *est un système central alimenté pour le systèmes amont, collecteurs des données primaires de chaque cycle d'exploitation. En aval, le système de pilotage communique avec le système d'information pour canaliser les données entrant dans le processus de prise de décision* »<sup>1</sup>.

Le système d'information comptable est devenu une pièce maîtresse du système d'information de l'entreprise, il assure en effet un rôle fédérateur en garantissant la cohérence des informations de gestion à usage interne et externe, son efficacité dépend aujourd'hui de la performance de ses applications informatiques.

## **2. Organisation des systèmes comptables :**

Dans ces premiers articles, le Système Comptable Financier impose d'une manière très pragmatique la nécessité d'un système comptable. Ce dernier découle de la définition même de la comptabilité : « *un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrés, et présenter des états reflétant une image fidèle de la situation financière et patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité, à la fin de l'exercice* »<sup>2</sup>.

L'organisation comptable et le traitement de l'information financière au sein d'une entreprise sont fonction du choix opéré par l'entreprise et ses dirigeants.

Deux système sont connus et ont fait leur preuve dans le temps et dans l'espace .Il s'agit du système classique et du système centralisateur.

### **2.1. Organisation selon le système classique :**

C'est le système le plus ancien mais le moins utilisé de nos jours. Le système classique « *convient aux petites entités ; il se caractérise par la tenue au jour le jour d'un seul livre-journal (journal général) et d'un seul grand-livre (grand-livre général)* »<sup>3</sup>.

Il est basé sur l'utilisation d'un journal unique dans lequel toutes les opérations sont enregistrées chronologiquement, avec l'avènement de l'informatique et le développement sans cesse croissant du volume des opérations à traiter, il est abandonné au profit du système centralisateur.

Il se caractérise par :

---

<sup>1</sup> Eris tort Organisation et management des systèmes comptables. Optimiser les leviers de la performance Comptable, édition DUNOD 2003, page 15.

<sup>2</sup> Loi n° 07-11, article 3, p 9.

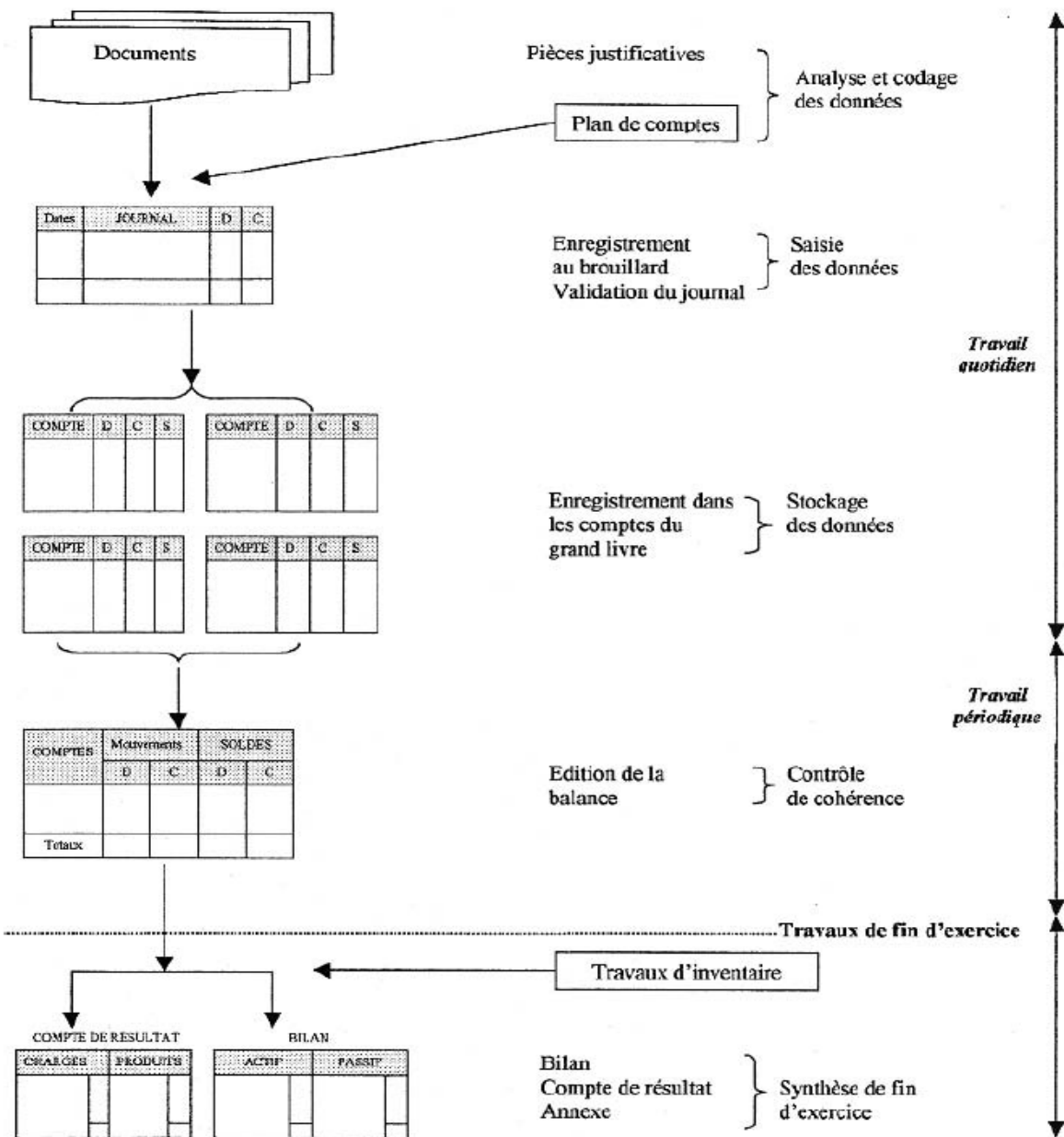
<sup>3</sup> Anne-Marrie Bouvier et Charlotte Disle, op.cit, p311.

- Un journal tenu quotidiennement par une personne ;
- Le report périodique dans le grand livre ;
- L'élaboration de la balance générale périodique également ;
- L'établissement des états financiers en fin de période.

Schéma de traitement des données comptables en système classique :

Figure N° 02 : Le traitement des données comptables en système classique

*Schéma de traitement des données comptables en système classique*



Sources : B, Doriat, M, Lozato, P, Nicolle, comptabilité et gestion des organisations, édition Dunod ,6 eme édition, 2008, Paris, P4.

## 2.2. Organisation selon le système centralisateur :

Ce système permet de remédier les inconvénients inhérents à l'organisation selon le système classique qui sont :

- L'unicité du journal ne permet pas d'envisager une division du travail : une seule personne tient le journal à une période donnée .Certes, elle peut se faire relayer, mais il n'est pas possible que deux personnes y accèdent à la fois ;
- Les opérations étant enregistrées de façon chronologique, donc les unes à la suite des autres, il est possible d'avoir une idée succincte et rapide de chaque catégorie d'opérations ou d'affaires enregistrées durant une période bien déterminée.

Alors que dans le système centralisateur, les opérations sont triées, classées et regroupées par nature et enregistrées dans des journaux dits auxiliaires ou divisionnaires, ce qui permet à plusieurs comptables en partageant les tâches. Chacun peut alors se spécialiser dans un domaine.

Le système centralisateur repose sur une comptabilité à deux niveaux :

- **Une comptabilité auxiliaire** : qui enregistre chaque jour les faits comptable dans des journaux auxiliaires spécialisés par catégorie d'opérations ;
- **Une comptabilité périodique ou synthétique** : qui à intervalle régulier récapitule les informations contenus dans les journaux auxiliaires pour les centraliser dans des documents généraux (journal générale et grand livre générale).

Il permet donc, une plus grande productivité et d'affecter d'avantage de personnel sur les activités les plus importantes.

- **Avantages du système centralisateur** : *« il permet une division du travail entre plusieurs services au sein desquels on peut également partager le travail. Le travail peut aussi être étalé dans le temps : les journaux auxiliaires sont tenus à jour en permanence, alors que la centralisation mensuelle ou trimestrielle suffit pour les autres familles de comptes »<sup>1</sup>.*

Ces avantages expliquent le grand succès remporté par le système centralisateur : la plupart des progiciels comptables s'en inspirent.

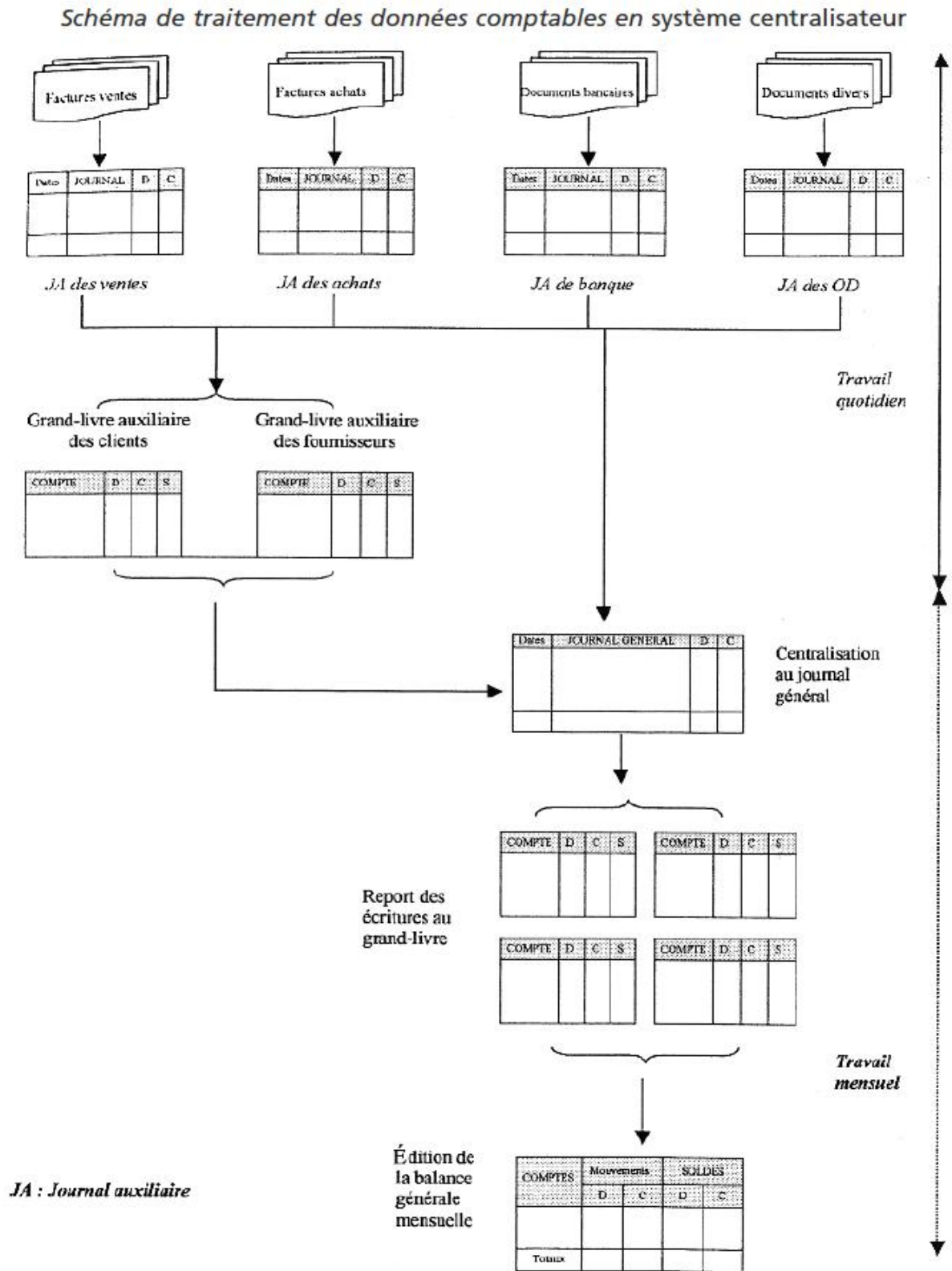
Schéma de traitement des données comptables en système centralisateur :

---

<sup>1</sup> Anne-Marrie Bouvier et Charlotte Disle , op.cit., p312.



Figure N° 03 : Le traitement des données comptables en système centralisateur



Sources : B, Doriat, M, Lozato, P, Nicolle, op.cit., P5.



### **3. Système d'information comptable et progiciel de gestion :**

Il existe à l'heure actuelle trois niveaux de système d'information comptable selon le progiciel de gestion c'est-à-dire l'architecture informatique adopté par l'entreprise en matière de tenue de leur comptabilité.

#### **3.1. Comptabilité autonome :**

Les données proviennent des autres applications sous formes de documents « papier » ou sur des supports magnétiques. Les autres opérations sont saisies directement à partir des pièces comptables. La phase la plus importante est celle de la saisie : elle s'accompagne de l'imputation comptable et donc du choix des comptes. Les logiciels proposent en général des procédures de « saisie guidée » pour les opérations les plus répétitives (factures d'achat, de ventes..). Les pièces comptables sont ainsi enregistrées dans les journaux auxiliaires avec une mise à jour automatique des grands livres.

#### **3.2. Comptabilité semi-intégrée :**

Dans une comptabilité semi-intégrée et a fortiori dans une comptabilité intégrée .La saisie ne s'effectue plus uniquement sur les pièces de base. Elle se fait à partir des événements réels soit automatiquement, soit par des personnes qui, en générale, ne sont pas des comptables.

#### **3.3. Comptabilité intégrée :**

L'apparition de la comptabilité intégrée est due principalement à l'émergence du l'ERP (Entreprise Ressource Planning) ou PGI en français (progiciels de gestion intégré ) qui est un logiciel permet de gérer l'ensemble des processus d'une entreprise, en intégrant l'ensembles des fonctions comme la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et financière, la relation client, les achats, la gestion des stocks, la distribution ....., l'ERP est basé sur la construction des applications informatiques de l'entreprise (comptabilité, gestion des stocks, etc.) sous formes de **modules indépendants**. Ces modules partagent **une base de données commune**, permettant la communication de données entre les applications.

Les progiciels de gestion intégrés (PGI/ERP) sont susceptibles d'améliorer le contrôle et la maîtrise des processus et des traitements grâce à l'intégration globale des différentes informations qui sont traitées dans les modules intégrées, de manière transversale, entre les différents services et entités de l'entreprise, au sein d'un système unique et global.

Voilà un tableau qui résume ces trois types des systèmes d'information comptable :

**Tableau N° 01 : Les types des systèmes d'information comptable.**

Système d'information comptable	Architecture comptable	Organisation de la comptabilité	Taille de l'entité
Comptabilité autonome	Micro-ordinateur autonome	Saisie manuel centralisée	Petite
Comptabilité semi-intégrée	Réseau local avec des applications fonctionnelles interfacées	Génération automatique des écritures comptables	Moyenne à grande
Comptabilité intégrée	Architecture client-serveur	Saisie unique des évènements et axe d'analyse multiples	Très grande

Sources : B, Doriat, M, Lozato, P, Nicolle, op.cit., p3.

#### **4. Organisation du système comptable algérienne :**

*« La réforme comptable prend désormais une dimension planétaire, et constitue non pas un simple changement de nomenclature comptable de l'entreprise algérienne, mais une totale remise en cause de toute la structure du langage et de la technique comptable en vigueur. Une évolution qualitative vers la mondialisation du contenu de la fonction comptable, est un véritable changement qui transformera totalement le contenu conceptuel, technique et procédural du corps comptable et doit être donc qualifié de révolution pour le monde économique et financier »<sup>1</sup>.*

##### **4.1. Naissance de la normalisation en Algérie :**

Le PCN-1975 est venu en son temps en réponse à l'insuffisance et au problème de la comptabilité algérienne, c'est vrai que le PCN-1975 apportait des innovations nécessaire et utiles qui sont adaptables avec les orientations économiques de l'époque, mais malheureusement il n'a pas subi les analyses critiques nécessaires à son amélioration et son développement surtout en matière de recherche académique *« ce qui a poussé l'Algérie a opté pour un nouveau système lui permettant de faire face à une nouvelle étape caractérisée par une ouverture de l'économie appelée économie de marché. Pour cela, et à partir de 1998,*

<sup>1</sup> A kaddouri, A Mimeche, op.cit. p32.

*les autorités publiques ont décidé de réformer le PCN 1975 afin de répondre aux besoins du nouvel environnement »<sup>1</sup>.*

C'est la refonte du Plan Comptable National de 1975 qui a donné naissance au projet de nouveau système comptable financier des entreprises qui s'inscrit dans le cadre de la mise à jour des instruments devant accompagner les réformes économiques. On a adopté les normes IAS/IFRS qui sont mènent à l'élaboration de la nouvelle version SCF-2007 complètement refondé du référentiel comptable national et en totale rupture avec le PCN-1975 et en total conformité avec les normes internationales IAS/IFRS.

#### **4.1.1. Avènement du référentiel de 1975 :**

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie reconduit la législation française à l'exception des textes non contradictoires avec le principe de souveraineté nationale. L'économie Algérienne héritée ainsi du PCG français de 1957. En 1972 le cadre juridique et économique dictait impérativement la nécessité de recourir à une réforme en profondeur de référentiel comptable appliqué, cette mission est confiée à la société nationale de comptabilité (SNC), qui eut la charge de la réalisation technique de ce projet.

Le plan des comptes applicable jusqu'à fin 2009 ainsi que les principales normes comptables étaient jusqu'ici définies dans le PCN-1975.

*« En absence des mise à jours depuis 30 ans, ce dispositif était devenu relativement inadapté à la pratique des opérations économiques et des affaires en Algérie, particulièrement dans le contexte de l'ouverture des marchés et de l'arrivée d'investisseurs étrangers »<sup>2</sup>.*

#### **4.1.2. Le système comptable et financier (SCF- 2007) :**

A compter de 1<sup>er</sup> janvier 2010, le SCF a été mis au point par le conseil national de la comptabilité Algérienne (CNCA), en collaboration avec des professionnels Algériens et avec le conseil national de la comptabilité français.

Ce dispositif englobe, dans les faits, plusieurs éléments :

---

<sup>1</sup> BOUBACHE sihem , «Essai d'élaboration d'un système d'information comptable pour la gestion des encaissement », Thèse de fin d'étude pour l'obtention d'un doctorat en sciences de gestion ,Option : Comptabilité , Ecole supérieure de commerce ,Alger , 2014,p70.

<sup>2</sup> KPMG, guide investir en Algérie, 2016, p128.

- Un ensemble de normes comptables plus détaillées qu'auparavant, très fortement inspirées des IFRS ;
- Un plan de comptes modernisé, qui converge fortement vers l'actuel plan de comptes français « PGC » tout en maintenant certaines spécificités Algériennes ;
- La mise en place d'un certain nombre de principes ou d'obligations formelles, notamment, en termes de consolidation et d'annexes comptables ;
- Le SCF ne se limite donc pas à une déclinaison des IFRS en Algérie, mais est potentiellement porteur d'une modification profond, des pratiques comptables, de l'organisation des entreprises et de la pratique des affaires.

Il introduit en effet des besoins et des possibilités nouvelles :

- Introduction de la « juste valeur » avec des possibilités récurrentes de réévaluation ;
- Organisation d'une plus grande transparence financière des entreprises et des groupes de sociétés, avec, notamment, un plus grand focus sur le concept d'image fidèle ;
- Affirmation de l'importance de contrôle interne et externe des comptes.

*« Le système comptable financier comporte un cadre conceptuel de la comptabilité financière, des normes comptables et une nomenclature des comptes permettant l'établissement des états financiers sur la base des principes comptables généralement reconnus*

- *Comptabilité d'engagement,*
- *Continuité d'exploitation,*
- *Intelligibilité,*
- *Pertinence,*
- *Fiabilité,*
- *Comparabilité,*
- *Coût historique,*

- *Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique* »<sup>1</sup>.

*« Le cadre conceptuel de la comptabilité financière constitue un guide pour l'élaboration des normes comptables, leurs interprétation et la sélection de la méthode comptable appropriée lorsque certaines transactions et autres événements ne sont pas traités par une norme ou une interprétation »*<sup>2</sup>.

Donc le cadre conceptuel du système comptable financier :

- Définit les concepts qui sont à la base de la préparation et de la présentation des états financiers tels les conventions et les principes comptables à respecter et caractéristiques qualitatives de l'information financière.
- Constitue une référence pour l'établissement de nouvelles normes.
- Facilite l'interprétation des normes comptables et l'appréhension d'opérations ou d'événements non explicitement prévus par la réglementation comptable.

## **5. Les principes comptables :**

La comptabilité, comme toute discipline, est basée sur des principes (ou postulats). Ces principes portent des noms connus qui, pour certains d'entre eux, traversent toute l'histoire de la comptabilité par exemple, le fameux principe de « prudence ».

*« Les principes permettent d'identifier les caractéristiques fondamentales d'un type de comptabilité et la nature de l'information à fournir »*<sup>3</sup>.

Les principes ou postulas constituent la principale source du droit comptable. Ils sont repris dans la législation comptable nationale (SCF-2007), à l'instar des normes IAS/IFRS.

*« Les principes comptables sont à la base du paradigme comptable, et déterminent la structure, les circuits et les procédures du système d'information comptable »*<sup>4</sup>.

Donc les principes comptables définis par le cadre conceptuel sont les suivants :

### **5.1. Les principes énoncés par le cadre conceptuel :**

#### **5.1.1. Comptabilité d'engagement :**

---

<sup>1</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 6, p2.

<sup>2</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 7, p4.

<sup>3</sup> Jacques Richard, Christine Collette, comptabilité générale : système français et normes IFRS, 8<sup>e</sup> édition, Dunod, Paris, 2008, p39.

<sup>4</sup> A kaddouri, A Mimeche, op.cit. p72.

Les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés quand ces transactions ou événements se produisent et non pas lorsqu'intervient le versement ou la réception de trésorerie ou équivalent de trésorerie, ils sont enregistrés dans les livres comptables et présentés dans les états financiers des exercices auxquels ils se rattachent.

### **5.1.2. Continuité d'exploitation :**

Les états financiers sont établis sur une base de continuité d'exploitation, en présumant que l'entreprise poursuivra ses activités dans un avenir prévisible. Ainsi il est supposé que l'entreprise n'a ni l'intention, ni la nécessité de mettre fin à ses activités, ni de réduire de façon importante la taille de ses activités. S'il existe une telle intention ou une telle nécessité les états financiers peuvent devoir être préparés sur une base différente, et, s'il en est ainsi la base utilisée doit être indiquée.

### **5.1.3. Intelligibilité :**

Dans les termes du cadre conceptuel, intelligibilité signifie compréhensibilité. En d'autres termes, l'information financière doit permettre au destinataire d'avoir une opinion éclairée sur la firme en question, sur ses activités et sur ses comptes.

Mais par ailleurs, les utilisateurs des états financiers sont censés avoir une connaissance raisonnable des affaires et activités économiques et de la comptabilité. De plus, ils doivent avoir la volonté d'étudier de manière raisonnablement diligente l'information communiquée.

### **5.1.4. Pertinence :**

L'information est pertinente lorsqu'elle influence des décisions économiques des utilisateurs en les aidant dans l'évaluation des événements passés, présents ou à venir, ou encore en les aidant à corriger les évaluations passées.

Finalement, *« la pertinence doit être telle que les incertitudes soient levées quant aux prévisions du destinataire et de lui permettre ainsi une prise de décision économique correcte et adéquate quant à la situation décrite »*.<sup>1</sup>

### **5.1.5. Fiabilité :**

Selon l'IASB *« l'information possède la qualité de fiabilité quand elle est exempte d'erreur et de biais significatifs et que les utilisateurs peuvent lui faire confiance pour*

---

<sup>1</sup> A kaddouri, A Mimeche, op. cit. p74.

*présenter une image fidèle de ce qu'elle est censée présenter ou de ce qu'on pourrait s'attendre raisonnablement à la voir présenter »<sup>1</sup>.*

La fiabilité de l'information dépend de sa neutralité. Elle doit être présentée sans parti pris.

Pour être fiable, l'information doit aussi être exhaustive, c'est -à- dire une omission volontaire ou par inadvertance peut fausser l'information et la rendre trompeuse donc dangereuse car menant à des prises de décisions inadéquates de la part des utilisateurs des états financiers.

#### **5.1.6. Comparabilité :**

La comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité, le lecteur des états comptables doit pouvoir les comparer dans l'espace et dans le temps.

*« L'un parmi les objectifs des états financiers, tel qu'énoncé dans le cadre conceptuel, consiste dans la possibilité de comparaison :*

- *Comparaison dans le temps pour une même firme : il s'agit de permanence des méthodes.*
- *Comparaison dans l'espace pour plusieurs entreprises entre elles : il s'agit de la similarité ou d'uniformité des méthodes »<sup>2</sup>.*
- **Comparaison dans le temps :** en principe assurée si l'entreprise utilise d'un exercice à l'autre les mêmes formes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation ou non.
- **Comparaison dans l'espace :** assurée en principe si les entreprises se réfèrent à des présentations et des méthodes communes.

#### **5.1.7. Cout historique :**

*« Les éléments d'actifs, de passifs, de produits et de charges sont enregistrés en comptabilité et présentés dans les états financiers au cout historique, sur la base de leur valeur à la date de leur constatation, sans tenir compte des effets de variations de prix ou d'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie.*

---

<sup>1</sup> Jacques Richard, Christine Collette, op.cit. p61.

<sup>2</sup> A kaddouri, A Mimeche, op.cit, p75

*Cependant des actifs et passifs particuliers tels que les actifs biologiques ou certains instruments financiers sont valorisés à leur juste valeur »<sup>1</sup>.*

#### **5.1.8. Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique :**

*« Les opérations sont enregistrées en comptabilité et présentées dans les états financiers conformément à leur nature et à leur réalité financière et économique, sans s'en tenir uniquement à leur apparence juridique »<sup>2</sup>.*

Les transactions et autres évènements doivent être comptabilisés et présentés conformément à leur substance et leur réalité économique et non pas seulement selon leur forme juridique.

**Exemple :** les biens pris en crédit-bail figurant à l'actif du bilan.

#### **5.2. Principes généraux de la comptabilité d'engagement :**

Ces principes sont déjà existés avant l'avènement des normes comptables internationales IAS/IFRS :

##### **5.2.1. Principe de partie double :**

*« Les écritures comptables sont passées selon le principe dit « la partie double » :*

*Chaque écriture affecte au moins deux comptes, l'un étant débité et l'autre crédité, dans le respect de l'enregistrement chronologique des opérations. Le montant du débit doit être égal au montant du crédit »<sup>3</sup>.*

##### **5.2.2. Principe de l'entité :**

*« L'entreprise est considérée comme étant une entité comptable autonome et distincte de ses propriétaires. La comptabilité financière est fondée sur la séparation entre les actifs, passifs, charges et produits de l'entité et ceux des participants à ses capitaux propres ou actionnaires. Les états financiers de l'entité ne doivent prendre en compte que les transactions de l'entité, et non celles des propriétaires »<sup>4</sup>.*

---

<sup>1</sup> Décret exécutif n°08-156 du 26/05/2008 portant Application des Dispositions de la Loi portant le Système Comptable Financier, article 16, p 19.

<sup>2</sup> Idem, Article 18.

<sup>3</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 16, p 13.

<sup>4</sup> Décret exécutif n°08-156, op.cit., article 9, p 18.



### 5.2.3. Principe de périodicité :

*« Un exercice comptable a normalement une durée de douze (12) mois couvrant l'année civile »<sup>1</sup>.*

Lorsque, dans des circonstances exceptionnelles, une entreprise modifie la date de clôture de son exercice et présente ses états financiers annuels pour un exercice plus long ou plus court qu'une année, elle doit indiquer :

- La durée de l'exercice couvert par les états financiers,
- La raison l'ayant conduite à utiliser une durée d'exercice différente d'une année ;
- Le fait que les chiffres comparatifs des états financiers et des notes annexes liées ne sont pas comparables.

### 5.2.4. Principe de fidélité :

Il donne à la comptabilité son rôle de system informationnel, le system d'information comptable (SIC) présente l'entreprise financièrement et économiquement avec une image fidèle que possible c'est-à-dire la plus proche de la réalité.

### 5.2.5. Principe de régularité :

La comptabilité doit être tenue en conformité avec les règles du code commerce, la régularité des comptes de l'entreprise consiste aussi dans le respect des usages et des principes comptables autant qu'elle ne peut l'être dans le respect de la normalisation et de la loi comptable et fiscale.

### 5.2.6. Principe de prudence :

*« La comptabilité doit satisfaire au principe de prudence impliquant l'appréciation raisonnable des faits dans des conditions d'incertitude afin d'éviter le risque de transfert, sur l'avenir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine ou le résultat de l'entité »<sup>2</sup>.*

Les actifs et les produits ne doivent pas être surévalués, et les passifs et les charges ne doivent pas être sous-évalués.

---

<sup>1</sup> Idem, article 30, p11.

<sup>2</sup> Idem, article 14, p19.

Toutefois, l'application de ce principe de prudence ne doit pas conduire à la création de réserves occultes ou de provisions excessives.

#### 5.2.7. Principe d'intangibilité du bilan :

*« Le bilan d'ouverture d'un exercice correspond au bilan de clôture de l'exercice précédent »<sup>1</sup>.*

#### 5.2.8. Principe de non compensation :

*« Aucune compensation n'est possible entre un élément d'actif et un élément de passif du bilan, sauf si cette compensation est effectuée sur des bases légales ou contractuelles, ou si dès l'origine il est prévu de réaliser ces éléments d'actif et de passif simultanément ou sur une base nette »<sup>2</sup>.*

### 6. Les utilisateurs de la comptabilité :

La comptabilité, il y a ceux qui la présentent : ce sont les normalisateurs, il y a ceux qui la font et la vérifient, ce sont ce sont les professionnels, salariés comptables d'une entreprise, experts comptables et commissaires aux comptes indépendants.

#### 6.1. Les propriétaires individuels ou les actionnaires (les investisseurs) :

Les investisseurs sont les destinataires privilégiés de la communication financière. De nombreuses entreprises sont appelées à renforcer leurs fonds propres. La communication financière doit donner confiance aux investisseurs pour permettre ce renforcement.

*« Ce sont eux qui apportent l'argent, cet argent ils l'ont gagné eux-mêmes ou ils en ont hérité, mais ils ne sont pas toujours capables de le faire fructifier, et ils demandent à des spécialistes de le faire pour eux : des mandataires, des managers, des banquiers.... »<sup>3</sup>.*

#### 6.2. Les analystes financiers et les agences de notation :

Les analystes financiers sont des professionnels dont le rôle consiste le plus souvent à produire et diffuser une étude sur une société en vue d'exprimer une opinion sur ses perspectives et d'évaluer cette société. Le processus d'analyse de l'expert est une séquence d'objectifs successivement atteints qui leur permet de faire une exploration rapide de la situation de l'entreprise au moment de l'étude, les agences de notation qui emploient des

<sup>1</sup> Décret exécutif n°08-156, op.cit., article 17, p 19.

<sup>2</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 15, p 11.

<sup>3</sup> J.Degos, S.Ouvrard, la comptabilité générale en 100 fiches, ellipses édition, Paris, 2011, p9.

experts pratiquent de la même façon mais l'information qu'elle diffuse sous formes d'une note par exemple la note AAA est la note maximale

### 6.3. Les prêteurs :

Une entreprise ou une société ne peuvent pas fonctionner avec leur seule trésorerie (espèce, compte bancaire) elles utilisent les prêts qui leur sont consentis par des particuliers ou le plus souvent des banques. « *Les prêts sont d'autant plus encouragés que les intérêts que versent les emprunteurs sont déductibles des impôts et le taux réel des prêts n'est souvent que la moitié ou les deux tiers du taux nominal* »<sup>1</sup>.

Mais, les prêteurs comme les investisseurs courent le risque de non-remboursement si l'entreprise fait faillite, et à ce titre, ils s'intéressent aux informations données par la comptabilité de l'emprunteur.

### 6.4. Les entreprises directement ou indirectement concurrentes :

Les entreprises concurrentes d'une entreprise sont toujours très intéressées par sa performance puisque nous trouvons dans un état d'économie de marché alors chaque entreprise à une veille concurrentielle sur la croissance des autres entreprises du secteur, l'impact d'une crise sectorielle sur les autres. Tous ces informations nécessaire sont obtenues à l'aide des comptes annuels des entreprises .

### 6.5. Les clients et les fournisseurs :

Les clients et les fournisseurs d'une entreprise sont aussi concernés par la bonne ou la mauvaise santé financière de celle-ci .Les clients ont besoin de savoir que l'entreprise pourra leur livrer les produits commandés et pour lesquels ils ont parfois versé un acompte ou une avance .Les fournisseurs ont besoin de savoir si l'entreprise à laquelle ils ont livré des matières premières ou des marchandises pourra les payer . « *Car le principe fondamentale de la vie des affaires est la confiance qui permet de faire des opérations à crédit .Donc le client, les fournisseurs ont intérêt à surveiller leur cocontractant, et la comptabilité est un bon moyen de le faire* »

### 6.6. L'administration fiscale :

Depuis longtemps, les Etats sont sollicités aux impôts comme une partie principales de leurs ressources financières et d'un an à une autre les Etats développent des mécanismes pour la récolte de cette source financière, ces mécanismes sont finalisés par la création d'une administration fiscale chargée de cette mission.

---

<sup>1</sup> J.Degos, S.Ouvrard ,op.ct, p10

L'administration fiscale demande aux entreprises qu'elles soient individuelles ou en société, de déclarer leurs bénéfices annuels sur des formulaires conçus par la direction générale des impôts. Une grande partie du personnel de l'administration fiscale est chargée de l'assiette des impôts, de la vérification des déclarations fiscales et des comptabilités, du contentieux et des sanctions effectivement appliquées. « *L'administration vérifie les comptabilités d'une part et le lien entre la comptabilité et les impôts déclarés d'une autre part* »<sup>1</sup>. En Algérie la connexion entre résultat comptable et le résultat fiscal est très forte.

### **6.7. Les cadres, les salariés, les syndicats et le comité d'entreprise :**

De nos jours, les salariés des entreprises s'intéressent à la comptabilité de leur employeur, car ils veulent savoir si les résultats de ce dernier permettront à tous les employés de rester en poste. « *Les salariés à part ne sont pas des experts donc se font-ils assister par leurs syndicats professionnels et dans les grandes entreprises par leur comité d'entreprise qui peut lui-même demander l'avis d'un expert sur la comptabilité* »<sup>2</sup>.

## **7. Les documents produits par la comptabilité :**

### **7.1. Les livres comptables :**

« *Les entités soumises à la présente loi tiennent des livres comptables qui comprennent un livre journal, un grand livre et un livre d'inventaire, sous réserve des dispositions spécifiques concernant les petites entités* »<sup>3</sup>.

Toute entreprise doit ouvrir, tenir et mettre à jour :

- Un livre journal,
- Un grand livre,
- Un livre d'inventaire.

#### **7.1.1. Livre journal :**

Le livre-journal est le document de saisie de base des informations comptables.

Les transactions sont enregistrées chronologiquement dans le livre-journal à partir des pièces justificatives de base. (Factures, pièces de caisse...).

Pour chaque enregistrement au journal on trouve la date de l'opération, la description de l'opération (libellé), le montant, et l'intitulé des comptes débités et crédités.

---

<sup>1</sup> J.Degos, S.Ouvrard ,op.cit., p11

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 20, p 11.

Plusieurs livres auxiliaires (journal d'achats de ventes de trésorerie d'OD) les opérations enregistrées au jour le jour et par opération sont centralisées au moins une fois par mois sur le livre-journal, journal centralisateur.

*« Le livre journal (ou journal général) enregistre les mouvements affectant les actifs, passifs, capitaux propres, charges et produits de l'entité. En cas l'utilisation de journaux auxiliaires, le livre journal ne comprend que la centralisation mensuelle des écritures portées sur les journaux auxiliaires (totaux mensuels de chaque journal auxiliaire) »<sup>1</sup>.*

#### **7.1.2. Un grand livre :**

*« Le grand livre comprend l'ensemble des comptes mouvementés au cours de la période »<sup>2</sup>.*

Le grand livre est l'ensemble des comptes de l'entreprise. Les mouvements débit et crédit des comptes y sont reportés après (ou simultanément) l'enregistrement au journal. Sur le grand livre sont portées les écritures du livre journal ventilées par comptes et selon le Plan de comptes de l'entreprise.

Les comptes sont représentés par un folio, une fiche ou un listing .Le grand livre est détaillé en autant de grands livres que de journaux auxiliaires (clients, fournisseurs, banque, OD), ce sont des comptes de centralisation.

#### **7.1.3. Un livre d'inventaire :**

*« Le livre d'inventaire reprend le bilan et le compte de résultat de l'entité »<sup>3</sup>.*

*« La vie économique de l'entreprise est découpée en périodes ou exercices. Lors de ces « coupures » comptables, il est fait obligation à toute entité de procéder à un inventaire des éléments d'actifs et passifs de son patrimoine »<sup>4</sup>.*

#### **7.2. Les états financiers :**

*« Les entités entrant dans le champ d'application de la présente loi établissent au moins annuellement des états financiers.*

*Les états financiers des entités autres que les petites entités comprennent :*

- *Un bilan ;*
- *Un compte de résultat ;*
- *Un tableau de flux de trésorerie ;*
- *Un tableau de variation de capitaux propres ;*

---

<sup>1</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 20, p11.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> BOUBACHE sihem, op.cit., p79

- *Une annexe précisant les règles et les méthodes comptables utilisées et fournissent des compléments d'information au bilan et au compte de résultat.*

*Le contenu et les méthodes d'élaboration des états financiers sont définis par voie réglementaire »<sup>1</sup>.*

*« Les états financiers sont arrêtés sous la responsabilité des dirigeants sociaux. Ils sont établis dans un délai maximum de quatre(04) moi suivant la date de la clôture de l'exercice et doivent être distingués des autres informations éventuellement publiées par l'entité »<sup>2</sup>.*

### 7.2.1. Le bilan :

Le bilan est un document synthétique constitue une représentation à une date donnée de la situation financière de l'entreprise sous forme d'actif et de passif et de capitaux propres.

*« Le bilan décrit séparément les éléments de l'actif et les éléments du passif.*

*La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre les éléments courants et les éléments non courants.*

*Le contenu, le modèle et la présentation du bilan sont fixés par arrêté de ministre des finances»<sup>3</sup>.*

- **Actifs :**

*« Les actifs sont constitués des ressources contrôlées par l'entité de fait d'événements passés et destinées à procurer à l'entité des avantages économiques futurs.*

*Le contrôle d'un actif correspond au pouvoir d'obtenir les avantages économiques procurés par cet actif »<sup>4</sup>*

- **Passifs :**

*« Les passifs sont constitués des obligations actuelles de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie des ressources représentatives d'avantages économiques.*

*Un passif est classé comme passif courant lorsque :*

- *Il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation ;*
- *Ou il doit être payé dans les douze mois qui suivent la date de la clôture.*

*Tous les autres passifs sont classés en tant que passifs non courants »<sup>1</sup>.*

<sup>1</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 25, p11.

<sup>2</sup> Idem, article 27.

<sup>3</sup> Décret exécutif n°08-156, op.cit., article 33, p 21.

<sup>4</sup> Idem, article 20,19.

- **Capitaux propres :**

*« Les capitaux propres ou fonds propres ou capital financier correspondent à l'excédent des actifs de l'entité sur ses passifs courants et non courants, tels que définis aux articles précédents »<sup>2</sup>.*

**7.2.2. Le compte de résultats :**

C'est l'état de résultat qui retrace les revenus et gains et les charges et pertes découlant d'un exercice comptable complet engendrant le résultat net de l'exercice et reflétant ainsi la performance financière et la rentabilité de l'entreprise.

*« Le compte de résultats est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de l'exercice.*

*Il ne tient pas compte de la date d'encaissement ou de décaissement et fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice.*

*Le contenu, le modèle et la présentation du compte de résultat sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances »<sup>3</sup>.*

- **Produits de l'exercice :**

*« Les produits d'un exercice correspondent aux accroissements d'avantages économiques survenus au cours de l'exercice sous forme d'entrées ou d'augmentations d'actifs ou de diminutions de passifs. Les produits comprennent également les reprises sur pertes de valeur et sur provisions définies par arrêté du ministre chargé des finances »<sup>4</sup>.*

- **Charges de l'exercice :**

*« Les charges d'un exercice correspondent aux diminutions d'avantages économiques survenus au cours de l'exercice sous forme de sortie ou de diminution d'actifs ou d'apparition de passifs. Les charges comprennent les dotations aux amortissements ou provisions et les pertes de valeur définies par arrêté du ministre chargé des finances »<sup>5</sup>.*

**7.2.3. Le tableau de flux de trésorerie :**

L'état des flux de trésorerie retrace l'évolution de la situation financière de l'entreprise au cours d'un exercice comptable. Il est fourni des informations sur les activités

---

<sup>1</sup> Décret exécutif n°08-156, op.cit., article 22, P20.

<sup>2</sup> Idem, article 24.

<sup>3</sup> Idem, article 34, P22.

<sup>4</sup> Idem, article 25, P20.

<sup>5</sup> Décret exécutif n°08-156, op.cit., article 26, p 20.

d'exploitation, de financement et d'investissement de l'entreprise. Ainsi que les effets de ces activités sur sa trésorerie.

*« Le tableau des flux de trésorerie a pour objet d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer des flux de trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie.*

*Le délai des rubriques, le modèle et la présentation du tableau de flux de trésorerie sont fixés par arrêté de ministre chargé des finances »<sup>1</sup>.*

#### 7.2.4. Le tableau de variation des capitaux propres :

*« Le tableau de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.*

*Le délai des rubriques, le modèle et la présentation du tableau de variation des capitaux propres sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances »<sup>2</sup>.*

#### 7.2.5. Annexe aux états financiers :

*« L'annexe aux états financiers comporte des informations qui présentent un caractère significatif ou qui sont utiles pour la compréhension des opérations figurant sur ces états financiers.*

*Les notes annexes aux états financiers font l'objet d'une présentation organisée. Chacun des postes de bilan, du compte de résultats, du tableau des flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres renvoie à l'information correspondante dans les notes annexes.*

*Le modèle et le contenu de l'annexe et des notes sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances »<sup>3</sup>*

### **Section 03 : la performance du système d'information comptable**

Le système d'information comptable est devenu une pièce maîtresse du système d'information de l'entreprise. Il assure en effet un rôle fédérateur en garantissant la cohérence des informations de gestion à usage interne et externe.

**1. Définition :** Pour définir la performance d'un système d'information comptable nous ferons appel à deux notions de « performance » dans deux domaines : le domaine

---

<sup>1</sup> Idem, article 35, P22.

<sup>2</sup> Idem, article 36.

<sup>3</sup> Idem, article 37.



technologique et le domaine de gestion puisque le SIC est composée de l'interaction entre ces deux domaines.

Mais la performance du système d'information comptable dépend aussi de la compétence des utilisateurs et de l'ensemble des procédures comptables mises en place.

- Dans le domaine technologique, la performance se définit en termes de résultat mesurable puisqu'il s'agit du résultat optimal qu'une machine peut accomplir. donc l'efficacité du SIC dépend de la performance de ses application informatiques tels que :
  - Le matériel informatique ;
  - Les logiciels de gestion ;
  - Les moyens de communication.

Les impacts stratégiques des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) devenaient une évidence pour l'entreprise. Ces NTIC bouleversent désormais, non seulement notre vie domestique, mais également les méthodes de management et les relations clients-fournisseurs. *« En effet, évaluer l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la performance des entreprises est une question centrale dans le management des SI »<sup>1</sup>.*

- En gestion, la performance dépend d'une référence c'est l'objectif, Sans objectif, il n'y a donc pas de performance.

En conséquence, *« la performance est la réalisation des objectifs organisationnels (Annick Bourguignon) »<sup>2</sup>.*

Donc cette approche de la performance se réfère à la notion d'efficacité, c'est-à-dire, la capacité à produire l'effet attendu.

- *« Les SI couvrent un champ plus large que les technologies de l'information et de la communication »<sup>3</sup>.*

Dans ce constat, il n'est donc pas inutile de rappeler pourquoi les TIC prises isolément ne peuvent être à l'origine de gains de performance significatifs, d'autres paramètres doivent être pris en considération :

- La manière dont les individus dans l'organisation l'utilise réellement :

---

<sup>1</sup> CIGREF. Cahier de Recherche n°5 : Valeur et Performance des Systèmes d'Information-Enseignements, Octobre 2009, p 9.

<sup>2</sup> B.Doriath, M.Lo zato, P.Mendes, P.Nicolle, comptabilité et gestion des organisations 6<sup>e</sup>, Dunod, paris, 2008, p313.

<sup>3</sup> Kefi H. Kalika M. Evaluation des Systèmes d'Information : Une Perspective Organisationnelle, édition Economica, 2004, p 59.

*« en effet, l'ERP le plus perfectionné n'aura aucun impact si les collaborateurs de l'entreprise préfèrent continuer à utiliser les anciens systèmes ou même si, contraints d'utiliser l'ERP, ils l'utilisent comme les anciens systèmes. C'est donc bien l'utilisation des systèmes informatiques qui est susceptible de générer des gains de performance significatifs et non les outils eux-mêmes »<sup>1</sup>.*

## **2. Qualité d'un système d'information comptable pour l'entreprise :**

Le système d'information comptable doit satisfaire les qualités suivantes :

### **2.1 Rapidité et facilité d'accès à l'information :**

*« Il signifie que la vitesse de circulation d'une information doit être déterminée par le temps maximum tolérable pour que décisions et les actions qu'elles entraînent, soient effectuées dans des délais compatibles avec le contexte concurrentiel. Cette vitesse est donc évolutive en fonction du moment considéré, variable en fonction de la nature de l'activité et également en fonction de la nature de l'information elle-même »<sup>2</sup>.*

Il s'agit donc de posséder la bonne vitesse de transmission de l'information pour chaque donnée et dans un certain contexte :

- Trop lent ou compliqué peut décourager les utilisateurs ;
- L'utilisateur doit pouvoir réagir au plus vite ;
- Efficacité et pertinence des décisions.

Pour ce faire il faut qu'il y a : Machines performantes avec des BDD et réseaux locaux.

La performance d'un système d'information comptable peut prendre deux formes :

#### **a) la performance quantitative :**

C'est la performance économique (ou financière). En effet, un SIC performant est celui qui permet la réduction des coûts (tels que : les coûts de maintenance applicatives et les coûts d'exploitations). Le Retour sur Investissement : peut-être une forme de performance économique.

#### **b) La performance qualitative :**

Cette performance dépend de plusieurs éléments non financiers (donc non mesurés) mais qui sont aussi importants. Cette forme de performance s'organise presque de manière « informelle ». Elle concerne les points suivants :

---

<sup>1</sup> CIGREF : CIGREF. Système d'information : Innovation et Création de Valeur, Décembre 2007, p16.

<sup>2</sup> Michelle Gillet, Patrick Gillet : Management des Systèmes d'Information, Edition Dunod, 2008, p 38.

## 2.2 Fiabilité des informations :

Elle signifie qu'elle donne une bonne représentation de la réalité, la fiabilité de l'information peut dépendre de la source de l'information. L'information est fiable si elle est exacte, précise, pertinente donc elle fournit des éléments de réponses aux questions que se pose l'entreprise, donc il faut que :

- Informations sûres et fiables
- Le SI doit fournir des informations à jour

## 2.3 Intégrité des informations :

L'intégrité des informations implique que le système sait réagir à des situations qui risquent de rendre les informations incohérentes.

## 2.4 Pertinence de l'information :

- Filtrer l'information en fonction de l'utilisateur

Ex: Le directeur commercial n'a pas besoin de connaître le détail de chaque commande, mais simplement le montant des commandes en cours.

## 2.5 Sécurité de l'information :

La sécurité du système est assurée par des dispositifs qui permettent de sauvegarder régulièrement les données. Si le système est critique, on utilisera des machines à tolérance de panne élevée.

## 2.6 Confidentialité de l'information :

La confidentialité des données est un autre aspect important de la sécurité des systèmes d'information. Elle peut être assurée soit par des moyens matériels (lecteurs de cartes, d'empreintes...) soit par des moyens logiciels (identification, permissions sur des fichiers ou des bases de données...).

## 3 Les déterminants de la performance du système d'information comptable :

*« Des facteurs de contingences structurelles c'est-à-dire d'ordre organisationnelle et objective et on a aussi des facteurs comportementaux relatifs aux profils des acteurs comptables ou approche subjective »<sup>1</sup> influencent la performance d'un système d'information comptable.*

L'approche objective mentionne l'existence de relations entre les caractéristiques organisationnels des entreprises et le système d'information comptable.

*« Les facteurs de contingences structurelles sont :*

---

<sup>1</sup> Tsapi Victor, les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA, édition le HARMATTAN, Paris, 2009, p98

- *l'âge de l'entreprise ;*
- *la taille de l'entreprise ;*
- *l'environnement ;*
- *le degré d'informatisation de gestion ;*
- *le type d'activité ».<sup>1</sup>*

L'approche subjective vient compléter l'approche objective en intégrant l'acteur dont leur comportement peut influencer de manière significative le système d'information comptable.

### **3.1 La contingence structurelle :**

#### **3.1.1 L'âge de l'entreprise :**

L'âge de l'entreprise constitue une caractéristique de base. *« l'acquisition et/ou la préparation d'un niveau relativement détaillé d'informations comptables diminuent quand l'âge des entreprises augmente et plus précisément, que les petites et moyennes entreprises âgées de moins de cinq ans disposent le plus souvent de système d'information plus détaillés que les petites et moyennes âgées de plus de dix ans »<sup>2</sup> .*

Ce facteur a un impact sur la performance du SIC puisque dès les premières années de la création de l'entreprise les dirigeants ont une implication très forte aux information comptable pour savoir les résultats dégagés par l'entreprise ainsi leur capacité à continuer dans l'avenir sachant que ces information doivent être des informations fiables pour aider les dirigeants à prendre les bonnes décisions durant le début de vie de l'entreprise donc il faut que l'entreprise dispose d'un système d'information comptable performant .

#### **3.1.2 La taille de l'entreprise :**

*« La taille est sans conteste un élément explicatif des pratiques comptables »<sup>3</sup> .* En effet, la complexité des systèmes de données comptables et l'utilisation de ces données par les dirigeants augmentent au fur et à mesure que la taille de l'entreprise augmente.

On a aussi la plupart du temps l'architecture de SIC varie en fonction de la taille de l'entreprise :

- *« la comptabilité autonome pour les petites entreprises ;*
- *La comptabilité semi intégrée pour les entreprises de taille moyenne ;*
- *La comptabilité intégrée pour les grandes entreprises »<sup>1</sup> .*

<sup>1</sup> Mintzberg Henry, le management, voyage au centre des organisations, édition d'organisation, New York, 2001, p143

<sup>2</sup> Holmes Scoot et Nicolas Des ,modellig the accounting information requirement of small business ,Accounting and business research, 2001, p145

<sup>3</sup> Chapellier philippe, données comptables de gestion et système d'information du dirigeant du PME, Revu système d'information, 2001, p143.

La taille de l'entreprise peut avoir un impact sur la performance d'un SIC dans la mesure où l'architecture de ce dernier varie en fonction de la taille de l'entreprise donc la mise en place d'une architecture qui n'adapte pas avec la taille de l'entreprise permette de juger le SIC comme inefficace.

### **3.1.3 L'environnement :**

Dans un siècle où l'économie tend à se mondialiser et où le changement permanent est devenu la norme, le système d'information comptable des entreprises est jugé performant lorsqu'il permet de s'adapter à ces nouvelles contraintes. Il doit être plus réactif pour aider les dirigeants à mettre l'entreprise sur la bonne voie.

La capacité d'adaptation d'une organisation n'est alors plus un luxe mais une absolue nécessité. Le SIC comme vecteur de valeur se doit de contribuer efficacement à la capacité d'évolution d'une organisation.

### **3.1.4 Le degré d'informatisation de la gestion :**

Le développement de l'outil informatique et les logiciels de gestion constituent un facteur qui influence le système d'information comptable. L'intégration des nouvelles techniques de l'informatique implique des changements considérables dans la fonction comptable.

L'informatisation de la gestion permet de traiter des volumes d'informations de plus en plus importants et dans les délais assez courts ce qui améliore les conditions de prise de décision des dirigeants qui constituent une des objectifs de la mise en place d'un SIC performant.

## **3.2 La contingence comportementale :**

L'approche subjective vient compléter l'approche objective en intégrant l'acteur dont leur comportement peut influencer de manière significative le système d'information comptable.

*« Les déterminants comportementaux qui ont une relation avec les pratiques comptables sont :*

- *La formation et les buts du dirigeant ;*

---

<sup>1</sup> B.Doriath, M.Lo zato, P.Mendes, P.Nicolle, op.cit, p3.

- *La mission et la formation du comptable interne ;*
- *L'implication du comptable externe ;*
- *Les préférences informationnelles du dirigeant ;*

*Les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers. »<sup>1</sup>*

### 3.2.1 La formation et les buts des dirigeants :

De nombreux auteurs insistent sur le rôle central du dirigeant de l'entreprise puisque il y a un impact significatif du profil du dirigeant lorsqu'en analyse les relations entre les pratiques comptables et certaines caractéristiques des dirigeants et des petites et moyennes entreprises à savoir l'âge, l'expérience, la formation et les préférences en matière d'information.

D'abord, certains items utilisés pour mesurer l'efficacité du SIC portent sur la clarté de l'information comptable et la facilité d'utilisation du SIC. Dans ce sens, les dirigeants ayant une formation en comptabilité, en finance et /ou en gestion ont plus de facilité à manipuler le SIC que les autres. Ensuite, dans le contexte précis des entreprises, le dirigeant est dominant et c'est lui qui définit la mission du comptable interne.

Ainsi les dirigeants en fonction de leur formation peuvent fixer les objectifs de production des données comptables pour une meilleure adaptation des informations fournies par le comptable interne à leurs besoins.

Cependant, « *les dirigeants qui poursuivent un but de croissance fort, présentent nécessairement un degré d'utilisation des données comptables de gestion supérieur à ceux favorisant la stabilité. En effet, les dirigeants qui participent fréquemment aux séances de stage ont un degré global d'utilisation de données comptables plus élevé, la formation et les buts poursuivis par le dirigeant sont des facteurs pouvant influencer ce dernier à mettre en place un SIC performant* »<sup>2</sup>.

### 3.2.2 La mission et la formation des comptables internes :

Le comptable interne joue un rôle très important dans le SIC dans la mesure où il est un acteur du système. Puisque un comptable titulaire d'un diplôme de niveau élevé sera plus apte à aider le dirigeant dans sa gestion qu'un comptable sans formation initiale à la comptabilité car le déficit de formation des comptables salariés de l'entreprise peut contribuer à la sous-production d'information pertinentes pour la décision et à la sous-utilisation de la

---

<sup>1</sup> Chappellier phillip , profils du dirigeant et données comptables de gestion en PME ,Revue système d'information ,2009,31.

<sup>2</sup> Idem, p147.

comptabilité comme instrument de gestion. Enfin, un comptable bien formé assure la production des informations fiables et pertinentes.

### **3.2.3 L'implication des comptables externes :**

Le recours à un expert-comptable est une pratique très répandue en contexte d'entreprise. En effet, la mission d'un tel subordonné au dirigeant ne doit pas se limiter à la simple production de l'information comptable mais elle doit inclure les tâches de conseil et d'information. Ce facteur a un impact sur la performance du SIC parce que l'un des objectifs du comptable externe est d'évaluer périodiquement le SIC existant et de faire des recommandations pour améliorer son efficacité.

### **3.2.4 Les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers :**

L'entreprise en tant qu'un système ouvert est en relation permanente avec plusieurs acteurs à savoir :les parties prenantes comme les clients et les fournisseurs ,l'Etat ...., parmi ces acteurs on trouve l'un qui constitue un élément primordial dans la vie de l'entreprise ce sont les créanciers plus particulièrement les institutions financières qui prêtent à l'entreprise des grandes sommes ,la première phase faite par ces institutions est l'analyse financière à partir des états financiers élaborés par l'entreprise ,pour une bonne appréciation du situation financière de l'entreprise ,les institutions exigent que ces états financiers doivent contenir des informations fiables et pertinentes et tout ça est assuré par un SIC performant .

Donc, les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers constituent un facteur pouvant favoriser la mise en place d'un système d'information comptable performant dans le but de produire des informations fiables et pertinentes pour ces derniers.

**Conclusion du chapitre :**

Le système d'information comptable constitue l'ensemble des outils et moyens mis en place par l'entreprise pour assurer l'efficacité et l'efficience dans le traitement de ses différentes opérations comptables en vue de l'amélioration de sa performance. C'est un système d'information orienté vers la satisfaction d'un certain nombre d'objectifs dans le but d'assurer la sauvegarde du patrimoine de l'entreprise.

Le système d'information comptable permet la centralisation de l'information comptable, son enregistrement par l'utilisation du progiciel comptable afin de faciliter son utilisation. Ces fonctionnalités du SIC sont influencés par des facteurs de contingence structurelle, comportementale et des facteurs informationnels. L'importance et la complexité du SIC décide le degré de performance de chaque entreprise.



**CHAPITRE II :**  
**LA DÉMARCHE**  
**D'ÉVALUATION DE LA**  
**PERFORMANCE DU SYSTÈME**  
**D'INFORMATION**

**Introduction :**

Le système d'information est un élément essentiel de l'entreprise de nos jours. Les entreprises sont prêtes à investir de fortes sommes afin d'obtenir un système d'information performant et adapté à leur activité. C'est également un enjeu majeur pour la compétitivité de l'entreprise.

Cependant, comment savoir si le système d'information en place est adapté à l'entreprise ? Il se pose donc le problème de l'évaluation de la performance des systèmes d'information.

Evaluer la performance d'un système d'information revient à mieux comprendre les déterminants de la performance du système avant d'en élaborer la démarche d'évaluation qui consiste à faire un diagnostic au système avant de l'évaluer à l'aide d'un modèle d'évaluation bien établi .

Dans ce chapitre il sera une étude plus détaillée des différentes méthodes d'évaluation de la performance du système d'information comptable ainsi que leurs diagnostics, afin d'en proposer notre modèle d'analyse qui servira comme un guide pour notre recherche.

## Section 01 : le concept d'évaluation

### 1. Aperçus historique :

« Ces dernières années ont connu une importance recrudescence de travaux sur l'évaluation au point de donner l'impression d'un effet de mode »<sup>1</sup>. Inscrit dans un cadre de réduction des ressources, le souci de l'évaluation est répond avant tout à un besoin d'amélioration et d'efficacité de l'action publique. L'évaluation devient donc un outil de communication avec les usagers ; « certains y voient une forme de ruse du pouvoir pacifié, agissant au détriment de l'autonomie civile par le moyen de l'adhésion »<sup>2</sup>. Quoiqu'il en soit, elle représente, à l'évidence, à la fois un enjeu important de démocratisation pour les pouvoirs publics et un outil stratégique de management pour les décideurs .

Les premières démarches officielles d'évaluation remontraient chez les américains, « à Joseph Rice qui en 1879-1898 a mené des études comparatives sur l'efficacité de certains programmes de langues »<sup>3</sup>.

C'est toutefois au cours des années 1960 et 1970 que l'évaluation des programmes et des politiques est devenue un réel champ d'étude .cet intérêt grandissant est en bonne partie né de la conjoncture économique.

### 2. Définition du concept :

Malgré l'importance des débats consacrés à la définition de l'évaluation, elle demeure une notion floue qui prête souvent à confusion. « En raison de la multiplicité de ses acceptations elle désigne des activités aussi diverses que les diagnostics, suivis, étude de faisabilité, bilans »<sup>4</sup>.

Pour un nombre important d'auteurs, l'évaluation est un jugement de valeur sur une action. « Jugement de valeur qui est construit sur la base de critères d'évaluation spécifiques, en référence à une situation donnée et à partir d'information ad-hoc collectée à cet effet »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Mayol P. In : bibliothèques et évaluation /KUPIEC, Edition du cercle de la librairie, Paris, 1994, p15.

<sup>2</sup> Rosa issolah, Management des systèmes d'information, office des publications universitaires, Alger, 2005, p7.

<sup>3</sup> Plante J, principe d'évaluation socialement utile .In : commissariat général au plan .Actes du séminaire PLAN-ENA, avril –juillet 1990 .la documentation française, Paris, 1991, p30.

<sup>4</sup> Monnier E, évaluation des politiques publiques, méthodes et pratiques, Paris, 1989, p2.

<sup>5</sup> Monnier E, l'évaluation pluraliste .In : commissariat général au plan .Actes du séminaire PLAN-ENA, avril –juillet 1990 .la documentation française, Paris, 1991, p112.

De ce point de vue l'élément prépondérant d'une évaluation réside dans l'identification et le recours à un système de valeurs et non dans la mesure elle-même. Cette dernière étant un outil qu'il ne faut pas confondre, comme c'est souvent le cas, avec l'évaluation proprement dite.

Certains auteurs donnent une autre dimension à l'évaluation ; « *il s'agit d'une appréciation sur l'efficacité d'un programme, d'une politique ou d'une action; elle fait suite à la recherche scientifiquement exigeante de leurs effets réels, au regard de leurs objectifs affichés ou implicites et au regard de moyens mis en œuvre* »<sup>1</sup>.

A ce titre, l'évaluation devient une réflexion sur l'efficacité qui doit s'ouvrir en amont sur la complexité des objectifs et en aval sur leur efficacité. Donc l'interaction entre ces deux concepts donne la performance de l'action ou bien du système dans son ensemble.

Cela rejoint en partie, les quatre niveaux d'évaluation développés dans plusieurs études et qui sont :

- L'efficacité et sa dimension quantitative qui établit un rapport entre les résultats et les moyens ;
- L'efficacités qui établit un rapport entre les résultats et les objectifs tels que fixés ;
- La pertinence qui est une dimension qualitative qui sous-entend l'aspect réflexive de l'évaluation ;
- L'impact sur l'environnement.

Qu'elle soit fondée sur un jugement de valeur basée sur des critères déterminés à l'avance ou une réflexion sur l'efficacité, l'évaluation cherche à étudier la relation existant soit entre la politique globale telle qu'elle a été décidée et les conséquences de cette politique.

### **3. Les objectifs de l'évaluation du système d'information comptable :**

Le système d'information comptable est un système de contrôle interne qui est « *l'ensemble des sécurités qui contribuent à assurer d'une part, la protection, la sauvegarde et la qualité de l'information, d'autre part, l'amélioration des performances.* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Join Lambert, conditions politiques intentionnelles. In : commissariat général au plan. Actes du séminaire PLAN-ENA, avril – juillet 1990. la documentation française, Paris, 1991, p66.

<sup>2</sup> Barry Mamado, Audit et contrôle interne, édition sénégalaise d'imprimerie, 3<sup>ème</sup> édition, Dakar, p13

Donc évaluer le SIC vise à atteindre les objectifs suivants :

### **3.1. Sauvegarder les actifs :**

Généralement la mise en place d'un outil de contrôle a pour objectif la gestion des actifs de toute l'organisation .La sauvegarde du patrimoine permet de rentabiliser les mises des fonds des actionnaires. *« L'objectif de tout dirigeant est d'assurer la protection des fonds qui lui sont confiés, ces fonds sont transformés en investissement ou en stocks d'exploitation dont leur gestion exige la mise en place d'un outil de contrôle, donc un bon système de contrôle interne doit viser à préserver le patrimoine de l'entreprise »<sup>1</sup>.*

### **3.2. Assurer la qualité de l'information :**

L'information joue un rôle capitale dans l'entreprise, l'entreprise ne pourra survivre que si elle dispose d'un ensemble d'information suffisantes (information disponible, pertinente, fiable et précise) pour pouvoir agir avec efficacité, c'est-à-dire prendre les bonnes décisions au bon moment.

Pour cela la mise en place d'un système d'information performant est nécessaire pour assurer la qualité de l'information au sein de l'entreprise mais cette qualité ne peut être assurée que par une évaluation régulière du système d'information.

### **3.3. Assurer l'application des instructions de la direction :**

Le système d'information comporte un ensemble des acteurs, ces acteurs reçoivent des ordres et politiques de la direction donc l'évaluation du système d'information permet à l'entreprise de savoir si les décisions sont conformes à la politique de la direction et si les plans, les stratégies et les procédures sont respectés.

### **3.4. Favoriser l'amélioration des performances :**

Le système d'information doit permettre à l'entreprise d'être efficace et efficiente c'est-à-dire qu'il doit permettre d'atteindre les objectifs tout en minimisant les coûts.

Donc l'évaluation permanente du système d'information permet à l'entreprise de renforcer leur efficacité et efficience et donc améliorer leur performance.

---

<sup>1</sup> Collins lionel et Valin gérard ,Audit et contrôle interne ,édition d'organisation ,paris ,1992 ,p40.

#### 4. Évaluation et contrôle :

La confusion entre le contrôle et l'évaluation est un risque constant. « *La littérature publiée sur le sujet souligne bien la nécessité d'une distinction entre le contrôle des organes qui gèrent une fonction et l'évaluation qui tendent vers un certain but collectif* »<sup>1</sup>.

Les organes font l'objet d'un contrôle qui est une interrogation sur la conformité des moyens utilisés pour parvenir à une fin, que celle-ci soit atteinte ou non, alors que l'évaluation apprécie l'adéquation des résultats à une fin.

Cependant, les choses ne sont pas aussi simples, certains auteurs accordent au contrôle une dimension d'efficacité. Auquel cas, « *il ne s'agirait plus uniquement d'un contrôle de régularité, mais aussi d'un contrôle d'efficacité, avec le souci moins de sanctionner que d'obtenir un meilleur usage des moyens* »<sup>2</sup>.

- **Le contrôle de gestion** est défini comme « *le processus par lequel les managers s'assurent que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace et efficiente dans l'accomplissement des objectifs de l'organisation* »<sup>3</sup>.

Selon cette définition, et selon les instants et les préoccupations dominantes, on peut contrôler :

- **Les moyens utilisés :**

L'identification des moyens (matériel, logiciel, personnels informatiques, etc.) est devenue assez compliquée avec la dispersion des ressources liées au développement des réseaux et la multiplication des outils.

- **La qualité de l'information :**

L'information fournie par le système d'information peut être exploitée par différents utilisateurs. Il faut contrôler la qualité et la fiabilité de cette dernière afin qu'elle puisse répondre aux différents besoins de ses usagers.

---

<sup>1</sup> Fraisse J et Bonnetti M, Gauleiac V, *évaluation dynamique des organisations*, édition d'organisation, Paris, 1978, p30.

<sup>2</sup> Eveno B, *l'évaluation et le contrôle*, édition Economica, Paris, 1984, p220.

<sup>3</sup> Anthony R.N. *Planning and Control Systems: a Framework for Analysis*, Harvard Business School Press, 1965, p 17.

- **La qualité des processus :**

Il s'agit ici des processus de construction du système d'information (tel le contrôle du respect des délais et des coûts pour la mise en place du système) ainsi les processus d'utilisation (telles les conditions d'exploitation des informations).

- **Les résultats obtenus :**

À la suite de l'utilisation du système, on peut contrôler les résultats obtenus en les comparant avec les résultats attendus.

## **5. Evaluation, audit et mesure :**

L'**audit** qui est souvent le fait d'un auditeur pourrait être définie comme le contrôle des contrôles internes dans tous les domaines de la gestion .Mais l'action de l'auditeur ne s'arrête pas là, il diagnostique les causes des problèmes mis en évidence, et propose des recommandations d'action qui seront mises en œuvre par les responsables de la fonction ou du domaine audité.

**La mesure** constitue avec l'évaluation deux réalités germaines mais distinctes ,elle est définie comme une procédure qui permet d'attribuer un poids ou une quantité à un phénomène ,un objet ou une situation quelconque .Cette quantification doit s'effectuer de façon rigoureuse et en fonction de règles définies à l'avance .la mesure en soit est donc une activité neutre et les outils utilisés à cette fin doivent satisfaire à certaines conditions ,notamment la validité et la stabilité .

*« Le système d'information peut fournir les données nécessaires pour l'identification, la traçabilité et la vérification des processus. Il est donc indispensable d'instrumenter chaque processus dans cette logique, d'assurer la pertinence de cette instrumentation et son maintien en bonnes conditions de fonctionnement. La maîtrise des processus de l'entreprise et la maîtrise du système d'information deviennent totalement imbriquées et relèvent d'une même approche de surveillance »<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Groupe de Travail du Contrôle Interne l'AFAI : Contrôle Interne et Système d'Information, Novembre 2003, p 9.

*« L'audit des systèmes d'information couvre un périmètre plus large que l'audit informatique dans la mesure où il s'intéresse aux aspects fonctionnels et organisationnels liés au système d'information, en plus des aspects purement techniques »<sup>1</sup>.*

Le système d'information s'appuie sur l'outil informatique afin d'assurer la pertinence des processus adoptés par l'entreprise. Les applications informatiques servent de support au système d'information lui garantissant le respect de multiples contraintes : délais, règles légales et contractuelles, règles de gestion de l'entreprise, conservation, disponibilité et accessibilité des informations, etc.

En ce sens, les missions d'audit des systèmes d'information contribuent directement à l'élaboration de l'opinion du commissaire aux comptes. Plus généralement on retiendra donc aujourd'hui, de préférence à la terminologie d'audit informatique, celle d'audit des systèmes d'information, décomposée en deux approches :

*« L'audit du système d'information va permettre :*

- *De vérifier que les besoins et les règles de gestion par rapport à ce qu'est l'organisation et les objectifs qu'elle poursuit sont définis correctement ;*
- *De recenser les outils nécessaires pour satisfaire ces besoins et de vérifier s'ils sont présent ou non.*

*L'audit informatique va permettre :*

- *De s'assurer que les outils fournis correspondent bien aux besoins recensés ;*
- *Qu'ils réalisent correctement ce pour quoi ils sont prévus ;*
- *Que les services associés, dans les différents domaines à mettre en œuvre ont le niveau de qualité attendu »<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> Pascal Vidal et Philippe Planiez : Systèmes d'Information Organisationnels, édition Pearson Education, 2005, p 368.

<sup>2</sup> Michelle Gillet et Patrick Gillet, Op.cit., p193.



Le tableau résume les principaux aspects abordés au cours des deux types de mission :

**Tableau N° 02 : Audit des systèmes d'information.**

<b>Audit des systèmes d'information</b>		
<b>Niveaux d'intervention</b>	<b>Perspectives adoptée</b>	
	<b>Audit « financier » (validation des infos)</b>	<b>Audit « opérationnel » (la gestion du SI)</b>
<b>1. L'entreprise</b>	Organisation et procédures (normes de contrôle) Qualification du personnel Existence du contrôle interne	
<b>2. La fonction « système d'information »</b>	Audit de sécurité (accès, procédures...) Audit des sauvegardes	Audit de sécurité Audit de la fonction (efficacité, efficacité, performances, organisation...)
<b>3. L'application</b>	Respect obligations légales et réglementaires Respect des normes Sécurité des traitements Fiabilité des données	Respect des normes de développement Optimisation Cout/ performance Documentation Contrôles Méthodologie
<b>4. Les données</b>	Contrôle direct de la fiabilité des résultats (exactitude, exhaustivité des informations)	Contrôle indirect de la fiabilité, exhaustivité, exactitude...

Source : Robert Reix, Op.cit. p370

## Section 02 : la démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable

### 1. Diagnostic du système d'information comptable :

« *Le système d'information comptable doit faire l'objet d'une analyse de l'existant afin d'évaluer les ressources et les contraintes techniques* »<sup>1</sup>. Ce diagnostic consistera à décrire l'organisation systémique en place c'est-à-dire :

- Les outils informatiques utilisés (gros système, mini, micro) avec leurs caractéristiques techniques ;
- Le type de configuration (site central,...) et l'environnement (oracle, PCcompta, ...)
- Les appareils utilisés par domaine d'activité (progiciels/spécifiques....) ;
- Les fichiers des données en exploitation ;
- « *Les moyens de communication utilisés (lignes spécialisés, modem,...) et les interfaces informatiques .Ces dernières constituent les dispositifs qui favorisent les échanges et les interactions entre différents acteurs .Elle offrent des services communs aux applications pour les fonctions d'impression, de communication, de message et de document, traitement des objets multimédias* »<sup>2</sup>.
- Les procédures relatives aux opérations de sauvegarde et d'archivage regroupent l'ensemble des moyennes mises en œuvre pour assurer la conservation et protection des données importantes de l'entreprise. « *tout utilisateur reste, in fine, responsable des données de son poste de travail .il doit assurer la sauvegarde régulières de ses dossiers personnels, éventuellement sur un disque réseau windows 2000 et XP fournissent un utilitaire de sauvegarde qui répond bien au besoin* »<sup>3</sup>. Cependant, tout poste de travail doit être rigoureusement protégé contre les virus avec un logiciel spécialisé et régulièrement mise à jour : au moins une fois par semaine.

---

<sup>1</sup> Tort Eric, organisation et management des systèmes comptables : optimiser les leviers de la performance comptable, DUNOD, Paris, 2003, p87.

<sup>2</sup> Haussaire Alain et Jean phillip, organisation du système d'information comptable et de gestion ,2<sup>ème</sup> édition, DUNOD, Paris, 2004, p23.

<sup>3</sup> Idem, p37.

## **2. Les méthodes d'évaluation de la performance du système d'information comptable :**

Pour permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs en utilisant au mieux les ressources dont elle dispose, l'organisation doit donc doter d'un système d'information comptable performant, pour atteindre cette performance le système sera évalué périodiquement, il y a plusieurs méthodes d'évaluation dont : le modèle de LAUDON et LAUDON, GOODHE et THOMPSON, le modèle d'ISHMAN.

### **2.1. Le modèle de LAUDON et LAUDON :**

Le modèle de LAUDON et LAUDON propose une évaluation de la performance d'un système d'information par la mesure des facteurs des performances définis par ce modèle.

#### **2.1.1. Les facteurs de performance du SI :**

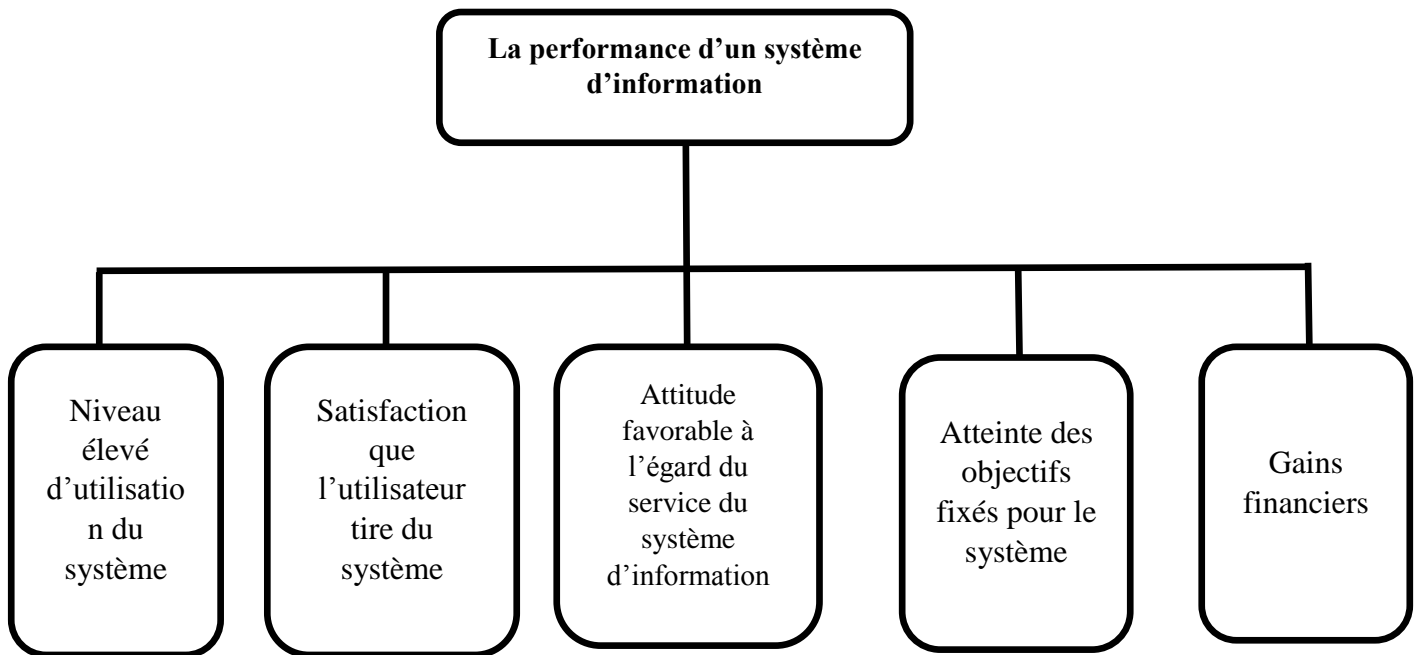
Pour l'évaluation de la performance d'un SI, LAUDON et LAUDON résument un ensemble des critères de performance proposés par les chercheurs en système d'information, ces critères sont :

- ✓ *« Le niveau élevé d'utilisation du système : que l'on détermine en administrant aux utilisateurs, en leur demandant de remplir des questionnaires ou en surveillant des paramètres tels que le volume de transaction en ligne ;*
- ✓ *La satisfaction que l'utilisateur tire de système : qu'on peut mesurer par des sondages ou des entretiens. Les questions qu'on posera doivent porter sur la précision, la rapidité de transmission et la pertinence de l'information, sur la qualité du service et, peut-être, sur les horaires des activités d'exploitation ;*
- ✓ *L'attitude favorable à l'égard des systèmes d'information et du personnel du service ;*
- ✓ *L'atteinte des objectifs fixés pour le système, se traduisant par l'amélioration de la performance de l'organisation et de la prise de décision qui découle de son utilisation ;*

- ✓ *Les gains financiers pour l'organisation, soit par la réduction des coûts, soit par l'augmentation des profits ou des ventes »<sup>1</sup>.*

Ce modèle peut être matérialisé par le schéma suivant :

Figure N° 04 : Les facteurs de performance du SI selon LAUDON et LAUDON



Source : LAUDON Kenneth, LAUDON Jane, « Les systèmes d'information de gestion : organisations et réseaux stratégiques », Pearson Education, Paris, 2000, p784.

### 2.1.2. Limites du modèle :

Les cinq mesures de la performance proposées par ces auteurs sont essentiellement axées sur les mesures humaines. Ces mesures ne couvrent pas la qualité de l'information, ou la qualité des fonctionnalités propres du système ; ce qui ne garantit pas une gestion optimale des données.

<sup>1</sup> LAUDON Kenneth et LAUDON Jane ; *Management Information Systems* ; Pearson Education , 13<sup>ème</sup> édition , Paris , 2000, p530.

## 2.2. Le modèle GOODHE et THOMPSON :

GOODHE et THOMPSON propose un modèle dans lequel ils mettent le point sur cinq dimension clés :

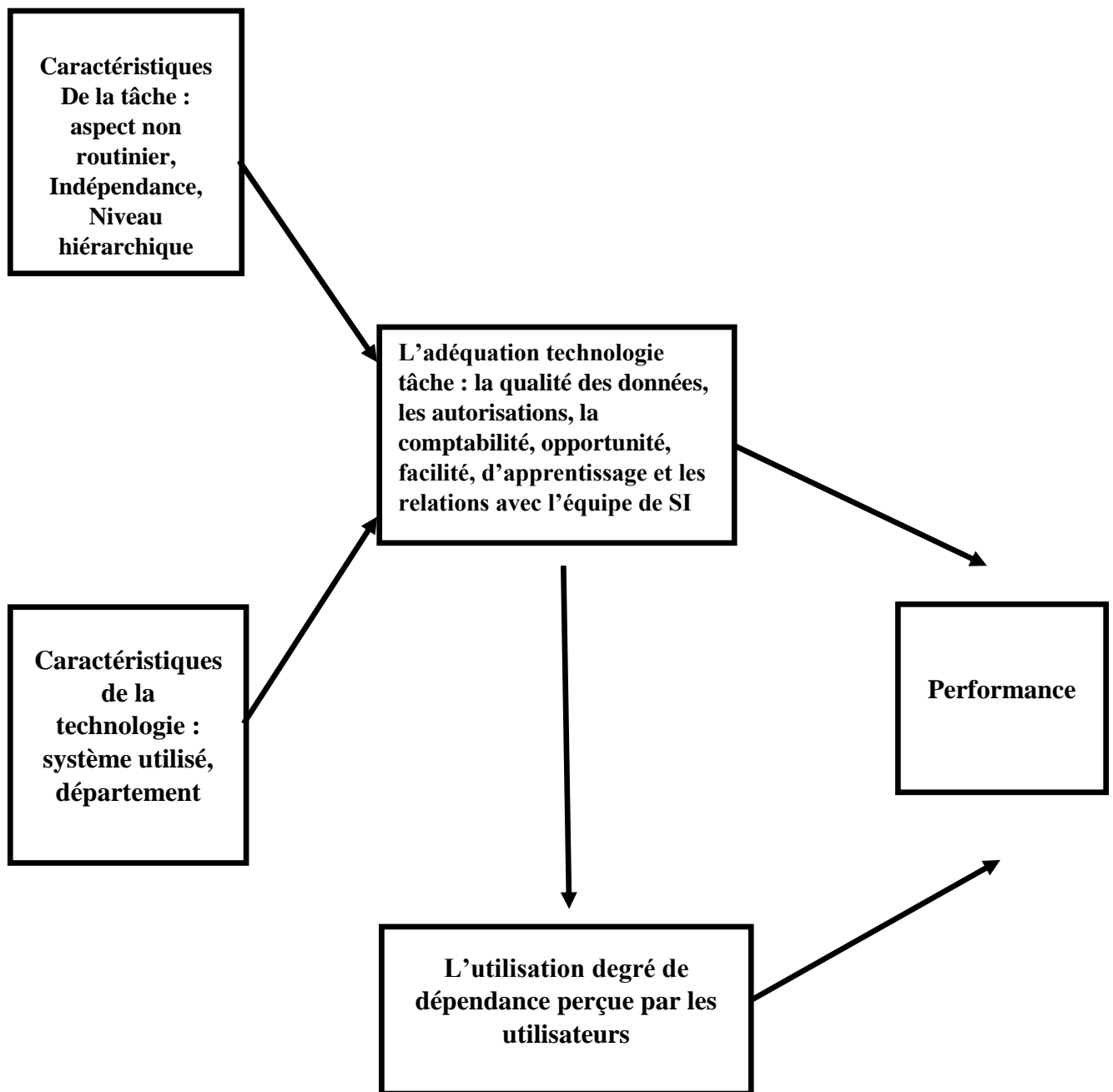
- ✓ « La dimension « caractéristique de la tâches » est mesurée par les critères suivant :
  - La complexité de la tâche (l'aspect routinier – non routinier) ;
  - L'interdépendance entre les tâches ;
  - Le niveau hiérarchique de l'utilisateur.
  
- ✓ La dimension « caractéristique de la technologie » est mesurée par les critères suivant :
  - Les fonctionnalités du système ;
  - Le département d'appartenance de l'utilisateur.
  
- ✓ La dimension « adéquation technologie / tâche » est mesurée par les critères suivant :
  - La qualité des données ;
  - L'ajustement par apport aux besoins ;
  - L'accessibilité ;
  - la pertinence ;
  - la conformité ;
  - les facilités d'apprentissage ;
  - les relations avec les concepteurs.
  
- ✓ La dimension « utilisation du système » est mesurée par le critère degré de dépendance perçue envers le système .Les auteurs considèrent ce critère comme plus adéquat, par apport aux conditions d'accès aux données sur le terrain d'analyse, que les critères purement techniques et plus explicite, car il prend en compte la part non volontaire de l'utilisation du notamment aux caractéristique inhérentes et à la configuration de la tâche ;
  
- ✓ La dimension « *impact sur la performance est mesurée par apport aux perceptions des utilisateurs quant à leur efficacité dans l'accomplissement de leurs tâches, donc en terme de performance perçue* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Robert riex, système d'information et management des organisations, édition Vuibert, Paris, 2002, p405

Ce modèle peut être représenté par le schéma suivant :

Figure N° 05 : Les dimensions clés de la performance selon GOODHE et THOMPSON



Source : Robert Riex, op.cit. , p405.

### 2.2.1. Les limites du modèle :

Ce modèle est explicite par la définition de certaines mesures, parmi ces mesures l'adéquation technologie/tâche est intéressante car elle permet de mettre en relation plusieurs dimensions identifiées dans des recherches antérieures, ces dimensions concernent la qualité de l'application système d'information, les caractéristiques de la tâche et les besoins des utilisateurs. Cette mise en relation est pertinente, dans le sens où les critères de mesure de chacune de ces dimensions sont abordés par rapport aux perceptions des utilisateurs et prennent donc en considération les aspects liés au contexte de l'utilisation effective du système d'information.

Cependant le modèle ne fait pas appel à l'engagement des utilisateurs et la participation au processus de développement du système d'information. Ces facteurs sont porteurs d'éléments déterminants de la réussite du système.

### 2.3. Le modèle d'ISHMAN :

Ce modèle est basé sur deux facteurs qui déterminent la performance d'un système d'information.

#### 2.3.1. Les facteurs de la performance du SI :

ISHMAN pour la détermination de la performance d'un système d'information, procède à l'élaboration d'un modèle basé sur deux variables, indépendantes et dépendantes et à leur opérationnalisation, chaque type de variables a des critères de mesure.

##### 2.3.1.1. Les variables dépendantes :

###### a) La satisfaction des utilisateurs :

*« Est considéré comme la principale variable dépendante du modèle. L'auteur propose d'utiliser une seule mesure qui appréhende la satisfaction des utilisateurs, c'est leur appréciation compte tenu de la fonctionnalité offerte par l'application SI.*

*La question qui se pose, est-ce que je suis globalement satisfait de l'application SI ou non.*

###### b) La qualité du système et de l'information :

*Cette dimension est peut-être vue comme la précédente qui est la satisfaction des utilisateurs cette fois l'appréciation est par rapport à la qualité technique du système c'est-à-*

*dire le degré technologique du système et leur capacité d'exécution des tâches ,et d'autre part de la qualité de l'information produite par le système qui est mesuré par la vérification que l'information produite comporte toutes les caractéristiques qualitatives définis par le SCF dans le cadre conceptuel .*

*On peut aussi mesurer ce variable par l'adéquation technologie / tâche, l'interface homme/machine, et la facilité d'apprentissage.*

c) Le degré d'utilisation de l'application :

*Selon l'auteur, cette dimension n'est pas facile à appréhender, dans la mesure où il n'est pas aisé de différencier entre l'utilisation volontaire de l'application qui résulte de son acceptation et de son efficacité perçue par l'utilisateurs lors de l'utilisation de ces applications »<sup>1</sup>.*

2.3.1.2. Les variables indépendantes du modèle :

a) « La participation et l'engagement des utilisateurs :

*Lors de l'analyse de ce variable on trouve qu'on divisé on deux déterminant qui sont la participation des utilisateurs dans le processus de conception et d'implantation du système d'information, et leurs sentiment d'engagement vis-à-vis ce système au cours de ce processus et au-delà lors du processus d'utilisation notamment .Il s'agit d'identifier des utilisateurs dans les phases du processus de développement du système d'information.*

b) L'équité perçue :

*Mesure la perception que les utilisateurs ont de l'équilibre dans la distribution des ressources et dans la détermination de l'ordre de priorité lors du processus de développement du système d'information. Une plus grande équité perçue serait positivement corrélée avec une meilleur acceptation de l'outil et représente en définitive un facteur de réussite du système d'information ;*

c) Les relations avec l'équipe informatique :

*Il s'agit des concepteurs ,administrateurs ,développeurs et formateurs faisant partie du département système d'information ou appartenant à un prestataire de service*

---

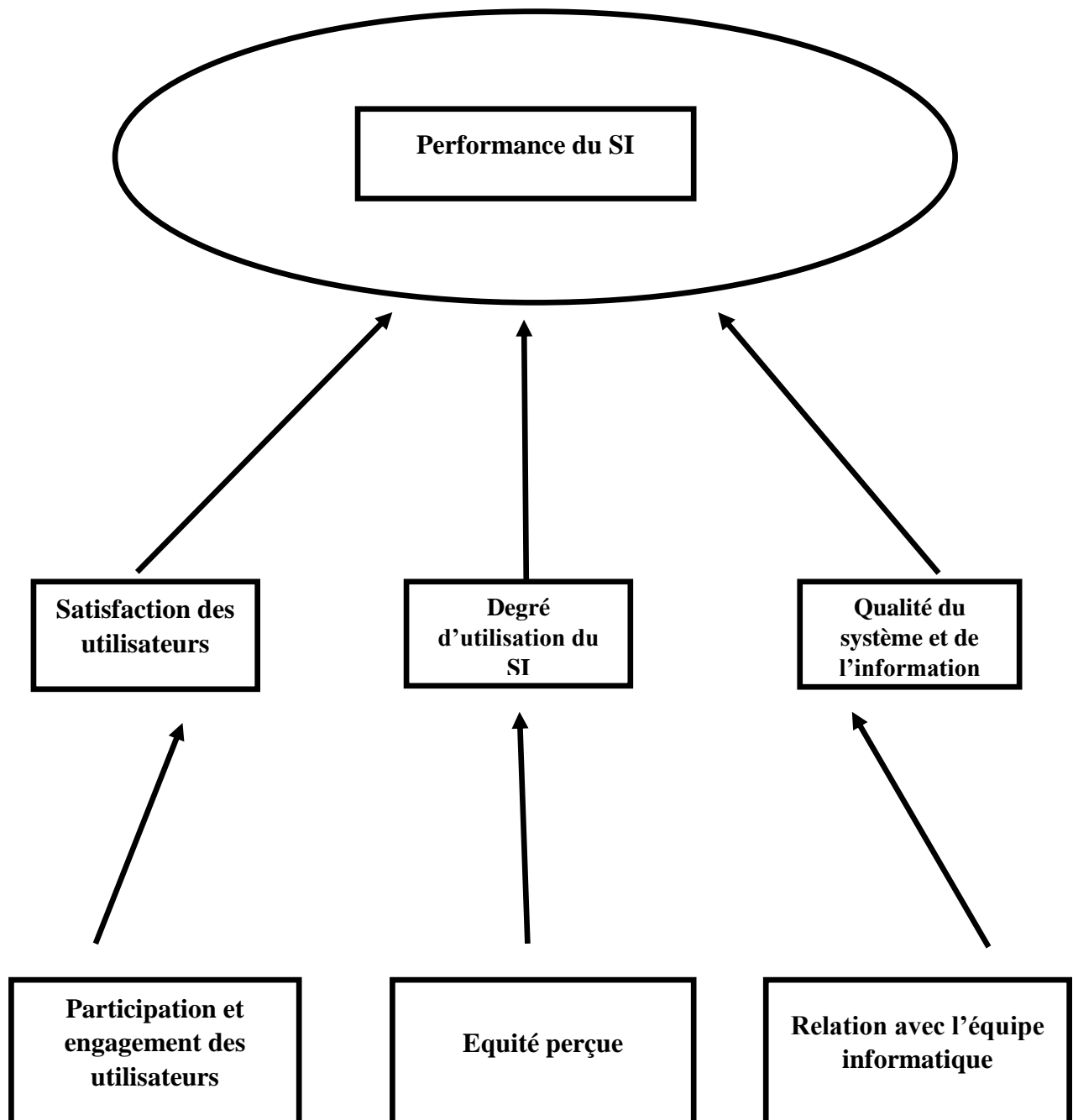
<sup>1</sup> Kefi Hajar et Kalika Michel, « évaluation des systèmes d'information : une perspective organisationnelle », Economica , Paris ,2004,p111.



externe .Ces relations des utilisateurs avec cette équipe tout au long du cycle de vie du système d'information sont reconnues comme facteur déterminant de sa réussite »<sup>1</sup>.

Ce modèle peut être schématisé de la façon suivante :

Figure N° 06 : Modèle d'ISHMAN d'évaluation de la performance du SI



Source : Nous Mêmes

<sup>1</sup> Kefi Hajar et Kalika Michel, op.cit. , p113.

### 2.3.2. Les limites du modèle :

Le modèle d'ISHMAN utilise comme variables dépendantes, la satisfaction des utilisateurs et la qualité perçue du système. Ces mesures ne traitent que l'aspect humain et ne tiennent pas en compte autre facteurs.

### 2.4. Modèle selon le COSO :

#### 2.4.1. Historique :

Les pratiques frauduleuses des entreprises Américaine durant les années 70, ont amené le congress Américain et la SEC à mettre en place une loi anti-corruption (FCPA) Cette loi a institué la responsabilité pénale des auteurs de ces manœuvres d'une part, et l'obligation pour les entreprises américaines de se munir d'un bon système de contrôle interne, d'autre part. Faisant suite à ces nouvelles obligations, et à l'initiative, des principaux organismes professionnels privés (Il s'agit des différentes corporations en matière comptable et principalement American Institute of Certified Public Accountants (AICPA), American Accounting Association (AAA), Financial Executives International (FEI), The Institute of Internal Auditors (IIA) and The Institute of Management Accountants (IMA)) compétents en la matière, une commission nationale a été formée en 1985, dont l'objectif était de cerner les causes des manœuvres frauduleuses entachant les reportings financiers ; Cette commission était plus connue sous le nom de son premier président, le sénateur Treadway.

*« Le premier rapport émis en 1987 a recommandé, le développement d'un cadre de référence pour le contrôle interne et c'est ainsi que le Committee of Sponsoring Organizations (COSO).*

*COSO, acronyme abrégé de Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, est une commission à but non lucratif qui a établi en 1992 une définition standard du contrôle interne et créé un cadre pour évaluer son efficacité. Par extension ce standard a été appelé aussi COSO.*

*En 2002, le Congrès américain, en réponse aux scandales financiers et comptables (Enron, Worldcom, ...), promulgue la loi Sarbanes-Oxley (the Sarbanes-Oxley Act ou SOX act). Cette loi oblige les sociétés faisant appel à l'épargne publique à évaluer leur contrôle interne et à en publier leurs conclusions dans les états demandés par la SEC. Imposant en outre, En France, la loi LSF (Loi de Sécurité*

*Financière) promulguée peu après en 2003, a également contribué à la diffusion de ce référentiel »<sup>1</sup>.*

Le système d'information comptable est considéré parmi les organes de contrôle interne au sein de l'entreprise donc il est soumis au cadre d'évaluation défini par COSO et qui nous essayerons de le présenter par la suite.

#### **2.4.2. Démarche d'évaluation du système de contrôle interne :**

*« COSO définit le contrôle interne comme un processus intégré, qui est l'affaire de tous au sein de l'entreprise, visant à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable. COSO s'articule sur cinq composantes, reliées de façon logique, fonctionnant de concert pour permettre l'atteinte des objectifs de l'entreprise en matière de fiabilisation de L'information financière.*

*Le processus de contrôle interne, commence avec la fixation, par la direction, des objectifs en matière d'information financière et la détermination et l'évaluation des risques qui leur sont associés, ainsi que la façon avec laquelle ces risques sont gérés et traités, et ce par le biais d'activités de contrôles claires et pertinentes. Ces informations sont diffusées et communiquées au sein de l'entreprise, au sein de l'environnement de contrôle, pour fonctionner convenablement étant donné, que le contrôle interne est l'affaire de tous. Un suivi est mis en place, finalement, pour s'assurer que les contrôles continuent à fonctionner de la façon escomptée.*

*Il s'en suit, que l'évaluation du contrôle interne, vise à vérifier, que les cinq composantes fonctionnent concrètement, car chaque composante est importante pour l'atteinte de l'objectif de communication d'une information financière fiable. Ces composantes, en fonctionnant de concert, visent à prévenir, détecter et mettre en place des actions correctives, quant à D'éventuelles inexactitudes significatives qui peuvent être incluses dans les rapports financiers »<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> Mohamed Nizar Tayech , La certification du contrôle interne : Proposition d'un référentiel Vers une approche combinée COSO et la norme d'audit 5 du PCAOB , Proposition d'un mémoire pour l'obtention du diplôme national d'expert-comptable ,Tunisie ,2007,p45.

<sup>2</sup> [www.coso.org](http://www.coso.org) consulté le 25/04/2017 à 10 :00 h.

Ces cinq composantes se détaillent donc comme suit :

**a) Environnement de contrôle :**

La culture d'une entreprise, est un élément très important de l'environnement de contrôle, Puisqu'elle détermine le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôles. Elle constitue le fondement de tous les autres éléments du contrôle interne, en imposant discipline et organisation.

*« Le contrôle interne est mis en œuvre par des personnes. Ce n'est pas simplement un ensemble de manuels, de procédures et de documents. Il est assuré par des personnes, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui concourent à la réalisation de cet objectif commun : Le contrôle interne est l'affaire de la direction, des cadres et des autres membres du personnel : Les individus en fixent les objectifs et le mettent en place*

*Les facteurs ayant un impact sur l'environnement de contrôle comprennent notamment L'intégrité, l'éthique et la compétence du personnel ; la philosophie des dirigeants et le style de management ; et enfin la politique de délégation des responsabilités, d'organisation et de formation »<sup>1</sup>.*

La mise en place d'un environnement de contrôle est la première étape de l'établissement D'un système de contrôle interne. Il constitue un élément de base, indispensable à la création et au maintien d'un système de contrôle interne efficace.

**b) Evaluation du risque :**

Chaque entreprise, et dans le cours de réalisation de ses activités, est confrontée à un ensemble de risques externes et internes qui doivent être évalués.

*« L'évaluation des risques consiste en l'identification et l'analyse des facteurs susceptibles D'affecter la réalisation des objectifs relatifs à l'information financière, à savoir la communication d'une information financière fiable : Il s'agit d'un processus qui permet de déterminer comment ces risques doivent-ils être gérés »<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> Bonnet nicolas, contrôle interne et système d'information ,2<sup>ème</sup> édition, édition française AFAl, Paris, 2008, p48.

<sup>2</sup> Idem, p49.

Compte tenu de l'évolution permanente de l'environnement économique, du contexte légal et réglementaire ainsi que des conditions de travail, il est nécessaire de disposer de méthodes permettant d'identifier et de maîtriser les risques auxquels l'entreprise fait face.

Une fois les risques inventoriés, une phase d'analyse est lancée, afin de déterminer la probabilité de survenance d'un risque et les impacts qu'il peut générer sur l'information financière. Il s'agit donc, enfin de décider si un risque doit être évité, limité, assuré ou accepté.

**c) Activités de contrôle :**

Différents risques peuvent entraver l'atteinte des objectifs d'une entreprise. Il s'agit de mettre en place des mesures pour y faire face, ainsi que les contrôles nécessaires afin que ces mesures soient effectives.

*« Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels d'une entreprise et comprennent des actions très variées : Approuver et autoriser, vérifier et rapprocher, apprécier les performances, la sécurité des actifs ou encore la séparation des fonctions. Ces activités sont mises en place en respectant le rapport avantages / couts »<sup>1</sup>.*

**d) Information et communication :**

L'information pertinente doit être identifiée, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais opportuns, qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités et qui permettent l'atteinte des objectifs relatifs à l'information financière.

Les systèmes d'information produisent, entre autres, des données opérationnelles, financières, ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Ces systèmes traitent, non seulement les données produites par l'entreprise, mais également celles qui, liées à son environnement externe, sont nécessaires à la prise de décisions.

*« La direction doit transmettre un message très clair à l'ensemble du personnel sur les responsabilités de chacun en matière de contrôle. Les employés doivent comprendre le rôle qu'ils sont appelés à jouer, ainsi que la relation existant entre leurs propres activités et celles des autres membres du personnel. Ils doivent être en mesure de faire remonter les*

---

<sup>1</sup> Mohamed Nizar Tayech ,op.cit.,p81

*informations importantes : Il s'agit à ce niveau de la communication interne : Celle-ci est jugée efficace s'elle est faite de façon multidirectionnelle, c'est-à-dire ascendante, descendante et transversale »<sup>1</sup>.*

**e) Pilotage et suivi :**

Un système d'information comptable est un système dynamique où de nombreux changements peuvent survenir et rendre certains de ses aspects inadaptés.

*« C'est pourquoi ce système doit faire l'objet de contrôles, permettant d'en évaluer l'efficacité continue. Pour cela, il convient de mettre en place un système de pilotage permanent, de procéder à des évaluations périodiques ou encore de combiner les deux méthodes. Le pilotage permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes et comprend des contrôles réguliers, effectués par la direction et le personnel d'encadrement ainsi que d'autres techniques utilisées par le personnel à l'occasion de ses travaux »<sup>2</sup>.*

L'étendue et la fréquence des évaluations dépendent essentiellement du niveau de risques et de l'efficacité du processus permanent de surveillance. Les faiblesses du système d'information comptable doivent être portées à l'attention de la hiérarchie et les lacunes les plus graves doivent être signalées à la direction, et ce dans l'objectif d'y apporter des actions correctives permettant au système de fonctionner convenablement et efficacement.

---

<sup>1</sup> Mohamed Nizar Tayech, op.cit., p81.

<sup>2</sup> Idem, p82.

## 2.5. Tableau comparatif des modèles :

Tableau N° 03 : Comparaison des modèles d'évaluation de la performance du SI

Modèle	Caractéristiques	Limites	Avantages
<b>LAUDON et LAUDON</b>	Mesures accès seulement sur la satisfaction des utilisateurs	mesures ne couvrant pas la qualité de l'information des fonctionnalités propres du système: donc ne garantit pas une gestion optimale des données	prend en compte l'aspect humain,
<b>GOODHE et THOMPSON</b>	Mesures accès sur les caractéristiques d'un SI: la tâche, la technologie, l'information et la satisfaction des utilisateurs	pas d'engagement et de participation des utilisateurs au processus de développement de SI	plus explicite en ce qui concerne la définition des mesures,
<b>ISHMAN</b>	Mesure accès sur la satisfaction de l'utilisateur, la qualité de l'ensemble de système	utilise comme variables dépendantes, la satisfaction des utilisateurs et la qualité perçue du système .Ces mesures ne traitent que l'aspect humain et ne tiennent pas en compte autre facteurs.	prend en compte l'aspect humain et les fonctionnalités du système,
<b>COSO</b>	mesures des cinq (5) composants du contrôle interne dans le cadre du SI	modèle se limitant seulement aux composants d'un SI, ne mesure pas l'aspect humain	prend en compte les objectifs, les composants et l'activité de l'entreprise

Source : Nous Mêmes

### **Section 3 : Présentation du modèle d'analyse :**

Toujours dans le cadre de notre revue de littérature, nous abordons dans cette section la méthodologie qui n'est autre que le modèle d'analyse qui découle du travail théorique et conceptuel effectué précédemment.

#### **1. L'élaboration du modèle :**

Pour évaluer la performance du système d'information en générale et le système d'information comptable en particulier, les auteurs proposent plusieurs modèles dont les quatre modèles qu'on a développés dans la section précédente.

Mais lors de l'analyse de ces modèle on trouve qu'il est très difficile de les appliquer au niveau des entreprises algériennes puisque ils appariassent inadéquate avec le contexte algérien et aussi avec la culture d'entreprise en Algérie.

A partir de cette constatation nous essayerons de constituer notre modèle d'analyse afin d'évaluer la performance du système d'information comptable.

Alors le modèle que nous concevrons basé sur les principes suivants :

- Pour évaluer la performance d'un système d'information, il suffit d'évaluer la performance de chacun des composants de ce système, puisque le système d'information ne peut fonctionner sans l'intervention de l'un de ces composants.
- Si l'un des composants est en dysfonctionnement ou n'est pas performant, il menace tout le système même si les autres composants sont performant et en bon état.

Le système d'information comptable et comme n'importe quel système d'information est composé de quatre éléments essentiels à savoir :

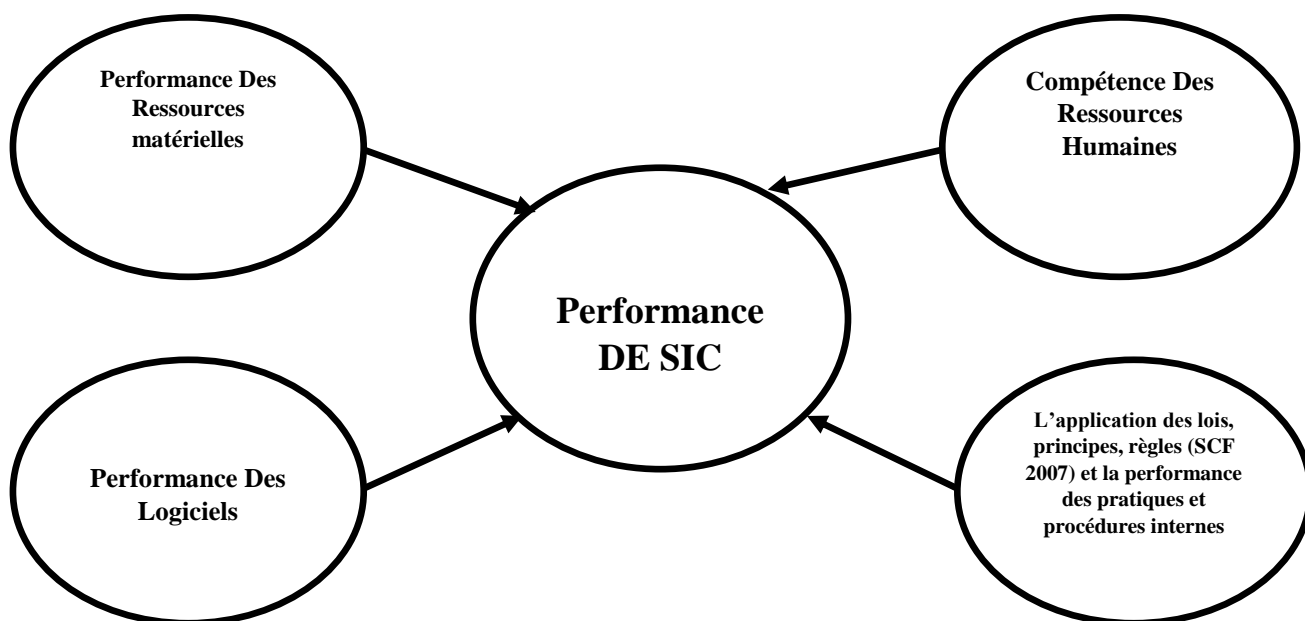
- Les ressources matérielles
- Les ressources humaines
- Les logiciels
- lois, procédures et règlements

Donc pour évaluer la performance du SIC, nous recourons à l'évaluation de la performance de ces composants.



On peut schématiser notre modèle comme suit :

**Figure N° 07 : Modèle d'analyse pour l'évaluation de la performance du SIC**



Source : Nous Mêmes

## **2. L'analyse du modèle :**

L'évaluation de la performance des composants est faite à l'aide des critères d'évaluation propre à chaque composant, ces critères son

### **2.1. Les ressources matérielles :**

Les technologies mises en œuvre dans le système d'information sont de plus en plus nombreuses et diverses, touchant l'acquisition, la communication, le stockage, et l'exploitation des informations, et en fin l'aide à la prise de décisions.

Les technologies de l'information ne sont que des outils .en principe, elles sont choisies en fonction des besoins des utilisateurs et des caractéristiques de l'information concernée.

On pourrait alors penser que le souci de l'information vient d'abord et que la technologie suit.

Mais dans certain cas c'est l'inverse .C'est l'introduction futur d'une technologie de 'information qui entraine un examen de la situation informationnelle de l'entreprise.

Tout compte fait, l'information s'impose aujourd'hui aux entreprises. L'informatique permet de résoudre le problème des livres à tenir ainsi que leur agencement, le comptable ne devant s'appliquer que dans le respect des principes, règles et procédures en place.

les ressources matérielles sont évaluées par :

- la perception des utilisateurs sur la qualité techniques des outils informatiques mise en œuvre.
- la qualité des PC utilisés.
- le stockage des données.
- l'accès aux applications informatiques.
- la sécurité des données.
- l'anti-virus utilisé.

## **2.2. Les ressources humaines :**

Le système d'information comptable est mis en œuvre, par les ressources humaines de l'entreprise. Ces dernières constituent, par suite, l'une des conditions nécessaires pour l'atteinte de ses objectifs.

Les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines mises en œuvre, doivent concourir à la mise en place et l'efficacité de fonctionnement du système d'information comptable. Cet objectif est atteint, notamment, par l'emploi de personnes compétentes en matière comptabilité et les différents outils de gestion et les activités de contrôle et de surveillance y afférentes. Les procédures de recrutement de l'entreprise, se doivent donc, d'être basées sur des principes d'intégrité, et des procédures permettant de déceler les talents nécessaires pour les principaux postes de contrôle et de surveillance, notamment, au sein du département financier de l'entreprise.

Les ressources humaines se doivent d'avoir les moyens et l'accès aux ressources nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions en matière de reporting financier. Elles doivent être suivies, et leurs performances appréciées à leurs justes valeurs par le top management de l'entreprise. Ces règles sont à tenir en ligne de compte pour l'évaluation de la performance du système d'information comptable.

Cette constitue la pierre angulaire de l'organisation. En effet tout le système en dépend, dans la mesure où les hommes sont les tenants et les aboutissants de toutes les opérations qui sont effectuées dans l'organisation.

La qualité de l'information est donc indissociable de l'attitude du comptable. Et cette attitude n'est pas analysée uniquement à travers la qualification et la compétence, mais également à travers l'application de bonne foi des règles et procédures. La présentation des états financiers doit se faire en toute transparence, sans intention de dissimuler la réalité derrière l'apparence juridique.

Le nombre de personnes commises à une tâche est le deuxième indicateur important des ressources humaines. Le problème est de savoir qui mettre où. Cela dépend de la nature de et de la quantité des informations à traiter, mais aussi et surtout des coûts engendrés par la division du travail comptable.

### **2.3. Les logiciels :**

Les logiciels constituent aujourd'hui l'un des principaux éléments du système d'information comptable à cause de leur importance et poids dans le traitement et la diffusion de l'information.

*« Toute comptabilité informatisée doit satisfaire aux exigences de conservation, d'identification, de sécurité, de fiabilité et de restitution des données »<sup>1</sup>.*

Les logiciels sont évalués par 3 critères qui sont :

#### **2.3.1. La qualité :**

- niveau technologique des outils ;
- sécurité des écritures ;
- possibilité de transcription indélébile des données non modifiables ;
- possibilité d'éditer les états financiers ou d'y adjoindre un système le pouvant ;
- garantie de contrôle ;
- la satisfaction des utilisateurs ;
- la facilité d'utilisation.

#### **2.3.2. Adaptation :**

- Conformité avec les exigences des utilisateurs ;
- Adapté aux règles de présentation de l'information comptable définies par le SCF.

---

<sup>1</sup>Loi n° 07-11, op.cit., article 24, p 12.

### 2.3.3. Flexibilité :

- Modification pour répondre aux obligations légales et interne à l'entreprise.

## 2.4 Lois, pratique, règles et procédures :

Il s'agit, de l'ensemble des règles et pratiques, diffusées au sein de l'entreprise, communément admises au sein de celle-ci, et qui en édictent les lignes de conduite.

Les règles correspondent à toutes les procédures, qui peuvent être très diverses et plus ou moins explicitées dans des codes ou des recueils (plan comptable) s'imposant à tous les acteurs au sein de l'entreprise. Elles peuvent concerner tant les modalités de collecte et de diffusion de l'information utile sur le fonctionnement des entités que les voies et moyens pour effectuer des opérations bien définies (par exemple, une fusion avec une autre entreprise).

La pratique, est l'ensemble de « procédures » informelles qui influencent les comportements au sein de l'entreprise. Les comportements complètent la chaîne de valeurs au sein de l'entreprise, en apportant à l'ensemble des règles et procédures en place, une dimension fondamentale, sans laquelle elles restent, pour l'essentiel, formelles. Les bonnes pratiques, la déontologie ou, à l'opposé, l'absence de scrupules et les déviations ont une part majeure dans l'évaluation de système d'information comptable, et par suite la performance du système.

Pour cela, on a choisi les critères d'évaluations suivants :

- La tenue de la comptabilité est en conformité avec le SCF :

C'est-à-dire qu'on doit vérifier le respect des principes comptables fondamentaux et les autres principes, ces principes sont :

### 2.4.1. Pour les principes fondamentaux :

Comptabilité d'engagement, continuité d'exploitation, l'intelligibilité, la pertinence, fiabilité de l'information, comparabilité de l'information, convention du coût historique, prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique.

### 2.4.2. Pour les autres principes :

Périodicité, partie double, convention de l'entité, convention de l'unité monétaire, principe de l'importance relative, l'indépendance des exercices, principe de la prudence,

principe de permanence des méthodes, intangibilité du bilan d'ouverture, non compensation, image fidèle.

**a) L'organisation comptable selon le SCF :**

Vu le nombre colossal d'informations résultant des enregistrements quotidiens des opérations affectant l'entreprise, cette dernière a pour obligation de mettre en place une organisation adéquate.

*« La comptabilité doit satisfaire aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérente à la tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle traite »<sup>1</sup>.*

La comptabilité doit être organisée de telle sorte qu'elle permette :

- La saisie complète, l'enregistrement chronologique et la conservation des données de base ;
- La disponibilité des informations élémentaires et l'établissement, en temps opportun, d'états dont la production est prévue ou requise ;
- Le contrôle de l'exactitude des données et des procédures de traitement choisies et mis en place.

*« L'entité détermine sous sa responsabilité les procédures nécessaires à la mise en place d'une organisation comptable permettant un contrôle à la fois interne et externe »<sup>2</sup>.*

*« La tenue de la comptabilité doit assurer l'existence du chemin de révision. Elle se matérialise particulièrement par l'adoption :*

- *De méthodes, de règles et des supports de communication appropriés,*
- *D'un plan de comptes qui traitera des particularités de l'entreprise,*
- *Des livres comptables légaux et réglementaires,*
- *De procédés et moyens de traitement appropriés »<sup>3</sup>.*

On appelle « supports » les pièces justificatives, documents, livres comptables et, d'une manière générale tout ce qui permet, dans les conditions de conservation prescrites, d'enregistrer les documents de base et de prendre connaissance des informations.

<sup>1</sup> Loi n° 07-11, op.cit., article 10, p

<sup>2</sup> Loi n° 07-11, op.cit., article 11,

<sup>3</sup> Tazdait Ali : Maitrise du Système Comptable Financier, édition ECG, 1re édition, 2009, p25.

*« Tout enregistrement comptable précise l'origine, le contenu de l'imputation de chaque donnée, ainsi que la référence de la pièce justificative qui l'appuie »<sup>1</sup>.*

*« Chaque écriture comptable s'appuie sur une pièce justificative datée, établie sur papier ou sur un support assurant la fiabilité, la conservation et la restitution éventuelle sur papier de son contenu. Toutefois les opérations de même nature, réalisées en un même lieu et au cours d'une même journée peuvent être récapitulées sur une pièce justificative unique »<sup>2</sup>.*

**b) Manuel comptable de l'entreprise :**

*« L'entité détermine sous sa responsabilité les procédures nécessaires à la mise en place d'une organisation comptable permettant un contrôle à la fois interne et externe »<sup>3</sup>.*

*« La comptabilité de chaque entreprise doit :*

- Respecter une terminologie et les principes directeurs fixés par le système comptable financier,*
- Mettre en œuvre des conventions, des méthodes et des procédures normalisées,*
- S'appuyer sur une organisation répondant aux exigences de tenue, de contrôle, de collecte et de communication des informations à traiter »<sup>4</sup>.*

Le manuel comptable de l'entreprise décrit aussi bien l'organisation générale de l'entreprise que son organisation comptable à travers l'explication du fonctionnement du plan des comptes et les politiques comptables adoptées. Ce manuel s'occupe d'identifier les méthodes et procédures de collecte, de saisie, de traitement et de contrôle de l'information. Il traite les méthodes d'archivage et décrit les supports utilisés. C'est un document nécessaire à la compréhension du système de traitement de l'information et à la réalisation des contrôles.

---

<sup>1</sup> Loi n°07-11, op.cit., article 17, p 11.

<sup>2</sup> Idem, article 18.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> Décret exécutif n°08-156, op.cit., article 4, p 17.

**Conclusion du chapitre :**

L'évaluation de la performance du système d'information comptable permet de faire une analyse du système afin de déterminer les faiblesses et les contraintes liées à son fonctionnement. Elle permet aux dirigeants de mieux gérer et contrôler son organisation.

Cette évaluation de la performance a fait l'objet de plusieurs modèles à savoir : LAUDON et LAUDON, GOODHUE et THOMPSON, le modèle d'ISHMAN et enfin le modèle proposé par COSO. Et nous avons présenté les limites de chaque modèle. Nous nous inspirerons ces modèles pour la conception de notre modèle d'analyse.



**PARTIE  
PRATIQUE**



**CHAPITRE III :**  
**ÉVALUATION DE LA**  
**PERFORMANCE DU SIC DE**  
**GROUPE BCR - FILIALE SANIAK**

### **Introduction :**

Ce chapitre est dans le but de consolider notre approche théorique, on va d'abord essayer de présenter l'organisme d'accueil avec les différents niveaux organisationnels qui contribuent à la circulation des informations financières et comptables.

Ainsi, la démarche méthodologique et notre modèle d'analyse adopté pour l'atteinte de l'objectif recherché.

Ensuite, on va présenter le système d'information comptable existant, son personnel, sa structure et qui constituent le premier élément d'analyse, ainsi, que son diagnostique. Et enfin, on va essayer d'évaluer la performance du SIC de l'entreprise.

## Section 01 : Présentation du groupe BCR - filiale SANIAK)

### 1. Présentation du groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK:

#### 1.1. Historique :

L'entreprise BCR, créée par décret 83-08 du 01/01/1983 du démembrement d'un grand pôle industriel qui est la SONACOME. Elle a hérité d'un patrimoine constitué de quatre unités de production dont trois complexes industriels importants, réalisés avec la firme Suisse OERLIKON BUHRLE sous la formule « produits en main » garantissant ainsi leur conformité aux normes internationales connues telles que DIN, AFNOR, ISO, URS, EN.

En 2001, l'entreprise BCR est devenu un groupe économique, son siège social se situe au niveau de cité bizzard, Sétif, et qui est structurée autour de quatre filiales.

- **SANIAK** située à Ain el KEBIRA Wilaya de Sétif et spécialisée dans la fabrication de la robinetterie.
  - **ORFFEE** située à Bordj Ménail Wilaya de Boumerdes et spécialisée dans la fabrication de la coutellerie et Eviers de cuisine.
  - **ORSIM** Située Oued Rihou Wilaya de Rilizane et spécialisée dans la fabrication de boulonnerie, Visserie (Eléments de fixation).
  - **VIDEA** Située à Sétif et commercialise les produits des filiales industrielles, dotée d'un réseau commercial composé de quatre directions régionales et de cinq boutiques installées à (Alger, Oran, Constantine et Sétif et de 230 agents agréés.
- Ces filiales sont assistées par des structures de soutien installées au siège de l'entreprise telles que finances et contrôle de gestion, Ressources humaines, industrie-partenariat, audit et commercial-marketing.
  - Les filiales sont toutes constituées et érigées en SPA, dotées des organes de gestion et de contrôles règlementaires.
  - Le groupe et ses filiales sont certifiés ISO 9001 Version 2008 et ISO 14 001 Protection de l'environnement.
  - Mais maintenant, le groupe est structuré à partir de deux filiales seulement après l'absorption de la filiale VIDEA par l'entreprise SANIAK et la sortie de la filiale ORSIM.

## 1.2. Fiche technique du groupe BCR Sétif :

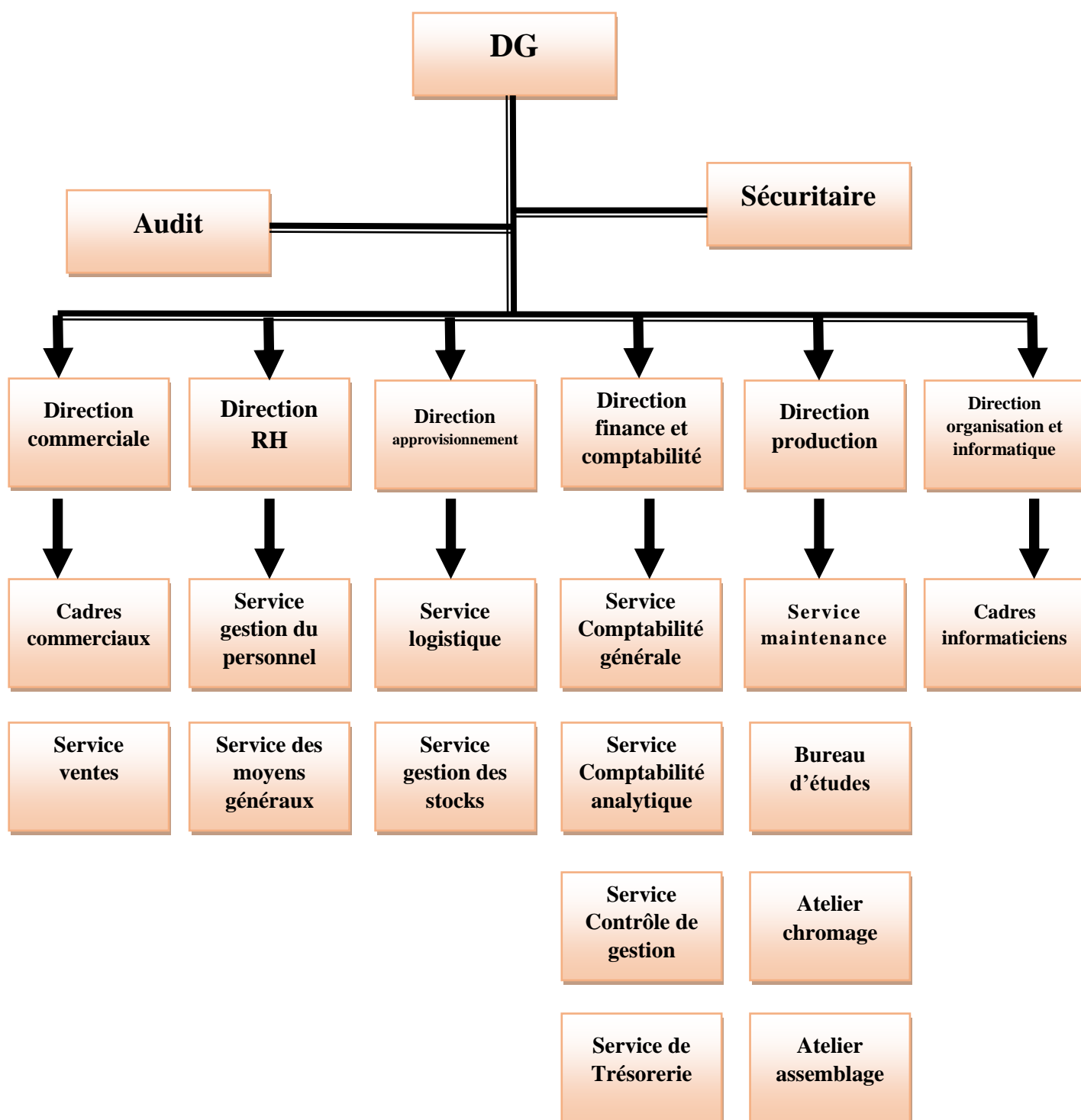
Tableau N° 04 : Fiche technique du groupe BCR – Sétif.

<b>Création :</b>	1983
<b>Forme juridique et capital social :</b>	SPA au capital de 1 395 000 KDA
<b>Activités :</b>	Créé en 1983, elle produit et commercialise des produits de robinetterie, de coutellerie-platerie et des éviers de cuisine.
<b>Organisation et Technologies :</b>	Organisée initialement autour de deux filiales qui exercent une responsabilité totale sur le métier relevant de chacune d'elles, depuis la gestion des ressources jusqu'à l'acte commercial, l'Entreprise a entamé en Janvier 2001 sa restructuration en filiales et a clôturé cette opération en Janvier 2003.
<b>Filiale ORFEE :</b>	constituée sur le site industriel de Bordj-Menaïel (Boumerdès), elle fabrique et commercialise les articles de coutellerie, platerie, poterie et terrines dans les qualités ménage, orfèvre et argent, ainsi que les éviers en acier inoxydable. Elle commercialise également les articles robinetterie du Groupe.
<b>Filiale SANIAK :</b>	Société de fabrication d'Accessoires Industriels et Sanitaires, sise à Ain El Kébira (Sétif) de 300 KM à l'est d'Alger, est une société par action (SPA) dont le capital s'élève à 790 MDA. Elle est née le 1er Janvier 2002. Elle fabrique et commercialise de la robinetterie (mélangeurs, mitigeurs, robinetterie bâtiment...). Elle commercialise également les articles coutellerie et les éviers de la filiale ORFEE.

Source : Nous – mêmes.

1.3. Organisation structurelle de l'entreprise SANIAK :

Figure N° 08 : organigramme de l'entreprise SANIAK



Source : Nous-mêmes en utilisant la documentation de l'entreprise SANIAK.

## 1.4. Missions et Objectifs de l'entreprise SANIAK

### 1.4.1. Les missions :

- Production, développement et commercialisation des produits de robinetterie de nouvelle génération ;
- Satisfaire en grande partie les programmes de logements du secteur de l'habitat en particulier, les OPGI, et les entreprises privées et publiques du bâtiment en ce qui concerne la fourniture des robinetterie et parmi les principaux clients étrangères : la SARL indienne charpoji palonji, la SARL du Turquie kozi aslan et chafa , CGCOC DE CHINE , CSCEC DE CHINE .
- Intégrer des produits de nouvelle conception et de haute dans les logements individuels, notamment les villes.

### 1.4.2. Les objectifs :

L'objectif de SANIAK est devenir une entreprise dynamique rentable en s'appuyant sur une politique industrielle stabilisé. Un réseau commercial performant et un riche capital humain.

Les axes permettant l'atteints de cet objectif sont :

- Renforcement de la position sur le marché ;
- Développement et maîtrise technologique ;
- Promotion des compétences ;
- Consolidation de la situation économique et financière ;
- Amélioration des systèmes de management.

## 2. Méthodologie de l'étude :

La méthodologie de recherche nous permettra de prendre connaissance de système d'information comptable de l'entreprise étudiée et surtout de l'évaluer.

Nous allons élaborer un modèle d'analyse qui nous servira de guide. Nous aborderons les méthodes de collecte de données et les outils d'analyse des données. Enfin, il sera question de l'analyse des données nécessaires à l'évaluation de la performance du SIC de

l'entreprise SANIAK. Pour notre étude, nous avons retenu notre modèle d'évaluation qui baser sur les composants du système d'information car il tient compte l'aspect humain et les fonctionnalités du système.

### **2.1. Modèle d'analyse :**

Le modèle d'analyse constitue la façon dont notre étude sera menée et sera fait en fonction des composants du système d'information et les modèles d'évaluation de la performance du système d'information qui sont traités précédemment pour avoir évaluer la performance du SIC de l'entreprise SANIAK.

### **2.2. Les méthodes de collecte des données et les outils d'analyse des données :**

Les méthodes utilisées dans notre approche méthodologique interviennent comme les outils de collecte ou d'analyse de données.

#### **2.2.1. Les méthodes de collecte des données :**

Les méthodes de collecte des données ou les outils de collecte des données sont des techniques ou moyens utilisées en vue de l'obtention de maximum d'information sur l'entreprise en général, et en particulier sur l'organisation comptable mis en œuvre par la DFCG pour l'atteinte de l'objectif de la production des états financiers de synthèse à la fin de chaque exercice comptable. A cet effet nous avons eu dans un premier temps, à employer les outils de collecte de données telles que, l'analyse documentaire, l'entretien et l'observation.

##### **a) L'analyse documentaire :**

L'analyse documentaire consiste à lister sous une forme concise et précise des données, des caractéristiques d'une entité. Alors pour bien mettre notre analyse nous avons essayé de retracer les différents cycles ou circuits d'opérations et leurs processus de contrôle interne. Il s'agit de cycle des achats, du cycle des ventes, des cycles de trésorerie, du cycle des OD, qui aboutissent tous à des écritures comptables basées sur des pièces ou laisses comptables.

En effet cet exercice passe inéluctablement par la revue du manuel des procédures qui n'est pas toujours adapté à la réalité. Par ailleurs, d'autres documents tels que les statuts et

le règlement intérieur, l'organigramme, les états financiers, le rapport de gestion et celui des commissaires aux comptes, les pièces comptables, les registres de transmission de documents administratif, les notes de service et toute autre publication, nous ont permis de consolider notre analyse documentaire.

**b) L'entretien :**

Cet outil a eu un apport considérable à notre démarche. En effet, il nous a permis de connaître et de comprendre les activités au sien de l'entreprise d'une part, et de l'autre, d'avoir une idée du dispositif de traitement de l'information comptable, en amont et en aval du système d'organisation comptable mis en place par la DFCG pour atteindre l'objectif des états financiers. Nos entretiens ont plutôt pris la forme de questionnaires libres en raison de la disponibilité des interlocuteurs et en surtout permis de pallier la caducité du manuel des procédures comptables.

**c) L'observation :**

D'après le dictionnaire le petit Larousse, c'est le fait d'examiner attentivement les êtres, les choses, les événements, les phénomènes pour les étudier afin d'en tirer une conclusion. En d'autres termes l'observation est l'action de s'accaparer certains éléments ou données et en ignorer d'autres afin d'optimiser et mieux cerner l'objet étudié. L'observation est une étape essentielle de la méthode scientifique car elle permet l'inventaire du réel.

Alors, nous avons recueilli les fruits de nos observations depuis les activités successives de 2014 jusqu'à ce jour que nous allons comparer aux exigences normatives quant à ces deux aspects :

- l'application des principes comptables ;
- le système d'information et de communication entre la DFCG et les autres services.

Une fois la collecte des données est terminée, il s'en suit leur analyse, pour se faire on utilisera les outils d'analyse de données suivantes.

**2.2.2. Les outils d'analyse des données :**

Les outils d'analyse des données sont divers. En voici, entre autres, ce que nous avons utilisés pour notre analyse :



**a) le questionnaire de contrôle interne (QCI):**

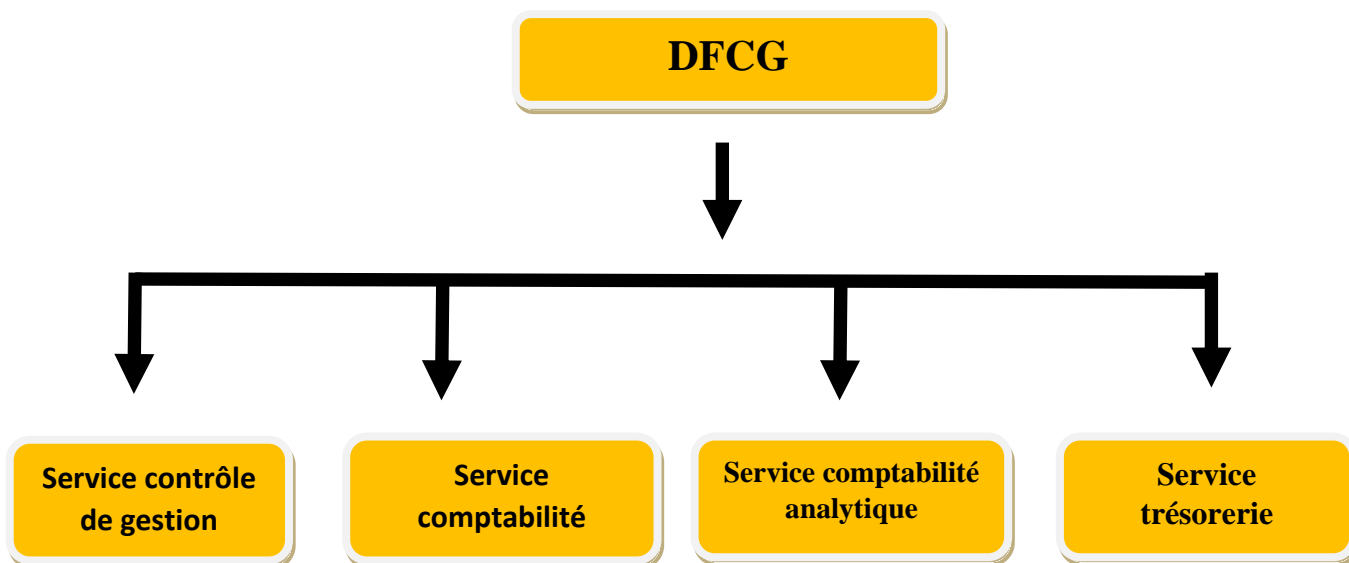
Il vise la détermination des forces et des faiblesses apparentes de contrôle interne. Pour se faire des questions types élaborées spécifiquement dans la DFCG en général et leur service en particulier ont été adaptées à notre cas. Les réponses « oui » et « non » indiquent respectivement une force et une faiblesse. Ainsi chaque force et faiblesse ont fait l'objet de vérification sur le terrain (Voir Annexe).

## **Section 02 : description du système d'information comptable de BCR Sétif (filiale SANIAK) :**

Dans cette section ,il sera question d'une description détaillée du système d'information comptable du BCR Sétif (cas de la filiale SANIAK ) .Nous rappellerons que le système d'information comptable est l'ensemble des moyens ,des procédures et des ressources informatique et humaines mise en œuvre pour le traitement de l'information comptable .Pour cela nous essayerons dans cette section de faire une description du SIC de cette entreprise .

### **1. L'organisation de la direction de finance et comptabilité et contrôle de gestion :**

Figure N° 09 : organigramme de la direction des finances et comptabilité



Source : Nous-mêmes en utilisant la documentation de l'entreprise SANIAK.

### **2. L'environnement informatique du système :**

L'expression « environnement informatique » désigne ici ,tout système dont le fonctionnement fait appel ,d'une façon ou d'une autre ,à l'électricité et destiné à élaborer ,traiter ,stocker ,acheminer ,ou présenter de l'information .Les systèmes d'information s'appuient en règle générale sur des systèmes informatiques pour leur mise en œuvre .Ils comprennent les données de télécommunications et dans certains cas les données sur papiers .

### **2.1. Le matériel informatique et l'architecture applicative :**

Le matériel informatique composé de :

- Un serveur placé sous le contrôle du directeur financier et comptable ;
- Des ordinateurs portables et bureautiques ;
- Des imprimantes ;
- Des photocopieuses ;
- Un switch qui est un équipement permet de relier plusieurs segments dans un réseau informatique avec l'apparence d'un concentrateur qui concentre et distribue les communications de données comptables.

L'architecture applicative se caractérise par :

- Le logiciel PC compta pour la comptabilité générale ;
- L'application G stock pour la gestion des stocks ;
- Le logiciel SYMA pour la comptabilité analytique ;
- Excel, Word fournie par Microsoft Access

### **2.2. L'architecture technique et l'infrastructure de réseau :**

L'architecture technique se compose d'un réseau intranet qui couvre toutes les zones d'activités de l'entreprise et aussi couvre à l'extérieur grâce à un réseau internet. L'infrastructure des réseaux déployés est adaptée et permet une montée en puissance sans aucun problème de dégradation de performance ou d'accroissement du risque sécuritaire.

Par ailleurs, le téléphone est utilisé pour communiquer certaines données et il arrive que les employés se déplacent d'un bureau à un autre pour transmettre ou obtenir une information.

## **3. Les données du SIC de SANIAK :**

Pour produire les informations comptables, des données sont collectées et soumises à des traitements comptables, ces données proviennent soit en interne de l'entreprise, soit de son environnement.

Ces données contiennent un certain nombre de mentions obligatoires précisent l'origine, le contenu et établies sur un support assurant sa fiabilité, sa conservation et sa restitution.

### 3.1. Les données en interne :

- Le livre et le bulletin de paie ;
- Les déclarations sociales pour les employés ;
- Les factures émises ;
- Les pièces de caisse ;
- Les bons de commande émis ;
- Les copies de chèques émis ;
- Les frais de mission et déplacement ;
- Les avances sur salaires ;
- Les états d'inventaire de stock ....etc.

### 3.2. Les données en externe :

- Les factures reçus des fournisseurs ;
- Les relevés bancaires ;
- Les copies des chèques reçus ....etc.

Toutefois, ces différentes données contiennent des particularités telles que :

- Date (le jour de l'évènement)
- Nature (le type de l'opération : achat, règlement .....)
- Le montant ;
- Le tiers concernés (fournisseurs, clients .....)
- Documents justificatifs ;
- L'en-tête de l'entreprise qui est à l'origine de l'opération ...etc.

## 4. Les acteurs du système :

Ils sont composé de :

- **Un directeur financier** qui est chargé de la gestion des ressources humaines, matérielles, comptable et financières du système et aussi au contrôle des opérations et tâches effectuées par les autres acteurs du système.
- **Trois cadres comptables au niveau du service comptabilité générale** qui s'occupent à la tenue de la comptabilité générale, aux déclarations mensuelles et enregistrement des différentes opérations effectuées par l'entreprise.

- **Un chef service du comptabilité générale** qui veille au contrôle des enregistrements effectués par les cadres comptables ainsi que le suivi et l'élaboration des états financiers et la communication des données comptables avec le DFC ainsi que la gestion des ressources humaines attachées au service comptabilité générale.
- **Un chef service et un caissier au niveau du service trésorerie** qui s'occupent à la gestion de la trésorerie de l'entreprise et le suivi du compte bancaire de l'entreprise au sein du BNA Sétif ainsi que la tenue du bordereau de caisse recette et caisse dépense.
- **Deux cadres comptables au niveau du service comptabilité analytique** qui combine toutes les fonctions du service pour atteindre le résultat analytique. Les tâches principales de ce service est la valorisation des pièces et aussi le calcul de la valeur nette comptable de chaque investissement dans l'entreprise aussi le calcul de coût d'achat et le coût de production pour avoir le coût de revient qui est réalisé au niveau du service contrôle de gestion.

En résumé les principales tâches du service autres que les coûts sont :

- Maitrise des écarts en valeur entre stocks comptable et stock théorique
- Transmettre les états consommation des stocks au service comptabilité
- Rapprochement et analyse des stocks théorique et comptable
- Rapprochement des comptes investissement avec le service comptabilité et mettre à jour le registre d'inventaire
- Transmettre les différents états de valorisation aux structures concernées
- Transmettre le rapport d'activité à l'ensemble des utilisateurs

Parmi les méthodes de valorisation l'entreprise utilise la méthode des coûts standards

- **Un contrôleur de gestion qui s'occupe de :**

- *l'élaboration des budgets prévisionnels :*

Avec l'économie de marché, la concurrence et la liberté d'activité qui s'en suivra, la gestion budgétaire devient parmi les techniques de gestion qui devra le plus se développer dans l'entreprise. La gestion budgétaire a pour objet de préparer l'entreprise à exploiter les atouts et affronter les difficultés qu'elle rencontrera dans l'avenir, elle comporte une définition des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre.

La gestion budgétaire est l'ensemble des mesures qui visent à établir des prévisions chiffrées, à constater les écarts entre celles-ci et les résultats effectivement obtenus et à décider des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, pour une période déterminé.

*La gestion budgétaire permet de préparer l'avenir de l'entreprise par :*

- Une meilleure connaissance de ses potentiels et de son environnement.
- Une volonté de déterminer la place qu'elle occupera dans les années futures en définissant ses objectifs et les différents moyens de les atteindre.
- Une planification et une coordination des actions à mener pour atteindre ces objectifs.
- L'implication de tous les responsables opérationnels qu'elle engage.

➤ **RMA : les rapports mensuels d'activités :**

Consiste à établir pour chaque mois un rapport mensuel d'activité selon les agrégats financiers et le niveau d'activité du mois concerné par exemple on a RMA de production de l'exercice comme suit :

**Tableau N° 05 : RMA de production de l'exercice.**

	A fin avril 2015	A fin avril 2016	Objectif à fin avril 2016	TRO	Evolution 16/15
<b>En KDA</b>	<b>15565</b>	<b>20371</b>	<b>54908</b>	<b>37%</b>	<b>31%</b>

**Source :** documentation de l'entreprise SANIAK.

**Commentaire :**

Comparativement au quatre mois de 2015, la production physique à augmenter de 31%, avec un taux de réalisation des objectifs de 37%

TRO: taux de réalisation des objectifs.

➤ **Le tableau de bord :**

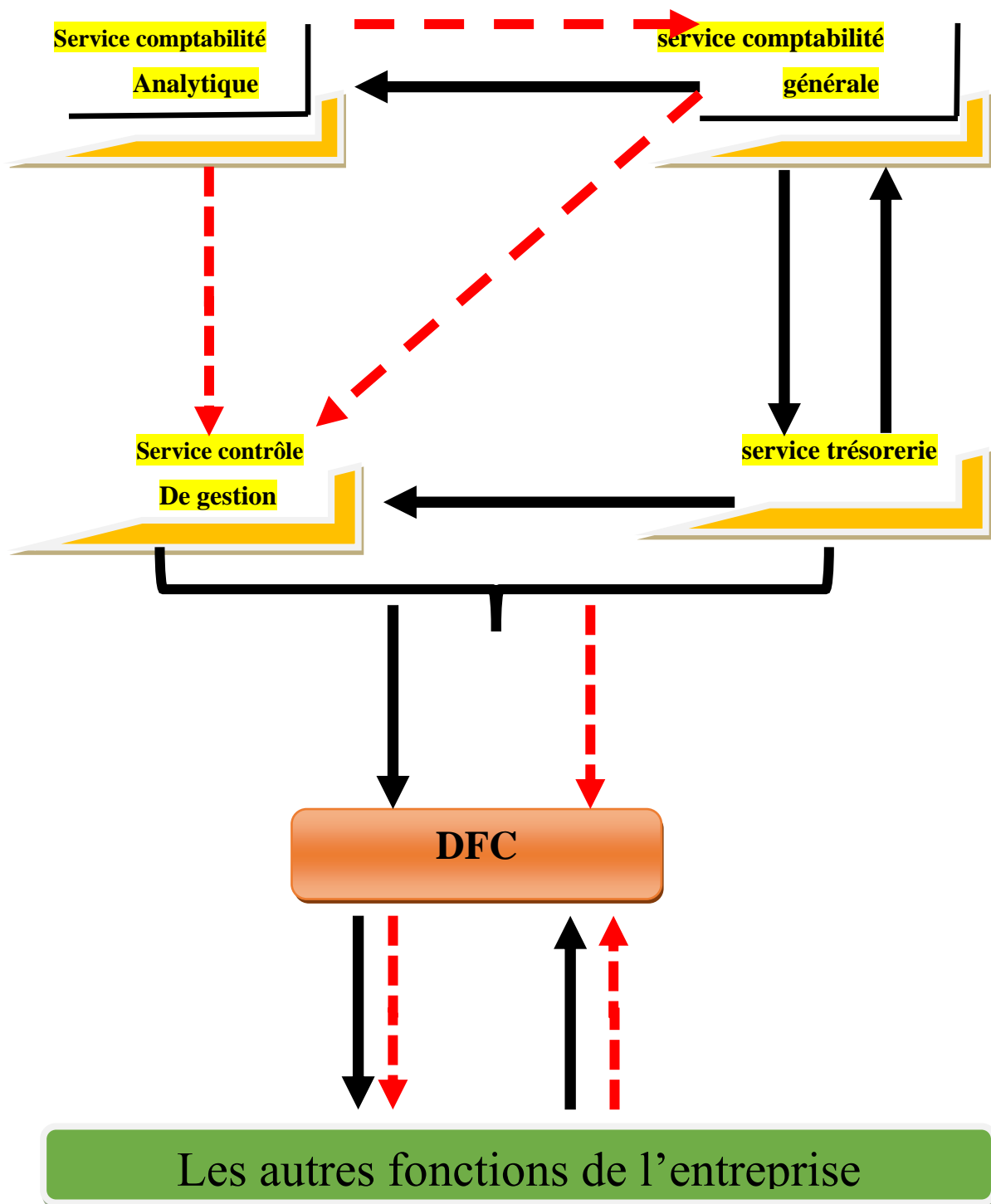
C'est un tableau récapitulatif des RMA établit précédemment pour mieux aider les responsable à prendre des décisions stratégiques, élaborer aussi pour chaque mois et la forme de ce tableau est la même que le TCR.

## **5. Les flux d'informations :**


L'objectif ici est de montrer les échanges d'informations entre les différents acteurs du système et les moyens utilisés, pour cela nous avons exploités le manuel de procédures et


les informations recueillies au cours des entretiens .les flux d'informations peuvent être résumés par le schéma suivant :

Figure N°10 : Les flux d'information



Source : nous-mêmes.

 : Les services qui utilisent des logiciels qui sont : PC compta et SEMA pour l'analytique ;

 : Les services qui utilisent les applications Word, Excel et l'application G stock ;

 : Transformation de l'information en papier ;

 : Transformation de l'information à l'aide des supports informatique ;

 : L'ensemble des documents et informations produites par le système.

- **Entre service comptabilité générale et service comptabilité analytique :**

Le service de comptabilité analytique transforme l'information des consommations de l'exercice au service comptabilité générale à l'aide des supports informatique « transformation automatisée (flash disque) », par contre le service de la comptabilité générale transforme l'information des charges de l'exercice au service comptabilité analytique en papier « transformation en papier ».

- **Entre le service de comptabilité générale et le service de contrôle de gestion :**

Le service de comptabilité générale transforme l'information des charges de l'exercice au service de contrôle de gestion à l'aide des supports informatique « transformation automatisée ».

- **Entre le service de comptabilité générale et le service de trésorerie :**

Le service de trésorerie transforme l'information concernant la situation de trésorerie (les bordereaux de virement ...) au service de comptabilité en papier « transformation en papier », par contre le service de comptabilité transforme l'information des pièces justificatives (facteurs...) au service de trésorerie en papier « transformation en papier ».

- **Entre le service de comptabilité analytique et service de contrôle de gestion :**

Le service de comptabilité analytique transforme l'information des consommations de l'exercice au service de contrôle de gestion à l'aide des supports informatique « transformation automatisée (flash disque) ».

- **Entre le service de trésorerie et le service de contrôle de gestion :**



Le service de trésorerie transforme l'information des charges de l'exercice du service au service de contrôle de gestion en papier « transformation en papier ».

- Ces informations de la DFCG (exemple tableau de bord) seraient transformées au DFC qui change les informations (fiches de paie) aux autres services de l'entreprise à l'aide de transformation en papier et de transformation automatisée.

### **Section 03 : évaluation de la performance du système d'information comptable du groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK) :**

La section précédente nous a permis de mieux connaître le système d'information comptable de l'entreprise. Nous allons passer à une évaluation de sa performance à partir du modèle d'évaluation retenu. Nous cherchons dans cette section à mesurer le niveau de performance du SIC de BCR afin d'identifier les forces et faiblesses.

Comme précédemment décrit dans notre modèle d'analyse, la performance d'un système d'information est appréciée à partir des composants du système.

Dans cette section nous avons procédé à l'évaluation de la performance des composants du système par la présentation et l'analyse du résultat en force et faiblesse.

Selon notre modèle d'analyse, l'évaluation de la performance se fait à partir de l'évaluation des :

- Ressources matérielles ;
- Ressources humaines ;
- Les logiciels ;
- Lois, procédures et pratique.

#### **1. L'évaluation des ressources matérielles :**

Comme nous l'avons vu dans le chapitre deux, les critères d'évaluation des ressources matérielles sont :

- La satisfaction des utilisateurs ;
- La qualité des PC utilisés.

- Le stockage des données.
- L'accès aux applications informatiques.
- La sécurité des données.
- L'anti-virus utilisé.

### **1.1 présentation des résultats :**

Pour la présentation des résultats on présente chaque éléments a part puis on procède à l'analyse des résultats.

#### **1.1.1. La satisfaction des utilisateurs :**

Pour évaluer la satisfaction des utilisateurs nous avons procédé par l'administration d'un questionnaire aux acteurs du SIC et aussi par un entretien avec ces acteurs .En outre ce critère est évalué par :

- La productivité ;
- Le temps de travail ;
- La satisfaction globale.

#### **a) L'évaluation de la productivité :**

Nous avons demandé à savoir si les moyennes mises en œuvre actuel améliore leur productivité dans l'accomplissement de leur tâches .la réponse oui ou non devrait être justifié.

- **Les résultats obtenus :**

Après dépouillement, les utilisateurs se disent satisfaits du système d'information en ce qui concerne la productivité .Il affirment que les moyennes mises en œuvre permet :

- ✓ La fluidité du traitement de l'information ;
- ✓ La restitution de l'information ;
- ✓ La disponibilité des informations à temps ;
- ✓ L'exécution rapide des tâches.

**b) L'évaluation de temps de travail :**

Le temps de travail est mesuré par la relation entre l'utilisation du système et la durée d'obtention ou de production d'une information.

**• Les résultats obtenus :**

- ✓ Obtenir rapidement les informations ;
- ✓ Eviter les déplacements inutiles, par exemple les factures pro forma ...etc.
- ✓ Communiquer plus facilement ;
- ✓ Le traitement rapide des opérations ;

**c) L'évaluation de la satisfaction globale :**

C'est lors d'un entretien que nous avons pu évalué le degré de satisfaction de chaque acteur par apport les moyennes mises en œuvre.

**• Les résultats obtenus :**

Nous avons pu noter la satisfaction de chaque utilisateur par apport au ressources informatiques et matérielles puisque nous avons retenu que ces moyens répond aux exigences des utilisateurs ,l'information produite est disponible et respect les délais .Ces moyens arrivent à traiter les informations et à produire les résultats escomptés .

En outre nous avons vu des plaintes liées à des troubles du réseau internet mais cela est indépendant de leur volonté.

**1.1.2. La qualité des PC utilisé :**

Ce critère est évalué lors de notre observation dans l'entreprise, les éléments retenus pour leur évaluation sont : la marque du PC et leur type, la date d'achat des PC et combien de fois sont-ils réparés ou bien renouvelé.

**• Les résultats obtenus :**

- ✓ Tous les PC utilisé pour le fonctionnement du SIC sont bureautique sauf le directeur financier qui possède un PC portable ;
- ✓ Les PC utilisés sont des anciennes marques et qu'il y a l'une de ces marques n'existe pas maintenant ;
- ✓ La date d'achat des PC est variable mais en moyenne, ces PC sont achetés entre 1999/2000 ;

- ✓ Le nombre de réparation n'est pas précise car n'existe pas un registre pour suivre ces réparation mais selon les responsable de la direction organisation et informatique, ces PC sont réparé une fois dans les 3 ans ;
- ✓ Pour les renouvellements, ils n'existent pas sauf l'achat d'un PC portable pour le DFC.

#### **1.1.3. Le stockage des données :**

Les données comptables après leur traitement en information sont stockées automatiquement par les logiciels utilisés mais le DFC procède aussi à la sauvegarde des bases de données et informations produites sur un disque dur externe et sur son PC portable périodiquement (tous les deux mois).

#### **1.1.4. La sécurité physique :**

Il s'agit de l'ensemble des mesures de sécurité et des disposition mise en œuvre pour assurer la sécurité des personnes ,des outils informatiques et des documents .Pour cela nous constatons :

- ✓ L'existence d'un agent de sécurité 24h/24 ;
- ✓ L'existence d'extincteurs et de consignes de sécurité en cas d'incendie.

En ce qui concerne les outils informatiques, ils sont gardés dans des bureaux bien aménagés. Les documents comptables sont classés et rangés dans des armoires métalliques à clé et sur des étagères en bois.

Le caissier dispose d'un coffre-fort permettant la conservation et la protection des espèces, de certains documents bien précieux.

#### **1.1.5. La sécurité des données numériques :**

En ce qui concerne la sécurité logique, l'ensemble des ordinateurs et serveur sont protégé par un mot de passe à l'ouverture, ce mot de passe est propre à chaque utilisateur sur leur PC.

#### **1.1.6. L'anti-virus utilisé :**

On note que l'ensemble des ordinateurs et serveur ne sont pas doté d'un anti-virus sauf le PC portable du DFC qui est protégé par l'anti-virus Kaspersky version actualisé et dont la mise à jour est automatique.

## 1.2. Analyse des résultats :

### 1.2.1. Points forts :

- Les moyennes mises en œuvre permet d'améliorer la productivité des utilisateurs dans l'accomplissement de leur tâches dans la mesure où chaque utilisateurs est satisfait de la disponibilité de l'information, de sa restitution et surtout de la fluidité de traitement de l'information ;
- Le traitement facile des données comptables dès lors où tout est informatisé ;
- La disponibilité des ordinateurs dès lors que chaque personne avec leur propre PC
- L'utilisation des disques dur externe assure la sauvegarde des informations produites ;

### 1.2.2. Points faibles :

- ❖ Le disque dur externe est conservé dans le bureau du DFC et n'est pas protégé dans une armoire appropriée, il est de ce fait exposé à des risques destruction ou de perte ;
- ❖ La marque des ordinateurs est très ancienne et ne suivre pas les nouvelles technologies ce qui risque de ne pas fonctionner convenablement ;
- ❖ L'absence d'un registre pour le suivi des réparations et donc le suivi de l'état des matérielles utilisés ;
- ❖ Les portes d'accès aux bureaux sont en bois et avec une simple serrure ;
- ❖ L'absence de détecteurs de fumées et un nombre insuffisant de d'extincteur d'incendie ;
- ❖ L'absence de mise à jour des mots de passe utilisés ce qui risque l'accès aux ordinateurs par des personnes externes ;
- ❖ Le risque de blocage du système à cause de l'absence d'anti-virus.

## 2. L'évaluation des ressources humaines :

Au groupe BCR la gestion des hommes est faite par la direction des ressources humaines (DRH) .Elle a pour mission principale de développer les compétences professionnelles des salariés à travers l'établissement d'un plan de formation ,de gérer la

relation avec les organismes sociaux ,de gérer les emplois et enfin de développer les ressources humaines dans un environnement social serein et dynamique .

Pour l'évaluation des ressources humaine du SIC nous recourons aux critères d'évaluation suivants :

- Le poids des effectifs de la DECG parmi les effectifs de l'administration de l'entreprise et cela par le calcul du ratio effectif de la DFCG /effectif de l'administration de l'établissement ;
- L'évolution du nombre des ressources humaines du SIC sur les trois dernières années ;
- Le niveau de formation générale ;
- Niveau de formation professionnelle ;
- Catégorie professionnelle ;
- Ages de l'employeur et aussi l'âge moyen des ressources humaines du SIC ;
- Ancienneté dans le poste et dans l'entreprise ;
- La formation qui suivi en comptabilité ;
- Le degré de maîtrise des applications et logiciel mise en œuvre.

### **2.1. Présentation des résultats :**

D'après les réponses des questionnaires et l'entretien que nous avons fait les résultats :

- ✓ L'effectif global de l'administration de l'entreprise est de 73 personnes et l'effectif des acteurs du SIC sont de 12 personnes donc le ratio est de 0.1643 soit en pourcentage de 16.43% ;
- ✓ Sur les trois dernières années 2014, 2015,2016 les effectifs de la fonction comptable ont-ils baissés ;
- ✓ Pour le niveau de formation générale sur les 12 personnes on a 4 personnes sans BAC, 5 avec BAC +3 et 3 personnes ont un BAC + 4 et supérieur ;
- ✓ En ce qui concerne la catégorie professionnelle : sur les 12 personnes 10 ont un diplôme en comptabilité et 2 non.
- ✓ L'âge moyen des ressources humaines du SIC est 32 ans
- ✓ L'ancienneté dans le poste est entre 1 et 5 ans et pour l'ancienneté dans l'entreprise pour la plupart des employés entre 1 et 3 ans sauf pour le chef service comptabilité générale leur ancienneté dans le poste et l'entreprise est de 21 ans ;

- ✓ L'entreprise procède chaque année à l'établissement d'un plan de formation au seuil de 3 formation par année soit au niveau du groupe ou bien au niveau des instituts étatiques et privés ;
- ✓ Pour la facilité d'utilisation des applications informatiques et logiciel la réponse est toujours oui et par toutes les personnes.

## **2.2. Analyse des résultats :**

### **2.2.1. Point forts :**

- Le nombre des ressources humaines est suffisant car il répond au plan de recrutement de l'entreprise ;
- La plupart des employés ont un diplôme en comptabilité ce qui ne pose pas un problème dans l'accomplissement des tâches ;
- L'âge moyen de 32 ans ne pose pas un problème de recrutement des compétences à court terme ;
- Connaissance du SCF par les comptables ;
- La formation qualifiante et parfois diplomate est un atout précieux ;
- La maîtrise des applications informatique et logiciels.

### **2.2.2. Points faibles :**

- La baisse des effectifs de la fonction comptable sur les trois dernières années est remarquée essentiellement par le départ des compétences ;
- 33.33% des effectifs sans une formation universitaire et occupent des postes des cadres comptables et parmi eux le chef service comptabilité générale ;
- Le manque d'expérience pour la plupart des employés ;
- Le manque de la communication entre les acteurs du SIC ce qui empêche le fonctionnement du système.

## **3. L'évaluation des logiciels :**

Comme nous l'avons décrit précédemment, les critères d'évaluation des logiciels sont de trois critères : la qualité, l'adaptabilité et la flexibilité.

### 3.1. Présentation des résultats :

#### 3.1.1. La qualité :

- ✓ Le principale logiciel utilisé est PC compta version ancienne ;
- ✓ Plusieurs niveaux de sécurité sont définis. Ainsi, chaque agent dispose d'un mot de passe lui permettant d'avoir accès à l'interface de travail .les clôtures des comptes sont faites après la confection des états financiers, et un compte ne peut être modifié ;
- ✓ Le logiciel permet l'impression des données sur support indélébile mais pas tous les états puisque lors de l'impression du tableau des flux de trésorerie il n'imprime qu'une partie du tableau, et quand ces données sont transcrites, elles ne peuvent plus être modifiés ;
- ✓ Le progiciel en place dans l'entreprise permet d'éditer les états financiers selon le SCF ;
- ✓ Le logiciel est doté d'une possibilité de contrôle mais partiellement c'est-à-dire lorsque l'on saisit une opération et on saisit le montant dans un seul côté le logiciel refuse l'opération mais elle ne refuse pas lorsque le montant est négatif ;
- ✓ Selon les utilisateurs le logiciel permet de répondre à leur exigences et atouts ;
- ✓ Pour la facilité d'utilisation du logiciel : d'après l'entretien avec les comptables si seulement 1 mois est suffisant pour comprendre et apprendre sans aucun problèmes.

#### 3.1.2. Adaptation :

- ✓ Les logiciels utilisés répondent aux attentes des utilisateurs dans la mesure où ils permettent de facilité leurs tâches ;
- ✓ Ils sont adaptés au règle de présentation de l'information financière telle que voulue par le SCF.

#### 3.1.3. La flexibilité :

- ✓ Les logiciels utilisés sont flexibles et modifiables pour répondre aux obligations légales et internes à l'entreprise car il y a les manuels du programmation de ces



logiciels donnés par le détenteur du logiciel, mais pour les applications que l'entreprise n'a pas une licence, ne sont flexibles car les manuels appartenant à l'entreprise détenteur et cela par exemple pour l'application G stock pour la gestion des stocks.

### **3.2. Analyse des résultats :**

#### **3.2.1. Point forts :**

- Possession de mot de passe pour chaque agent, et une seule personne à la possibilité de clôturer les comptes ;
- Transcription des données sur des supports indélébiles sans des possibilités de les modifier ;
- La conformité aux exigences des utilisateurs ;
- L'automatisation de la plupart des tâches facilite le travail ;
- Une durée très courte pour que l'utilisateur comprenne le fonctionnement du logiciel ce qui permet de minimiser le temps de formation par exemple et l'intégration rapide de l'utilisateur ;
- La consultation de la maison éditrice en cas de risque de perte des informations à cause de panne grave.

#### **3.2.2. Points faibles :**

- L'absence de mise à jour des mots de passe ;
- L'ancienneté de la marque du logiciel et l'apparition des nouvelles marques plus performantes que PC compta comme Oracle par exemple ;
- L'impossibilité d'imprimer tous les états financiers et la saisie manuel du tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres ce qui risque des erreurs et perte du temps ;
- Le non utilisation de toutes les options offertes par les logiciels.

#### **4. L'application des lois et règles, l'évaluation de la performance des procédures et pratiques internes :**

Pour l'évaluation de la performance des procédures et pratiques interne à l'entreprise et la tenue d'une comptabilité conformément aux règles et lois mises en place nous avons choisi les critères d'évaluation suivants :

- L'organisation structurelle ;
- Manuels de procédures et règlements divers ;
- Le manuel comptable ;
- Les pièces justificatives ;
- L'imputation des pièces comptables ;
- La saisie des pièces comptables ;
- Le classement des pièces comptable ;
- Analyse et justification des soldes ;
- Le livre journal ;
- Le grand livre ;
- Les états financiers ;
- La balance générale ;
- L'état de rapprochement bancaire ;
- Les travaux de fin d'exercice ;
- Le mode d'amortissement et provisions ;
- Conservation des documents ;

Donc on recourant à la présentation du résultat de chaque élément et l'analyse de leur résultat.

##### **4.1. L'organisation structurelle :**

###### **4.1.1. Présentation des résultats :**

L'organisation du système d'information comptable est constituée d'un DFC et quatre services qui sont : comptabilité analytique et comptabilité générale, trésorerie et le contrôle de gestion.

Il n'existe aucune organisation au sein des services sauf pour le service trésorerie il y a le caissier le chef service.

#### 4.1.2. Analyse de résultat :

##### a) Point forts :

- Bonne séparation des services qui permet de faciliter le contrôle des informations produites et les tâches réalisées ;
- Bonne séparation des tâches du caissier de celui du chef service trésorerie et le comptable.

##### b) Point faibles :

- Le service contrôle de gestion doit être attaché à la direction générale afin de préserver leur indépendance par rapport aux autres services et favoriser son rôle dans l'entreprise ;
- L'absence d'une séparation des tâches au sein des services.

#### 4.2. Le manuel des procédures et règlements divers :

##### 4.2.1. Présentation des résultats :

Il n'existe aucun manuel de procédures bien détailler, mais il existe certains éléments de ce manuel que le DFC n'a aucune idée sur ce manuel ou bien que ces éléments sont appartient au manuel de procédures, ces éléments sont : Plan de comptes et liste des journaux utilisés et Documents obtenus : journaux, balance, comptes et autres états comptables ;

Pour les règlements divers il n'existe aucun manuel sauf celui établit par la DRH pour les règlements intérieur de l'entreprise.

##### 4.2.2. Analyse des résultats :

##### a) Point faibles :

- L'absence d'un manuel de procédures qui menace la compréhension du SIC par les nouveaux entrants qui est décrit par l'article 11 de la loi n° 07/11 portant l'application du nouveau SCF ;
- L'absence d'un chemin de révision des informations comptables produites ;
- L'absence d'un digramme de circulation de l'information (DCI) ;

- L'absence d'un manuel de règlements divers ce qui permet de ne pas voir la responsabilité de chaque acteurs du système.

### **4.3. le manuel comptable de l'entreprise :**

#### **4.3.1. Présentation des résultats :**

Il existe au sein du SANIAK un manuel comptable qui s'appelle plan comptable pour l'entreprise ,ce manuel est établit par la direction générale du groupe BCR et destiné à toutes les filiales du groupes ,mais ce manuel ne contient pas tous les éléments définie par l'article 4 du Décret exécutif n°08-156 ,il comprend : les principes et règles ,méthodes comptables ,nomenclature des comptes ,états financiers ,annexes aux états financiers .

#### **4.3.2. Analyse des résultats :**

##### **a) Points forts :**

- La définition des règles et principes respectés par l'entreprise lors de la tenue de leur comptabilité ;
- L'explication des méthodes comptables choisies par l'entreprise ;
- Le plan des comptes établit conformément à l'Arrêté du 26/05/2008 Portant Application des Dispositions de la Loi Portant Système Comptable Financier, article 311-1.

##### **b) Point faibles :**

- L'absence des autres éléments qui constitue le manuel comptable de l'entreprise à savoir :

Les méthodes d'archivage et les supports utilisés pour le traitement de l'information comptable, les méthodes de contrôle de l'information comptables.

### **4.4. Les pièces justificatives :**

#### **4.4.1. Présentation des résultats :**

Les pièces justificatives au fur et à mesure qu'elles arrivent, sont vérifiées et analysées pour savoir à quelle entreprise se réfèrent .Ensuite est pré comptabilisée et agrafée à

la pièce comptable de pré comptabilisation .Enfin, elle saisit .le numéro d'ordre utilisé sur la pièce comptable et celui généré par le logiciel.

#### **4.4.2. Analyse des résultats :**

##### **a) Point forts :**

- Le pré comptabilisation des pièces facilite les enregistrements ;
- La conformité de numéro sur la pièce comptable avec celui généré par le logiciel facilite la recherche.

##### **b) Points faibles :**

- La non pré totalisation des pièces ne permet pas de mettre les opérations de même nature ensemble .Ce qui aurait permis leur enregistrement en une seule écriture ;
- Les dates sur les pièces comptables ne correspondent pas toujours au jour de l'enregistrement, ce qui crée des confusions dans leur recherche.

#### **4.5. L'imputation des pièces comptables :**

##### **4.5.1. Présentation des résultats :**

L'imputation est effectuée à l'aide d'une fiche d'imputation agrafée à la pièce justificative .Le comptable après une analyse de l'opération, renseigne les articles suivant :

- ✓ Numéro et intitulé du journal ;
- ✓ Date comptable ;
- ✓ Numéro de la pièce comptable ;
- ✓ Numéro du compte général ;
- ✓ Numéro du compte auxiliaire ;
- ✓ Libellé de l'opération ;
- ✓ Montant débit ou crédit.

Une fois l'imputation réalisée, cette fiche est transmise au chef service comptabilité générale pour la contrôler et vérifier avant de la saisie,

#### 4.5.2. Analyse des résultats :

##### a) Points forts :

- La fiche d'imputation constitue une procédure de contrôle très efficace puisqu'elle permet la minimisation des erreurs d'enregistrement.

##### b) Points faibles :

- La non vérification de la fiche d'imputation chaque jour par le chef service comptabilité générale peut entraîner la cumule des opérations puisque les comptables n'enregistrent aucune opération sans qu'elle une fiche d'imputation signée par le chef service.

#### 4.6. La saisie des pièces comptable :

##### 4.6.1. Présentation des résultats :

Les pièces comptables sont saisie par les comptables à travers les différents journaux auxiliaires, les opérations sont enregistrées dans les comptes prévus dont l'intitulé correspond à leur nature .les comptables enregistrent les opérations selon la demande du chef service c'est-à-dire n'aucun comptable spécialisé dans un types d'opérations bien déterminé.

##### 4.6.2. Analyse des résultats :

##### a) Points forts :

- La saisie est effectuée par toutes les comptables ce qui favorise leur compétence de faire connaître la quasi-totalité des enregistrements comptables.

##### b) Points faibles :

- Le non spécialisation des comptables dans un type d'opérations peut entraîner des erreurs dans la saisie puisque la spécialisation engendre la maîtrise et minimise les erreurs.

#### **4.7. Le classement des pièces comptables :**

##### **4.7.1. Présentation des résultats :**

Les pièces justificatives auxquelles sont agrafées les fiches d'imputation ayant fait l'objet de saisie sont classés dans des cartons d'archives à raison d'un carton par journal auxiliaire par les comptables.

##### **4.7.2. Analyse des résultats :**

###### **a) Points forts :**

- Le classement des pièces par journal auxiliaire facilite le travail des comptables en matière de recherche.

###### **b) Points faibles :**

- En plus du classement des pièces comptables par journal auxiliaire, l'entreprise ne procède pas à les classer par ordre chronologique qui aide l'entreprise à suivre leur traitement des informations.

#### **4.8. Analyses et justification des soldes :**

##### **4.8.1. Présentation des résultats :**

Le chef service comptabilité générale procède chaque mois à l'analyse et à la justification des comptes. Il analyse les soldes des comptes, fait des recoupements avec les documents détenus.

Il demande aussi des confirmations auprès des tiers tels que les fournisseurs. Cependant, nous avons constaté que le DFC n'a pas procédé au contrôle de ces justifications et analyses chaque mois, la plupart du temps pour une période de 4 mois.

##### **4.8.2. Analyse des résultats :**

###### **a) Points forts :**

- L'analyse et la justification des soldes assure en grande partie la fiabilité des informations comptables produites.

**b) Points faibles :**

- Le non suivi des justifications par le DFC peut entrainer une certaine liberté au chef service comptabilité générale de faire jouer sur les comptes de l'entreprise.

**4.9. Le livre journal :****4.9.1. Présentation des résultats :**

SANIAK utilise le système centralisateur pour le traitement des informations comptables, des journaux auxiliaires spécialisés sont créés en fonction des besoins de l'entreprise nous avons :

Le journal des investissement , le journal caisse ,le journal banque ,le journal des achats ,le journal des salaires ,le journal des opération diverses ,le journal des ventes ,le journal de cessions reçus ,le journal des régularisation .

Les opération sont enregistrées chronologiquement en français et en Dinar algérien, pour les opérations touchant à deux journaux, on utilise les comptes de virement interne ,les libellés sont souvent mal définis ,les erreurs sont corrigés par la négative ,le système est paramétré ,de sorte que toute opération sans contrepartie est refusée .

**4.9.2. Analyse des résultats :****a) Points forts :**

- La tenue du livre journal et les journaux auxiliaires est en conformité avec L'article 20 de Loi n°07-11 ;
- La spécialisation des journaux auxiliaires est en conformité avec les besoins de l'entreprise ;
- Enregistrement chronologique des opérations ;
- Refus systématique de tout enregistrement sans contrepartie ;
- Utilisation des comptes de virements internes pour les opérations concernant deux journaux (banque et caisse par exemple) ;
- La correction des erreurs par la négative qui est la méthode préféré par les praticiens puisque est mieux que la suppression ou l'inverse de l'opération.

**b) Points faibles :**

- Libellé mal défini qui rend difficile la compréhension de l'opération ;



- Il y a des journaux auxiliaires ne sont pas utilisés depuis la mise en place du système malgré qu'il y a des opérations que les concernes.

#### **4.10. Le grand livre :**

##### **4.10.1. Présentation des résultats :**

Chaque semaine, les brouillards des comptes sont tirés et analysés pour apporter les corrections éventuelles avant d'être validés .Aucune période de validation définitive n'est définie pour les écritures.

##### **4.10.2. Analyse des résultats :**

###### **a) Points forts :**

- La confection automatique du grand livre ;
- L'analyse des comptes pour s'assurer de la fiabilité et l'exactitude des informations comptables produites ;
- Le grand livre est tenu selon les dispositions de l'article 20 de la loi n°07/11.

###### **b) Points faibles :**

- Aucune période de validation définitive n'est déterminée, ce qui pousse à revenir constamment sur les écritures ;
- N'aucune information du chef d'entreprise sur la position des comptes ouverts durant l'exercice.

#### **4.11. Les états financiers :**

##### **4.11.1. Présentation des résultats :**

L'entreprise SANIAK procède chaque année à l'établissement du cinq états financiers qui sont : le bilan ,le compte de résultat ,le tableau de flux de trésorerie ,le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe aux états financiers .Lors de l'analyse de ces états financiers on constate que l'exercice comptable est coïncide avec l'année civile sauf pour l'année de 2016 où l'entreprise clôture ces comptes le 29 décembre et pour le délai de

l'établissement de ces états, on constate qu'il est toujours avant les quatre mois qui suivent l'année .

Les états financiers fournissent une information fidèle sur la situation financière et ses performances dans la mesure où ces états sont établis sur la base des informations qui reflètent la réalité sans euphémisme des comptes et comprennent les opérations et les événements découlant des transactions de l'entité et liées à son activité.

Pour les principes d'intelligibilité, d'intangibilité et comparabilité on constate qu'ils sont satisfaits dans la mesure où ces états sont compréhensibles par n'importe quelle personne qui possède des connaissances de base en comptabilité et comportent aussi des informations permettant d'effectuer des comparaisons avec l'exercice précédent et on note aussi que le bilan d'ouverture est le même de l'année précédente.

Mais, lors de l'analyse de l'annexe on trouve qu'il est sous une forme chiffrée seulement et ne comporte aucune explication sur les notes du bilan.

#### **4.11.2. Analyse des résultats :**

##### **a) Points forts :**

- Le respect des principes de fidélité, comparabilité et intangibilité lors de la préparation des états financiers ;
- Le respect des délais d'établissement des états financiers ;
- La production des états financiers tels que prévue par le SCF soit dans la forme ou bien la qualité des informations qu'elles comportent.

##### **b) Points faibles :**

- La clôture de l'année 2016 en 29 décembre est contre l'exercice comptable de l'entreprise qui est de 12 mois exact donc menace le respect de fiabilité et l'exhaustivité ;
- Une annexe sous forme chiffrée seulement alors que le SCF prévoit la production d'une annexe qui comporte des informations comparatives sous forme narrative, descriptive et chiffrée puisque l'annexe constitue l'outil principal de communication pour l'entreprise.

#### **4.12. La balance générale :**

##### **4.12.1. Présentation des résultats :**

La balance est générée automatiquement tout comme le grand livre par le système, Une balance est établie chaque mois lors de la confection du rapport d'activité .Ensuite la balance avant inventaire est tirée à la fin de l'exercice .Et après les régularisations, la dernière balance est tirée pour donner les états financiers.

##### **4.12.2. Analyse des résultats :**

###### **a) Points forts :**

- Réalisation automatique de la balance chaque mois, permettant ainsi de comparer les sommes des journaux avec celle de la balance .Et de voir en plus l'égalité entre les soldes .A partir de là, d'autres correction sont faites.

###### **b) Point faibles :**

- La détermination de la balance mensuelle n'est pas à profit par l'entreprise .Cette confection étant précédée par les corrections, il aurait fallu profiter pour clôturer le mois évitant ainsi les risques d'erreurs d'enregistrement par mégarde.

#### **4.13. L'état de rapprochement bancaire :**

##### **4.13.1. Présentation des résultats :**

Chaque mois l'état de rapprochement de chaque banque est établi .Ensuite les écritures des banques non prises en compte sont enregistrées dans les comptes tenus par l'entreprise.

##### **4.13.2. Analyse des résultats :**

###### **a) Points forts :**

- Confection régulière chaque mois des états de rapprochement bancaire, ce qui permet de rattraper le non suivi des chèques.

**b) Points faibles :**

- Retard des relevé bancaire, alors que l'entreprise peut demander à l'entreprise d'envoyer ce relevé dans la date opportun pour que les travaux de chaque mois sont réalisés dans le mois ou après le mois de quelques jours afin de suivi et analyser les résultats de ce mois.

**4.14. L'amortissement et provision :****4.14.1. Présentation des résultats :**

Le mode d'amortissement utilisé à l'entreprise est l'amortissement linéaire, l'analyse des tableaux d'amortissement portés sur les fiches des amortissements montre que l'entreprise applique ce type d'amortissement conformément aux règles définies par la loi.

En ce qui concerne les provisions, l'entreprise utilise un système de provision appliqué à chaque catégorie comme par exemple pour les stocks on a le système suivant : stock actif 0% de provision, stock à faible rotation 25%, stock dormant 75% et pour le stock mort 100% et ces pourcentages constitués selon la durée de rotation annuelle et même chose pour les clients.

**4.14.2. Analyse des résultats :****a) Points forts :**

- Une fiche portant la liste, la date d'entrée et la valeur de chaque immobilisation existe au sein de l'entreprise ;
- L'application des amortissements et provisions selon le SCF.

**b) Points faibles :**

- La dotation aux amortissements est devenue mécanique, les chiffres sont reportés chaque année, sans une analyse de la valeur actuelle de l'immobilisation concernée.
- La constitution des provisions ne base pas sur une estimation fiable du montant exact puisque les taux qu'applique l'entreprise sont définis depuis sa création et ne fait pas l'objet d'une critique, alors peut avoir certain menace sur le respect du principe de prudence qui stipule que les charges ne soient pas sous-évaluées.

**4.15. La conservation des documents :****4.15.1. Présentation des résultats :**

Les pièces justificatives agrafées à la pièce comptable ainsi que les états financiers sont conservées dans une boîte d'archives pendant une période de dix ans.

**4.15.2. Analyse des résultats :****a) Points forts :**

- Le respect du délai de conservation défini par le SCF de dix ans à compter de la date de clôture de l'exercice comptable ;
- La numérotation suivant l'ordre (la pièce comptable et l'écriture ont le même numéro) de l'ordinateur permet de les retrouver.

**b) Points faibles :**

- Les documents ne sont pas classés par type et origine, ce qui ne facilite pas la recherche surtout que ces documents ne sont pas dans un ordre logique .Il aurait fallu les classer par type suivant leur origine dans des chemises avec étiquettes et placer le tout dans les cartons d'archives.

### **Conclusion du chapitre :**

Notre étude pratique nous a permis de connaître le rôle d'un système d'information comptable performant dans l'entreprise.

Le système d'information comptable constitue un dispositif de contrôle interne. Son évaluation constitue un élément très important dans la gestion des informations comptables en vue d'assurer leur qualité.

Nous pouvons dire qu'une évaluation périodique de la performance du SIC, permettra toujours de garantir sa perfection. Donc un SIC performant est une nécessité pour toute entreprise voulant assurer sa pérennité.

Nous avons fait une évaluation de la performance de son SIC en fonction de ses composants à savoir :

(Ressources Matérielles, Ressources Humaines, Logiciels, Lois et Pratique, Règles et Procédures), et à l'aide des modèles d'évaluation.

L'analyse des résultats de l'évaluation de la performance du SIC de l'entreprise SANIAK sont représentées sous formes des points forts et des points faibles.

L'entreprise SANIAK dispose d'une organisation comptable composée d'outils de pilotage et de contrôle plus en plus efficace à sa gestion, donc un SIC performant.

***CONCLUSION***

Un système d'information comptable performant est une nécessité pour toute entreprise, voulant assurer sa pérennité car il est constitué un dispositif de contrôle interne. Son évaluation constituer un élément très important de la gestion des informations comptable on veut d'assurer leur qualité.

L'objectif de **SIC** est de réduire les risques liée :

- A une perte d'information ;
- A un retard de transmission et de diffusion ;
- A une mauvaise présentation des données et des informations produites ;
- A une mauvaise qualité des informations.

Etant donné que l'entreprise est un système d'information et que les informations comptable constituer la vie de toute organisation. Pour quel nous avons porté notre choix sur l'évaluation de la performance de la SIC car il constituer un moyenne adéquate pour assurer sa qualité.

Un système d'information comptable performant a de nombreux avantages dans l'activité de l'entreprise, précisément dans sa fonction comptable car : elle facilite l'accès à l'information rapide, produire des informations fiable et pertinente, elle permet de sécuriser et confidentialité l'information. Dans le but d'atteindre ses objectives.

La performance de système d'information comptable est influencée par plusieurs facteurs tel que la contingences structurelle c'est-à-dire l'approche objectif qui mentionne l'existence entre les caractéristiques organisationnels des entreprises et le système d'information comptable, ainsi que, l'approche subjectif qui intègre l'acteur dont leur comportement qui influence de manière significative le système d'information comptable.

Dans un contexte de recherche de la fiabilité de l'information comptable et financière notamment « l'image fidèle » l'entreprise a besoin de disposer d'une organisation comptable composée d'outils de pilotage et de contrôle de plus en plus efficace, donc, dispose d'un système d'information comptable plus performant alors les entreprises se doivent procéder à une évaluation périodique de la performance du **SIC** de fait que cette l'évaluation permettra toujours de garantir la perfection des entreprises.

L'évaluation de la performance du **SIC** passe par plusieurs méthodes différentes qui permettent à l'entreprise de déterminer le niveau d'efficacité et d'efficience de son **SIC**.



A partir de notre étude, nous avons essayé de répondre aux questions posées dans la problématique et nous avons essayé d'atteindre notre objectif principal qui consiste à mesurer par une démarche d'évaluation plus pertinente le niveau de performance du système d'information comptable de Groupe BCR-Sétif « Filiale SANIAK ».

Cette évaluation a été possible grâce aux outils de collecte d'information et à quelques tests qui ont été effectués, et grâce à un modèle d'analyse élaboré par nous-même basé sur l'évaluation des composants du **SIC** à savoir : (les ressources matérielles, ressources humaines, les logiciels et les lois, règles, procédures et pratiques internes).

Suite à l'observation, au questionnaire, à l'entretien, l'analyse documentaire, et suite au modèle d'analyse et à l'étude détaillée du **SIC** que nous avons pu obtenir et présenter les résultats de notre étude.

Une analyse des résultats nous a permis de dire en premier lieu que **le système d'information comptable (SIK) de l'entreprise SANIAK** est performant, mais, en deuxième lieu de voir quelques insuffisances comme :

- Le non-suivi des nouvelles technologies pour : les modèles des ordinateurs utilisés (très ancienne), les anti-virus et les logiciels installés moins efficaces, dans le traitement et la sécurité des données comptables ;
- Le manque d'expérience pour la majorité des employés de la fonction comptable, et l'absence de la communication entre les acteurs du SIC ce qui empêche le fonctionnement du système ;
- D'autres insuffisances concernant l'application de nouveau système comptable et financier (**SCF**).

Pour finir, des recommandations et suggestions ont été formulées pour pallier à ces insuffisances.

***RECOMMENDATION***

Au terme de l'analyse des résultats obtenus, nous avons constaté des insuffisances qui peuvent être corrigé par des recommandations et des suggestions, pour l'amélioration de la performance de système d'information comptable de l'entreprise SANIAK :

- **Pour les ressources matérielles et logiciels :**

L'installation des antivirus les plus efficaces, maitre des mises à jours périodique pour les modes passes et suivre la nouvelle technologie pour les modèles des ordinateurs utilisées et les logiciels installés dans le traitement dans le but de facilite : l'accès, la conservation, la sécurité et le traitement des données comptables.

- **Pour les ressources humaines :**

Pour promouvoir la partie des ressources humaines dans le but d'améliorer le système d'information comptable de l'entreprise SANIAK, il sera nécessaire d'élever le niveau professionnel des employés de la fonction comptable ; en faire des formations sur l'innovation majeur de l'entreprise afin que : d'assurée une exploitation plus efficace dans le service comptable. En effet, pour assurer les compétences de services comptable de rester dans l'entreprise, il est nécessaires de les motivées et fournir un climat et des conditions adéquat de travail.

- **Pour l'application des lois, des règles, des procédures et des pratiques internes :**

- ✓ le service contrôle de gestion doit être attaché à la direction générale afin de préserver leur indépendance et leur tâches par rapport aux autres services et favoriser son rôle dans l'entreprise.
- ✓ Pour bien comprendre le SIC de l'entreprise, elle doit faire un manuel de procédure bien détaillée qui a nécessité par la loi n° 07/11 portant l'application du SCF, ainsi que, il nécessaire de détailler les éléments constituant le manuel comptable de l'entreprise à savoir : (les méthodes d'archivages, les supports utilisés pour le traitement de l'information comptable....).
- ✓ Il faut pré totalisé les pièces justificatives avant de les prés comptabilisé d'une part, ainsi que, vérification de la fiche d'imputation de chaque jour par le chef service comptabilité générale concernant tous les opérations faite par les comptables.
- ✓ Pour bien suivi le traitement des informations comptable l'entreprise doit procéder a classer par ordre chronologique ses pièces comptable.

- ✓ Il est nécessaire que l'entreprise établie une annexe qui comporte des informations comparatives sous forme narrative, descriptive et chiffrée puisque l'annexe constitue un outil principal de communication pour l'entreprise.
- ✓ Pour les opérations de banque, l'entreprise doit suivre le parcours de cheque depuis la réception jusqu'à l'encaissement, pour assurer la sécurité contre les risque de vol et d'oubli. De même, a occasion des états de rapprochement bancaire, il sera possible de connaitre l'apposition de cheque pour évitée le retard.
- Pour les dotations aux amortissements et la constitution des provisions, l'entreprise doit se basée sur une estimation fiable du montant exact, pour évitée certain menace sur le non respect du certaines principes tel que le principe de prudence.

# ***BIBLIOGRAPHIE***

## **Références bibliographiques**

### **Les ouvrages :**

1. A kaddouri, A Mimeche : Cours de Comptabilité Financière selon les Normes IAS/IFRS et le SCF 2007, ENAG édition, 2009.
2. Anne -Marrie Bouvier et Charlotte Disle, introduction à la comptabilité, DUNOD, Paris ,2008.
3. Anthony.R.N. Planning and Control Systems: a Framework for Analysis, Harvard Business School Press, 1965.
4. B.Doriath, M.Lo zato, P.Mendes, P.Nicolle, comptabilité et gestion des organisations 6<sup>e</sup>, Dunod, paris, 2008.
5. Barry Mamado, Audit et contrôle interne, édition sénégalaise d'imprimerie ,3<sup>eme</sup> édition, Dakar.
6. BERIOT D, Manager par l'approche systémique, Editions d'Organisation, 2006.
7. Bonnet nicolas, contrôle interne et système d'information ,2<sup>eme</sup> édition, édition française AFAI, Paris, 2008.
8. BRAESCH, La modélisation systémique en entreprise, Hermès Science publications, 1995.
9. Chapellier philippe, données comptables de gestion et système d'information du dirigeant du PME, Revu système d'information, 2001.
10. CIGREF : CIGREF. Système d'information : Innovation et Création de Valeur, Décembre 2007.
11. Collins lionel et Valin gérard, Audit et contrôle interne, édition d'organisation, paris ,1992.
12. Coopers, Lybrand, la nouvelle pratique du contrôle interne, Editions d'organisation, paris, 1994.
13. Cyrille Mandou, comptabilité générale de l'entreprise, Edition de boeck université rue des minimes 39, B-1000 bruxelles, 2003.
14. Encyclopédie de la Gestion et du Mangement(EGM), édition Dalloz, 2004.
15. Eris tort Organisation et management des systèmes comptables. Optimiser les leviers de la performance Comptable, édition DUNOD, 2003.
16. Eveno B, l'évaluation et le contrôle, édition Economica, Paris, 1984.

## Bibliographie

---

17. FORRESTER J-J, Principes des systèmes, Presses universitaires de Lyon, 1980.
18. Fraisse J et Bonnetti M, Gauleiac V, évaluation dynamique des organisations, édition d'organisation, Paris ,1978.
19. Haussaire Alain et Jean phillip, organisation du système d'information comptable et de gestion ,2<sup>ème</sup> édition, DUNOD, Paris, 2004.
20. Holmes Scoot et Nicolas Des ,modellig the accounting information requirement of small business ,Acconting and business research, 2001.
21. J.Degos, S.Ouvrard ,la comptabilité générale en 100 fiches ,ellipses édition ,Paris, 2011.
22. Jacques Richard, Christine Collette, comptabilité générale : système français et normes IFRS, 8<sup>e</sup> édition, Dunod, Paris, 2008.
23. Join lambert, conditions politiques intentionnelles .In : commissariat général au plan .Actes du séminaire PLAN-ENA, avril –juillet 1990 .la documentation française, Paris, 1991.
24. Kefi H. Kalika M. Evaluation des Systèmes d'Information : Une Perspective Organisationnelle, édition Economica, 2004.
25. Kefi Hajar et Kalika Michel, « évaluation des systèmes d'information : une perspective organisationnelle »,Economica , Paris ,2004.
26. LAUDON kenneth et LAUDON jane ; mangement information systems ;pearson education , 13<sup>ème</sup> édition ,Paris, 2000.
27. Mayol P. In : bibliothèques et évaluation /KUPIEC, Edition du cercle de la librairie, Paris, 1994.
28. Michelle Gillet, Patrick Gillet : Management des Systèmes d'Information, Edition Dunod, 2008.
29. Mintzberg Henry, le management, voyage au centre des organisations, edition d'organisation, New York, 2001.
30. Monnier E, évaluation des politiques publiques, méthodes et pratiques, Paris, 1989.
31. Monnier E, l'évaluation pluraliste .In : commissariat général au plan .Actes du séminaire PLAN-ENA, avril –juillet 1990 .la documentation française, Paris, 1991.
32. O'Brien James, Marion Guy, les systèmes d'informations de gestion, Edition de Boeck Supérieur, Montréal, 1997.

## **Bibliographie**

---

33. Pascal Vidal et Philippe Planiez : Systèmes d'Information Organisationnels, édition Pearson Education, 2005.
34. Plante J, principe d'évaluation socialement utile .In : commissariat général au plan .Actes du séminaire PLAN-ENA, avril –juillet 1990 .la documentation française, Paris, 1991.
35. R. REIX, *Systèmes d'information et Management des organisations*, Vuibert, 2004.
36. Reix Robert, système d'information et management des organisations, 3<sup>ème</sup> édition, Edition Vuibert, paris, 2004.
37. Robert riex, système d'information et management des organisations, édition Vuibert, Paris, 2002.
38. Rosa issolah, Management des systèmes d'information, office des publications universitaires, Alger, 2005.
39. Tazdait Ali : Maitrise du Système Comptable Financier, édition ECG, 1re édition, 2009.
40. Tort Eric, organisation et management des systèmes comptables : optimiser les leviers de la performance comptable, DUNOD, Paris, 2003.
41. Tsapi Victor, les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA, édition le HARMATTAN, Paris, 2009.

### **Les revues :**

1. Chappellier phillip, profils du dirigeant et données comptables de gestion en PME, Revue système d'information ,2009.
2. Groupe de Travail du Contrôle Interne l'AFAI : Contrôle Interne et Système d'Information, Novembre, 2003.
3. J.L. Lemoigne, les Systèmes de Décision dans les Organisations, PUF, 1974.
4. R. Issolah. Management des Systèmes d'Information, OPU, 2005.
5. R. Reix, Système d'Information et Management des Organisations, Edition Vuibert, 1998.

### **Travaux universitaires :**

1. BOUBACHE sihem , «Essai d'élaboration d'un système d'information comptable pour la gestion des encaissement », Thèse de fin d'étude pour l'obtention d'un



## **Bibliographie**

---

doctorat en sciences de gestion ,Option : Comptabilité , Ecole supérieure de commerce ,Alger , 2014.

2. Mohamed Nizar Tayech , La certification du contrôle interne : Proposition d'un référentiel Vers une approche combinée COSO et la norme d'audit 5 du PCAOB , Proposition d'un mémoire pour l'obtention du diplôme national d'expert-comptable ,Tunisie ,2007.

## **Les articles :**

1. Aicha Ammar, l'Impact de l'ERP sur la Prise de Décision, 2002.
2. Brigitte Guyot, Système d'Information : Concept, Mise en Place et Evaluation, 30.11.2006.
3. CIGREF (Club Informatique des Grandes Entreprises Française), Cahier de Recherche n°5 : Valeur et Performance des Systèmes d'Information – Enseignements Préliminaires, 2009.
4. CIGREF, Système d'Information : Innovation et Création de Valeur, Décembre 2007.
5. KPMG, guide investir en Algérie, 2016.
6. Loi n° 07-11, article 3.

## **Autres sources :**

1. Décret Exécutif n°08-156 du 26/05/2008 Portant Application des Dispositions de la Loi Portant le Système Comptable Financier Algérien.
2. Arrêté du 26/05/2008 Portant Application des Dispositions de la Loi Portant Système Comptable Financier.
3. Décret Exécutif n°09-110 du 07/04/2009 Fixant les Conditions et Modalités de Tenue de la Comptabilité au Moyen de Systèmes Informatiques.

## **Web graphie:**

1. [www.elmerouani.jimdo.com](http://www.elmerouani.jimdo.com).
2. [www.coso.org](http://www.coso.org).
3. <http://www.procomptable.com/> .
4. [www.memoireonligne.com](http://www.memoireonligne.com) .
5. <http://bestofcompta.free.fr/> .
6. <http://www.doc-etudiant.fr/> .

***TABLE***  
***DES MATIERES***

# Table des matières

Dédicaces

Remerciement

Sommaire.....	I
Liste des abréviations.....	II
Liste des figures.....	V
Liste tableaux.....	VI
Liste des annexes .....	VII
Résumé.....	VIII
INTRODUCTION .....	a
<b><u>CHAPITRE I</u> : Le système d'information comptable et sa performance.....</b>	<b>02</b>
<b><u>Section 01</u> : Le système d'information.....</b>	<b>03</b>
<b>1. L'entreprise comme un système.....</b>	<b>03</b>
1.1. L'analyse systémique de l'entreprise.....	03
1.2. L'entreprise comme un système ouvert, finalisé et commandé.....	04
1.3. Les sous système qui composent l'entreprise.....	05
<b>2. Le système d'information de l'entreprise.....</b>	<b>07</b>
2.1. Définition .....	07
2.2. L'information dans l'entreprise.....	07
2.3. Les moyens d'un système d'information.....	08
<b><u>Section 02</u> : Le système d'information comptable.....</b>	<b>10</b>
<b>1. Définition.....</b>	<b>10</b>
<b>2. Organisation des systèmes comptables.....</b>	<b>11</b>
2.1. Organisation selon le système classique.....	11
2.2. Organisation selon le système centralisateur.....	13
<b>3. Système d'information comptable et progiciel de gestion.....</b>	<b>15</b>
3.1. Comptabilité autonome.....	15
3.2. Comptabilité semi-intégrée .....	15
3.3. Comptabilité intégrée.....	15
<b>4. Organisation du système comptable algérienne.....</b>	<b>16</b>
4.1. Naissance de la normalisation en Algérie.....	16
<b>5. Les principes comptables .....</b>	<b>19</b>

5.1. Les principes énoncent par le cadre conceptuel.....	19
5.2. Principes généraux de la comptabilité d'engagement.....	22
<b>6. Les utilisateurs de la comptable.....</b>	<b>24</b>
6.1. Les propriétaires individuels ou les actionnaires ( <b>les investisseurs</b> ).....	24
6.2. Les analystes financiers et les agences de notation.....	24
6.3. Les prêteurs.....	25
6.4. Les entreprises directement ou indirectement concurrentes.....	25
6.5. Les clients et les fournisseurs.....	25
6.6. L'administration fiscale.....	25
6.7. Les cadres, les salariés, les syndicats et le comité d'entreprise.....	26
<b>7. Les documents produits par la comptabilité.....</b>	<b>26</b>
7.1. Les livres comptables.....	26
7.2. Les états financiers.....	27
<b><u>Section 03</u> : La performance du système d'information comptable.....</b>	<b>30</b>
<b>1. Définition .....</b>	<b>30</b>
<b>2. Qualité d'un système d'information comptable pour l'entreprise.....</b>	<b>32</b>
2.1. Rapidité et facilité d'accès à l'information.....	32
2.2. Fiabilité des informations.....	33
2.3. Intégrité des informations.....	33
2.4. Pertinence de l'information.....	33
2.5. Sécurité de l'information.....	33
2.6. Confidentialité de l'information.....	33
<b>3. Les déterminants de la performance du système d'information comptable.....</b>	<b>33</b>
3.1. La contingence structurelle.....	34
3.2. La contingence comportementale.....	35
<b><u>CHAPITRE II</u> : La démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable.....</b>	<b>40</b>
<b><u>Section 01</u> : Le concept d'évaluation.....</b>	<b>41</b>
<b>1. Aperçus historique.....</b>	<b>41</b>
<b>2. Définition du concept.....</b>	<b>41</b>
<b>3. Les objectifs de l'évaluation du système d'information comptable.....</b>	<b>42</b>
3.1. Sauvegarder les actifs.....	43
3.2. Assurer la qualité de l'information.....	43

3.3. Assurer l'application des instructions de la direction.....	43
3.4. Favoriser l'amélioration des performances.....	43
<b>4. Évaluation et contrôle.....</b>	<b>44</b>
<b>5. Évaluation, audit et mesure.....</b>	<b>45</b>
<b><u>Section 02</u> : démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable.....</b>	<b>48</b>
<b>1. Diagnostic du système d'information comptable.....</b>	<b>48</b>
<b>2. Les méthodes d'évaluation de la performance du système d'information comptable.....</b>	<b>49</b>
2.1. Le modèle de LAUDON et LAUDON.....	49
2.2. Le modèle GOODHE et THOMPSON.....	51
2.3. Le modèle d'ISHMAN.....	53
2.4. Modèle selon le COSO.....	56
2.5. Tableau comparatif des modèles.....	61
<b><u>Section 03</u> : Présentation du modèle d'analyse.....</b>	<b>62</b>
<b>1. L'élaboration du modèle.....</b>	<b>62</b>
<b>2. L'analyse du modèle.....</b>	<b>63</b>
2.1. Les ressources matérielles.....	63
2.2. Les ressources humaines.....	64
2.3. Les logiciels.....	65
2.4. Lois, pratique, règles et procédures.....	66
<b><u>CHAPITRE III</u> : Évaluation de la performance du SIC de groupe BCR Sétif - filiale SANIAK.....</b>	<b>71</b>
<b><u>Section 01</u> : présentation de l'organisme d'accueil groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK.....</b>	<b>72</b>
<b>1. présentation du groupe BCR Sétif – Filiale SANIAK.....</b>	<b>72</b>
1.1. Historique .....	72
1.2. Fiche technique du groupe BCR.....	73
1.3. Organisation structurelle de l'entreprise SANIAK .....	74
1.4. Missions et Objectifs de l'entreprise SAIK.....	75
<b>2. Méthodologie de l'étude.....</b>	<b>75</b>
2.1. Modèle d'analyse .....	76
2.2. Les méthodes de collecte des données et les outils d'analyse des données .....	76

<b><u>Section 02</u> : Description du système d'information comptable de groupe BCR Sétif -</b>	
<b>Filiale SANIAK .....</b>	<b>79</b>
<b>1. L'organisation de la direction de finance et comptabilité et contrôle de gestion.....</b>	<b>79</b>
<b>2. L'environnement informatique du système .....</b>	<b>79</b>
2.1. Le matériel informatique et l'architecture applicative .....	80
2.2. L'architecture technique et l'infrastructure de réseau .....	80
<b>3. Les données du SIC de l'entreprise SANIAK.....</b>	<b>80</b>
3.1. Les données en interne.....	81
3.2. Les données en externe.....	81
<b>4. Les acteurs du système.....</b>	<b>81</b>
<b>5. Les flux d'information.....</b>	<b>83</b>

<b><u>Section 03</u> : Évaluation de la performance du système d'information comptable du</b>	
<b>groupe BCR Sétif - Filiale SANIAK.....</b>	<b>86</b>
<b>1. L'évaluation des ressources matérielles.....</b>	<b>86</b>
1.1. Présentation des résultats.....	87
1.2. L'analyse des résultats.....	90
<b>2. L'évaluation des ressources humaines.....</b>	<b>90</b>
2.1. Présentation des résultats.....	91
2.2. Analyse des résultats.....	92
<b>3. L'évaluation des logiciels.....</b>	<b>92</b>
3.1. Présentation des résultats.....	93
3.2. Analyse des résultats.....	94
<b>4. L'application des lois et règles, l'évaluation de la performance des procédures et</b>	
<b>pratiques internes.....</b>	<b>95</b>
4.1. L'organisation structurelle.....	95
4.2. Le manuel des procédures et règlements divers.....	96
4.3. Le manuel comptable de l'entreprise.....	97
4.4. Les pièces justificatives.....	197
4.5. L'imputation des pièces comptables.....	98
4.6. La saisie des pièces comptable.....	99
4.7. Le classement des pièces comptables.....	100
4.8. Analyses et justification des soldes.....	100
4.9. Le livre journal.....	101

4.10. Le grand livre.....	102
4.11. Les états financiers.....	102
4.12. La balance générale.....	104
4.13. L'état de rapprochement bancaire.....	104
4.14. L'amortissement et provision.....	105
4.15. La conservation des documents.....	106
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>108</b>
<b>RECOMMANDATION.....</b>	<b>110</b>

## **Bibliographie**

## **Table des matières**

## **Annexes**

# ***ANNEXES***



## Annexe N° 01 : Le questionnaire

### Le questionnaire :

#### 1) Questionnaire sur l'organisation comptable et administrative :

Service de la comptabilité , comment est-il organisé

.....  
.....  
.....  
.....

Gestion des référentiels comptables

oui

non

Commentaire :.....  
.....

Organisation / méthodes / système d'information comptable

Existe

N'existe pas

Commentaire :.....  
.....

Centralisation et gestion des arrêtés comptables

Fait par le service comptable

Un autre service

Production du reporting interne et prévisions à CT

Oui

Non

Production des documents fiscaux

Par le service comptable

par un autre service

Commentaire :.....  
.....

Production des états réglementaire

Oui

Non

**Quel mode d'inventaire utilisez vous**

- Exhaustif
- Par sondage
- autre , qui .....

**Les inventaires sont-ils validés**

- Oui
- Non

**Si oui (comment sont-ils validés et par qui )**

.....  
.....  
.....

**Quel mode d'amortissement utilisez vous**

- Amortissement linéaire
- Amortissement dégressif
- Autres .....

Constituez-vous des provisions

- Oui
- Non

**Si oui comment vous constituez vos provisions**

.....  
.....  
.....

**Les travaux de régularisation sont faits comment ? et par qui ?**

.....  
.....  
.....

**Quel sont les reproches que fait le commissaire aux compte par apport aux états financiers ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**L'information produite est-elle bien présenter (comporte les caractéristiques qualitatives définis par le SCF) ?**

Oui

Non

Commentaire : .....

**Contrôlez-vous l'information produite par le système d'information comptable ?**

Oui

Non

**Si oui comment ? et par qui ?**

.....

**Les documents produit par la comptabilité sont-ils conservés ?**

Oui

Non

Si oui, comment ?

.....

**Quel sont les difficultés rencontrés dans l'application du SCF ?**

.....

**2) Questionnaire sur les ressources humaines de la fonction comptable :**

**Total des effectifs de la fonction comptable .....**

**Total des effectif hors des services comptables .....**

**Ratio effectif fonction comptable / effectif établissement** .....

**Sur les années, 2014, 2015, 2016, les effectifs de la fonction comptable ont-ils :**

augmenté

été stables

baissé

**NIVEAU DE FORMATION GENERALE**

≤ bac + 1 ..... donc ..... %

Bac + 2 ou 3 ..... donc ..... %

Bac + 4 et > ..... donc ..... %

**NIVEAU DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMPTABLE**

Aucun diplôme en comptabilité ..... donc ..... %

Diplôme de comptabilité ..... donc ..... %

Diplôme d'expertise comptable ..... donc ..... %

**CATEGORIE PROFESSIONNELLE**

Cadres avec des responsabilités hiérarchiques ..... %

Cadres spécialistes ..... %

Non-cadres ..... %

**AGE**

Age moyen ..... ans

**ANCIENNETE**

Ancienneté moyenne dans l'entreprise ..... ans

Ancienneté moyenne dans le poste ..... ans

**Suivez-vous des formations en comptabilité ?**

Oui

Non

**Arrivez-vous à utiliser les applications (logiciels) mises à votre disposition ?**

Oui

Non

**3) Questionnaire sur la satisfaction des utilisateurs :**

**Le SIC a-t-il amélioré votre productivité dans l'accomplissement de vos tâches ?**

Oui

Non

**Commentaire :**.....  
.....  
.....

**Le SIC vous permet-il d'économiser votre temps de travail ?**

Oui

Non

**Commentaire :**.....  
.....  
.....

**Le SIC actuel vous offre-t-il un climat social favorable ?**

Oui

Non

**Commentaire :**.....  
.....  
.....

**4) Questionnaire sur le procédé de traitement informatique de l'information comptable :**

**Le traitement des information comptable est-il ?**

Manuel

Informatisé

**Si (informatisé ) quel type de logiciel utilisé ?**.....

**Comment jugez-vous ce type de logiciel ?**

Performant

non performant

**Commentaire :**.....  
.....  
.....  
.....

**Quel type d'ordinateur utilisez-vous ?**

- PC bureau
- PC portable

**Sur quel système d'exploitation travaillez-vous ?**

- Windows
- Autres

**Comment jugez-vous la performance du serveur d'application ?**

- Satisfaisante
- Variable
- Lente

**Disposez-vous d'un anti-virus ?**

- Oui
- Non

**L'anti-virus est régulièrement mise à jour ?**

- Oui
- Non

**Une authentification est-elle nécessaire pour se connecter aux logiciels que vos utilisés ?**

- Oui
- Non

**Partagez-vous le même mot de passe ?**

- Oui
- Non

**Changez-vous périodiquement vos mot de passe ?**

- Oui
- Non



**5) Stockage et sauvegarde des données :**

**Produisez-vous des documents Excel , Word et Power point ?**

Oui

Non

**Ces documents sont-ils stockés sur vos disque dur ?**

Oui

Non

Ces document sont toujours sauvegardés ?

Oui

Par qui ? sur quel support

.....

Non

**6) Questionnaire sur le degré de la qualité comptable :**

**Les réponse à ces questions sont forme de OUI/NON :**

- Définition par écrit par la direction de la politique de qualité comptable .....
- Désignation formelle d'un responsable de la qualité comptable .....
- Existence d'un recensement des principaux « clients » de la fonction comptable, internes et externes à l'entreprise .....
- Existence d'une procédure de formalisation des besoins de la fonction comptable d'une part, des produits attendus d'autre part (de type contrat client / fournisseur) .....
- Création d'un comité qualité par la direction comptable (réunion périodique de suivi des plans d'action qualité tenue par le management) .....
- Existence d'un système de documentation cohérent (exemple : manuel procédures , manuel instructions) .....
- Existence d'une procédure de mise à jour de la documentation (règles d'approbation / de diffusion / de conservation / date de révision / nom du responsable) .....
- Exigence formelle d'un chemin d'audit, dans tous les processus comptables.....
- Existence d'un plan de classement et d'archivage des pièces comptables .....
- Dispositif formel de correction des anomalies : exigence formelle que toute information non conforme (fiabilité, délai etc.) et identifiée soit enregistrée, analysée et corrigée par les responsables ayant reçu autorité pour les actions correctives .....
- Existence d'une comptabilité générale / de comptabilités auxiliaires .....
- Existence d'une comptabilité de gestion (ou analytique) .....
- Intégration de ces comptabilités par l'utilisation d'un plan de compte unique / clé comptable unique .....
- Existence d'une comptabilité analytique par organisation .....

# Annexe N° 02 : Les pièces justificatives



## FACTURE COMMERCIALE

CLIENT : SANIAK SPA GROUPE BCR  
 ADRESSE : BP 06 Ain El Kebira  
 Setif, Alger  
 PO. NO. : BCL 16/00160, Du 29/05/2016

Date: 27  
 INVO'

Lieu de chargement: Usine ARAB METALS, Médéa  
 Destination finale : Usine SANIAK Ain El Kebira, Setif

ZI Oued Harbil, Médéa  
 Tél : (+213) 21 92 40 05  
 Fax : (+213) 21 92 39 94  
 No. RC: 26/00- 0985205 B 12  
 MAT. FISCAL: 001216098520553  
 AI: 26290130304

*AC: 17/0061*

ITEM NUM	Diametre (MM)	Description	Quantity/ KG	PRIX Un/ DZD	Total-DZD
01		Lingot trapézoïdal CB755S	7 584	420,00	3 185 280,00
Total HT					3 185 280,00
Montant TVA (19%)					605 203,20
TOTAL TTC					3 790 483,20

1. Pays d'origine : Algérie
2. mode de paiement : 60 jours après réception de la marchandise
3. Livraison: à l'unité de production SANIAK, Ain El Kebira
4. Délais de Livraison: 07 jours après réception du Bon de commande
5. Tolérance Poids: (±) 5%
6. Tolérance Diamètre: (±) 0,16%
7. Banque : SGA Algerie
8. Adresse: Résidence AFAK, Route de Blida, Birkhadem, Alger
9. Numero de Compte : 021 000 22 11 300 121 00 80
10. Montant en Chiffres : Trois Millions Sept Cent Quatre-vingt Dix Mille Quatre Cent Quatre-vingt Trois Dinars et Vingt Centimes

Signature & Cachet



*S. Ichoumouch*

*Zakou*





# DEMANDE DE REGLEMENT

N° : FL17/042  
 DATE : 28 / 02 / 2017  
 DA: 25 5A

**BENEFICIAIRE**

CODE FOURNISSEUR :  
 NOM OU RAISON SO :  
 ADRESSE: 153 rue Abi Khoudja, El Bair USINE : ZI Oued Harbil  
 oued Harbil Alger

**IUSTIFICATIFS**

N° COMMANDE : BCL16/00160 N° FACTURE FOURNISSEUR : FL17/042  
 N° FACTURE INTERNE : FL17/042 DU: 22/02/2017 MONTANT : 3 790 483.20 DA  
 N° RECEPTION : AE17/0061  
 MODE DE REGLEMENT: A TERME

**EGLEMENT**

N°PIECES : .....  
 TITRE DE REGLEMENT : ..... N° : ..... DU : .....  
 DOMICILIATION :  
 ETABLIT LE 28 / 02 / 2017 PAR : VISA :  
 OBSERVATION :

**TITULES**

LATITUDE	Service Achats	Division Achat	Département finance	D.F.C.G
NOM :	S. Khermouch	ZANOUR		
FONCTION :	C Achats	C.O Achats		
DATE :	02/03/2017	02/02/17		
VISA	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

Imputation Comptable				Imputation budget	
Compte		Valeur		Ref. budget	Section
DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT		
Visa imputation :				Visa budget	

# Annexe N° 03 : Les états financiers

EN BCR FILIALE SANIAK

2015

## BILAN

En DA

ACTIF	Note	BRUT	AMORT / PROVIS.	NET 2015	NET 2014
<b>ACTIF IMMOBILISE (NON COURANT)</b>					
Ecart d'acquisition - "goodwill"		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	A1	11 275 243,36	10 503 183,73	772 059,63	879 668,50
Immobilisations corporelles	A2	2 205 421 672,66	1 209 974 753,12	995 446 919,54	919 557 595,93
Terrains		389 154 577,48	-	389 154 577,48	389 154 577,48
Bâtimens		540 997 091,88	283 790 336,84	257 206 755,04	287 101 203,11
Autres immobilisation corporelles		1 275 270 003,30	926 184 416,28	349 085 587,02	243 301 815,34
Immobilisations en concession		-	-	-	-
Immobilisations en cours		115 502 682,31	-	115 502 682,31	115 234 733,90
Immobilisations financières		15 752 407,54	-	15 752 407,54	21 106 819,14
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Autres participations et créances rattachées		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts et autres actifs financiers non courants	A3	564 300,13	-	564 300,13	1 416 882,11
Impôts différés actif	A4	15 188 107,41	-	15 188 107,41	19 690 001,73
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>2 347 952 005,87</b>	<b>1 220 477 936,85</b>	<b>1 127 474 069,02</b>	<b>1 056 778 882,17</b>
<b>ACTIF COURANT</b>					
Stocks et en cours	A5	1 033 503 134,64	30 243 829,19	1 003 259 305,45	943 141 355,53
Créances et emplois assinités	A6	1 213 998 905,13	14 698 091,88	1 199 300 813,25	1 195 514 320,65
Clients	A7	697 018 280,43	14 698 091,88	682 320 188,55	618 267 191,91
Autres débiteurs	A8	512 455 072,50	-	512 455 072,50	573 592 775,95
Impôts et assinités	A9	4 525 552,20	-	4 525 552,20	3 654 352,79
Autres créances et emplois assinités		-	-	-	-
Disponibilités et assinités		32 449 457,39	-	32 449 457,39	66 500 802,78
Placements et autres actifs financiers courants		-	-	-	-
Trésorerie	A12	32 449 457,39	-	32 449 457,39	66 500 802,78
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>2 279 951 497,16</b>	<b>44 941 921,07</b>	<b>2 235 009 576,09</b>	<b>2 205 156 479,66</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>4 627 903 503,03</b>	<b>1 265 419 857,92</b>	<b>3 362 483 645,11</b>	<b>3 261 935 361,83</b>

## EN BCR FILIALE SANIAK

2015

## BILAN

EN DA

PASSIF	Note	2015	2014
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		790 000 000,00	790 000 000,00
Capital non appelé		-	-
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		-	-
Ecart de réévaluation	P1	42 336 716,96	84 673 433,91
Ecart d'équivalence (1)		-	-
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	P2	41 907 132,07	32 104 249,10
Autres capitaux propres ( Report à nouveau )		577 140 628,04	545 036 378,94
Part de la société consolidante (1)		-	-
Part des minoritaires (1)		-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 367 570 212,93</b>	<b>1 451 814 061,95</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières		1 005 944 264,13	961 306 770,38
Impôts (différés et provisionnés)	P3	-	1 203 839,29
Autres dettes non courantes		-	-
Provisions et produits comptabilisés d'avance	P4	48 608 004,33	60 485 867,88
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 054 550 268,46</b>	<b>1 022 996 477,55</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P5	316 738 921,62	254 043 335,87
Impôts	P8	46 115 454,37	54 690 786,08
Autres dettes	P9	59 501 039,95	29 802 932,91
Trésorerie Passif	P11	518 007 747,78	448 587 756,77
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>940 363 163,72</b>	<b>787 124 821,63</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>3 362 483 645,11</b>	<b>3 261 935 361,13</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés.

ACTIF - PASSIF =

0,000000

0,000000



EN BCR FILIALE SANIAK

2015		COMPTES DE RESULTATS (par nature)		En DA	
Cptes	DESIGNATION	Note	MONTANT	MONTANT 2014	
70	Chiffre d'affaires	C 1	1 100 988 613,00	1 020 144 290,34	
72	Variation stocks produits finis et en-cours	C 2	37 274 471,67	22 472 548,16	
73	Production immobilisée		0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	
	<b>I - PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>1 138 263 084,67</b>	<b>1 042 616 838,50</b>	
60	Achats consommés	C 3	715 851 987,85	608 161 632,15	
61 & 62	Services extérieurs et autres consommations	C 4	58 126 765,31	65 626 963,12	
	<b>II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>773 978 753,16</b>	<b>673 788 595,27</b>	
	<b>III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>364 284 331,51</b>	<b>368 828 243,23</b>	
63	Charges de personnel	C 5	327 784 842,51	296 669 067,89	
64	Impôts, taxes et versements assimilés	C 6	14 675 446,34	17 523 149,97	
	<b>IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 824 042,66</b>	<b>54 636 025,37</b>	
75	Autres produits opérationnels	C 7	62 489 081,47	68 146 282,27	
65	Autres charges opérationnels	C 8	16 313 164,16	11 804 283,04	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	C 9	167 522 723,72	189 638 437,48	
78	Reprises sur pertes de valeur et provisions	C 10	121 408 664,22	161 141 890,38	
	<b>V - RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>21 885 900,47</b>	<b>82 481 477,50</b>	
76	Produits financiers	C 11	7 299 676,99	2 675 287,28	
66	Charges financières	C 12	67 794 654,50	50 818 423,63	
	<b>VI - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-60 494 977,51</b>	<b>-48 143 136,35</b>	
	<b>VII - RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>-38 609 077,04</b>	<b>34 338 341,15</b>	
695 & 698	Impôts exigibles sur résultat ordinaires		0,00	0,00	
692 & 693	Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-3 298 055,03	-2 234 092,05	
	<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>1 329 460 507,35</b>	<b>1 274 580 298,43</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>1 371 367 639,42</b>	<b>1 242 476 049,33</b>	
	<b>VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	C 13	<b>-41 907 132,07</b>	<b>32 104 249,10</b>	
77	Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		0,00	0,00	
67	Eléments extraordinaires (Charges) (à préciser)		0,00	0,00	
	<b>IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
12	<b>X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-41 907 132,07</b>	<b>32 104 249,10</b>	
	Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)		0,00	0,00	
	<b>XI - RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)</b>		<b>-41 907 132,07</b>	<b>32 104 249,10</b>	
	Dont part des minoritaires (1)		0,00	0,00	
	Part du groupe (1)		0,00	0,00	

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés.

# SANIAK SPA FILIALE GROUPE BCR

BP N° 06 AIN EL KEBIRA SETIF  
N° D'IDENTIFICATION:098319010000455

EDITION DU: 30/03/2017 10: 4  
EXERCICE: 01/01/15 AU 31/12/15  
PERIODE DU: 01/01/15 AU 31/12/15

## TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

LIBELLE	NOTE	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Reserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>		<b>790 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>169 346 867,81</b>
Changement méthode comptable 2014		0,00	0,00	0,00	0,00	551 363 254,45
Correction d'erreurs significatives 2014		0,00	0,00	0,00	0,00	-2 916 154,91
Réévaluation des immobilisations 2014		0,00	0,00	0,00	-42 336 716,95	0,00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes payés 2014		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation de capital 2014		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice 2014		0,00	0,00	0,00	0,00	-2 697 325,61
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>		<b>790 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>127 010 150,86</b>	<b>545 749 773,93</b>
Changement méthode comptable 2015		0,00	0,00	0,00	0,00	-713 394,99
Correction d'erreurs significatives 2015		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réévaluation des immobilisations 2015		0,00	0,00	0,00	-42 336 716,95	0,00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes payés 2015		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation de capital 2015		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice 2015		0,00	0,00	0,00	0,00	-12 441 987,77
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>		<b>790 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84 673 433,91</b>	<b>532 594 391,17</b>



SANIAK SPA FILIALE GROUPE BCR

BP N° 06 AIN EL KEBIRA SETIF

N° D'IDENTIFICATION:098319010000455

EDITION\_DU:30/03/2017 10:13

EXERCICE:01/01/15 AU 31/12/15

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

	NOTE	2015	2014
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients		1 187 684 693,77	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-1 161 393 443,53	
Intérêts et autres frais financiers payés		-63 637 162,71	
Impôts sur les résultats payés		-375 782,00	
Opérations en attente de classement (47) !!!!		<b>-54 096 837,15</b>	
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires		-91 818 531,62	
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires		10 736 199,79	
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>		<b>-81 082 331,83</b>	
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		-127 155 056,12	
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières		-270 000,00	
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers		917 619,05	
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>		<b>-126 507 437,07</b>	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts		106 637 493,75	
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées		-2 519 051,25	
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>		<b>104 118 442,50</b>	
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>		<b>-103 471 326,40</b>	
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période</b>		<b>-382 086 963,99</b>	
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>-485 558 290,39</b>	
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>		<b>-103 471 326,40</b>	
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>		<b>-61 564 194,33</b>	

